TRENTE-NEUVIÈME ANNEE N° 11720 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 3 - LUNDI 4 OCTOBRE 1982

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 [illegible] ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; [illegible] ; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, [illegible] ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 11.

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Télex Paris n° 650572 C.C.P 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

Le nouveau pouvoir en Allemagne fédérale

Changement ou continuité?

C'est une victoire sans grande surprise que le Bundestag a accordée vendredi 1er octobre dans l'après-midi à M. Helmut Kohl. Ce dernier voit ainsi couronnée une longue et patiente ambition en devenant le sixième chancelier d'Allemagne fédérale. Sans grande surprise, mais non, malgré tout, sans un certain suspense : jusqu'au bout, le président du parti chrétien-démocrate a pu redouter que, dans le secret des urnes, l'arithmétique parlementaire — qui devait théoriquement lui assurer ce succès sans difficulté — ne lui joue le même tour qu'à M. Rainer Barzel. Il y a dix ans. Vainqueur sur le papier, celui qui était alors le chef de l'opposition C.D.U. avait finalement enregistré deux défections qui lui avaient coûté la chancellerie.

Cette fois, la marge de sécurité du postulant était plus confortable. Sa victoire a paradoxalement été rendue possible par l'indispensable renfort de la seule formation qui soit spectaculairement en recul dans l'opinion : le parti libéral de M. Genscher. Ainsi se trouve posé une fois de plus le problème du rôle considérables des petits partis charnières : dans cette configuration des forces parlementaires, ils exercent une influence sans commune mesure avec leur importance réelle. Le problème ne se posait pas avec moins de force lorsque l'« alliance à gauche » du F.D.P. condamnait la C.D.U., de loin le premier parti du pays aux élections de 1976 à demeurer dans l'opposition.

Dans l'immédiat, l'opinion s'interroge moins sur les enseignements à tirer de cette crise et de la façon dont elle a été résolue — sans repasser devant les électeurs — que sur les projets de la nouvelle équipe. Les grandes orientations qu'ont déjà rendu publiques les dirigeants chrétiens-démocrates et libéraux donnent à penser que, dans bien des domaines essentiels, la continuité devrait l'emporter sur le changement, du moins pour ce qui est de l'action immédiate.

Au prix de quelques concessions relativement mineures, le parti du chancelier Schmidt n'aurait-il pu signer avec celui de M. Genscher un accord très voisin de celui qui a scellé le pacte de gouvernement entre le F.D.P. et la C.D.U. ? C'est probable. Il semble, décidément — l'exemple de la R.F.A. n'est certes pas le seul — que la crise mondiale tende à provoquer des bouleversements d'équipes bien davantage que de programmes. Il est vrai que le champ d'action des gouvernements, dans les démocraties occidentales, trouve vite ses limites.

Ces changements d'équipes ont surtout pour but de modifier l'« habillage idéologique » de la politique imposée par la crise. D'une façon qui puisse obtenir, tantôt le soutien au moins passif du monde syndical, tantôt celui du patronat et des investisseurs.

Dans le domaine militaire au moins, le gouvernement de M. Kohl risque, précisément du fait de cet « habillage idéologique », d'éprouver, fût-ce en mainenant une ligne de conduite très voisine de celle de son prédécesseur, sensiblement plus de difficultés que celui de M. Schmidt. Les sociaux-démocrates n'avaient certes pas réussi à neutraliser le courant pacifiste et anti-américain, mais l'aile gauche du S.P.D., au moins, demeurait suffisamment à l'écoute des contestataires pour canaliser une partie de ce courant. Les chrétiens-démocrates sont beaucoup moins bien équipés pour réussir dans cette entreprise.

« Je n'ai aucune inquiétude sur nos relations avec Bonn »

nous déclare M. Delors

La désignation de M. Helmut Kohl, président du parti chrétien-démocrate, comme sixième chancelier de la République fédérale après le vote par le Bundestag de la « motion de défiance constructive » de l'opposition, vendredi après-midi 1er octobre, suscite des réactions prudentes chez les partenaires de la R.F.A. Washington, en particulier, s'attend davantage à un changement de ton que de contenu dans les rapports germano-américains.

A Paris, on estime que les relations avec Bonn ne devraient pas être affectées par ce changement de pouvoir, et l'on confirme que le « sommet » régulier franco-allemand aura bien lieu aux dates prévues, les 21 et 22 octobre.

« Nous n'avons aucune inquiétude sur les relations entre nos deux pays », nous a déclaré M. Delors, samedi en fin de matinée.

Il est encore trop tôt, bien entendu, pour savoir ce que seront les répercussions du changement de gouvernement en Allemagne fédérale sur l'économie internationale. L'Allemagne, au demeurant, n'échappe pas aux rigueurs d'un environnement qui contraint tous les pays à se débattre dans un paysage particulièrement terne.

Quel que soit le parti qui gouverne à Bonn, un certain nombre de données s'imposent, ne serait-ce que le rôle joué actuellement par le dollar qui, de monnaie de réserve devient de plus en plus une valeur refuge.

Pour ce qui concerne la France, nul n'envisage que les relations entre les deux pays soient notablement changées. « *Je n'ai aucune inquiétude à cet égard,* nous a déclaré à ce propos M. Jacques Delors, *les Allemands ne peuvent qu'être très attentifs à maintenir avec nous d'excellents rapports. Cela tient à des conditions historiques,* poursuit le ministre de l'économie et des finances. *Depuis l'amitié forgée entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, il y a toujours eu une étroite concertation entre la France et l'Allemagne. Cela s'est vu notamment à la manière dont ont été franchies les différentes crises de croissance de la Communauté européenne. Et l'on peut même prétendre que l'absence de conflit en Europe est essentiellement lié à ces capacités de concertation entre les deux pays.* »

Pour M. Delors, les marges de jeu de l'économie allemande restent très limitées, ce que semble souligner la presse d'outre-Rhin. Le seul facteur important qui puisse jouer repose sur des anticipations qui seraient justifiées par un climat psychologique meilleur.

Mais les Allemands ont toujours été, et resteront, des adeptes du marché. Il ne faut pas compter sur eux pour une relance artificielle. Si le marché n'émet pas de signes satisfaisants, les industriels allemands n'investiront pas.

« *Ils ont amorti le deuxième choc pétrolier,* fait remarquer M. Delors *grâce à un pôle d'exportation traditionnel dans l'industrie mécanique. Autrement, et malgré l'excellent sursaut de l'automobile, les Allemands n'échappent pas au phénomène de désindustrialisation. Ils se trouvent eux aussi en plein dans la crise internationale et ne peuvent plus compter sur une extension de leurs exportations. Leurs possibilités de réaction restent réduites d'autant.* » M. Delors rappelle les excellents rapports qu'il entretenait au Parlement européen, lorsqu'il y siégeait avec les représentants chrétiens-démocrates, dont certains étaient d'anciens syndicalistes. Il insiste sur leur volonté de maintenir l'Europe comme gage de la poursuite des bonnes relations entre les deux pays.

L'économie française et l'économie allemande sont étroitement imbriquées. La R.F.A. est, de loin, le premier partenaire commercial de la France, ayant, en 1981, assuré 16 % de ses importations et absorbé 15 % de ses exportations.

Dès lors, une accélération de la croissance ouest-allemande peut se traduire par une augmentation des ventes françaises et aussi par un allégement de la concurrence des industriels d'outre-Rhin, c'est-à-dire par une diminution du déficit commercial et un soutien à la conjoncture de la France.

Cette vue, quelque peu mécanique avait inspiré en son temps les défenseurs de la théorie des « locomotives » qui voulaient voir la R.F.A., et aussi le Japon, tirer le train des pays industrialisés. Elle n'a guère rencontré de succès, compte tenu de la préoccupation de Bonn et de Tokyo de lutter d'abord contre l'inflation.

La nouvelle équipe en Allemagne fédérale devrait en tout cas renforcer — ou retrouver — une ligne de rigueur, ce qui aura, entre autres, comme conséquence de raffermir le mark et de rendre plus délicate la défense du franc. Toutefois, il semble peu vraisemblable que les autorités de Bonn ne tiennent aucun compte de la situation de leur voisin et qu'un appui éventuel de la Bundesbank soit proscrit.

(Lire nos informations page 3.)

M. ANDRÉ BERGERON INVITÉ AU « GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, sera l'invité de l'émission « Le grand jury de R.T.L.-« Le Monde », dimanche 3 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Bergeron répondra aux questions des journalistes de la station et du journal.

Le terrorisme en Iran

L'explosion d'un camion piégé en plein centre de Téhéran a fait plusieurs centaines de victimes

Un camion piégé a explosé, vendredi 1er octobre en début de soirée, avenue Nasser-Khosrow dans le centre de Téhéran et a fait, selon la radio nationale, plusieurs centaines de morts ou blessés. Un seul hôpital a reçu quatre cents blessés. Trois autobus bondés ont pris feu. Un hôtel de cinq étages et plusieurs magasins et maisons ont été détruits. L'explosion est survenue au moment même où Téhéran venait de raminer le front irakien par une vaste offensive que Bagdad a affirmé avoir « anéantie ».

Si les informations données samedi par Radio-Téhéran sont confirmées, cette explosion serait la plus meurtrière enregistrée depuis l'instauration du régime islamique en 1979. Elle n'a, pour le moment, pas été revendiquée, mais certains opposants en exil à Paris estimaient, dès l'annonce de l'attentat, que « *la nouvelle SAVAK* (nom de la police politique à l'époque du chah) *serait bien capable de commettre un tel crime pour pouvoir ensuite justifier aux yeux du peuple l'accentuation du caractère sanglant de la répression* ».

Lors de précédents attentats — non revendiqués — dans la capitale, le gouvernement de l'imam avait incriminé les « hypocrites » — terme appliqué à Téhéran au mouvement musulman « progressiste » des Moudjahidin (combattants de la foi) du peuple, dont le chef, M. Massoud Radjavi s'est réfugié en France en 1981.

Pour l'instant Radio-Téhéran a accusé des « mercenaires américains » d'être à l'origine de l'attentat de vendredi, sans donner d'autres explications.

La gravité de la situation intérieure — les problèmes économiques et sociaux s'ajoutant aux incertitudes politiques et à l'insécurité — n'entame pas la détermination des dignitaires religieux au pouvoir de venir à bout de l'adversaire irakien. Après deux mois de relatif répit sur le front terrestre, — l'Irak continuant pour sa part ses bombardements sur le terminal pétrolier de Kharg, — l'Iran relance les opérations en territoire irakien.

Vendredi, les « combattants de l'islam » ont lancé une attaque en direction de Mandali, à 110 kilomètre de Bagdad. Pour une fois d'accord, les communiqués des deux capitales affirmaient, vendredi soir, que « *des combats d'une violence inouïe se poursuivaient* ». Un peu plus tard, Bagdad a toutefois annoncé avoir « *anéanti* » les forces islamiques. On peut en douter si l'estimation d'experts occidentaux citée par *Reuter* — cinquante mille soldats « frais » lancés dans la bataille par l'Iran — est exacte. Pour Téhéran, l'« opération Moslem Abn-e-Aghil » (baptisée du nom d'un parent de Mahomet) a déjà permis de couper la route Mandali-Naftkhaneh (ville pétrolière).

Quelques jours avant la reprise des combats, le président Saddam Hussein d'Irak avait affirmé qu'en cas de nouvelles attaques, il demanderait l'application du pacte arabe de défense commune. Pour le moment, Bagdad s'est contenté de demander une réunion urgente du Conseil de sécurité des Nations unies, fixée à lundi 4 octobre. — J.-P. P.-H.

LES JUIFS DE FRANCE APRÈS SABRA ET CHATILA

Une communauté à l'épreuve de ses certitudes

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Voilà une fois encore la communauté juive de France à l'épreuve de ses certitudes et de ses inquiétudes, de ses émois et de ses émotions. Encore qu'il faille bien s'entendre sur les mots. Au sens strict, le terme communauté se limite aux cinquante-quatre organisation réunies au sein du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), que préside M. Alain de Rothschild. Quelques-uns semblent tenir à cette précision. Pourtant, elle risquerait de conduire à un malentendu.

Distinguer de la sorte entre un judaïsme institutionnel et une collectivité de six cent cinquante mille à sept cent mille membres, aboutirait à une division trop radicale et à la négation du sentiment profond d'une identité que tous ressentent passionnément, et du même coup d'un destin qui, de toute façon, sera commun. En ces périodes de désarroi, le CRIF, tout le premier refuse d'ailleurs un monopole qui ne serait pas de mise et en dehors de quelques « juifs à éclipse », ce qui vise des personnalités comme M. Vidal-Naquet ou Alexandre Minkowski on rejette toute idée d'ostracisme.

Est-ce à dire que les plus récentes manifestations consécutives aux massacres de Sabra et de Chatila, dans leurs expressions contraires qui firent crier aux uns : « *Sharon, Begin, nous sommes avec vous* », et aux autres : « *Begin, Sharon, les juifs veulent la vérité* », n'auraient été qu'une écume superficielle dans la proclamation d'affirmations opposées face à l'événement le plus inattendu, le plus traumatisant pour des homme et de sfemmes qui jusque-là n'avaient eu à se mobiliser que pour répondre à des actes de terrorisme les visant sans équivoque possible.

Au lendemain de l'attentat de la rue Copernic — deux ans jour pour jour — comme après la tragédie de la rue des Rosiers, les juifs de France n'avaient pas, pour répondre, à passer par des interrogations ou des états d'âme, mais, dans le même temps, la protection policière de synagogues, des écoles juives et de certains quartiers commandée par de tels actes, faisait éprouver, malgré tout, à ceux qui en bénéficiaient, un sentiment de marginalisation dont aujourd'hui M. Emile Touati, membre du bureau exécutif du CRIF et président du consistoire israélite de Paris, dit qu'« *elle ne saurait durer éternellement* ».

Cela n'est pas indifférent pour l'approche et la compréhension d'une situation qu'expriment aussi bien la rue dans ses composantes les plus diverses que les représentants des multiples organisations. Sans être fondamentalement contradictoires, les discours des uns et des autres en font pour le moins apparaître la complexité. Le désarroi actuel ne peut être détaché d'un passé, d'une histoire, dans lesquels il trouve ses vraies racines.

Comme le dit M. Henri Bulawco, membre lui aussi du bureau exécutif du CRIF, vice-président de la section française du congrès juif mondial, mais aussi président du cercle Bernard-Lazare, qui fut parmi les organisateurs de la manifestation du 25 septembre, avenue de Wagram il était facile, au lendemain de la guerre, de se sentir juif et de s'exprimer comme tel.

« *Ce que nous disions était alors cautionné par les pouvoirs publics comme par la presse.* » L'ampleur de la tragédie révélée qu'avaient vécue les juifs d'Europe, l'extermination, la signification qu'avaient alors dans le monde entier des noms comme Auschwitz ou Treblinka, interdisaient toute équivoque.

La conscience même de ce à quoi avait abouti l'antisémitisme semblait à jamais condamner ses adeptes au silence, sinon à la honte.

La guerre d'Algérie, dans ses premières années, prolongea cette situation dans la mesure où, pour certains du moins, la France, en s'opposant aux Arabes, apparaissait comme un allié de fait des juifs et d'Israël, jeune Etat encore mal assuré dans ses frontières et dont les craintes étaient partagées par une diaspora qui avait pour lui les yeux de Chimène

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

SALON

Elle peut tuer, votre massacrer, des enfants. Elle prolifère comme un cancer sur toute la planète.

Elle se glisse partout : villes, forêts, montagnes, nul lieu n'est épargné par son virus. Elle abîme, assourdit et engloutit des trésors. Elle surmonte les crises et survit à toutes les guerres.

Tous les deux ans, à Paris, elle tient glorieusement salon, et la société prosternée lui rend hommage. C'est sans doute que l'automobile rend aussi quelques petits services.

BRUNO FRAPPAT.

La vidéo-communication

Les P.T.T. proposent le câblage, en trois ans de 1,5 million de foyers

Les ministères de la communication et des P.T.T. achèvent les rapports sur le développement des réseaux câblés de vidéocommunication (1). Ces textes doivent être remis au premier ministre vers le 15 octobre, au moment où s'ouvrira à Cannes le marché international de la vidéocommunication (VIDCOM). Même si M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., fait remarquer que rien n'est encore arrêté, on sait que son ministère est favorable à une politique volontariste en la matière. Il propose une première opération (1983-1986) à la fin de laquelle un million cinq cent mille foyers bénéficieront des services de vidéocommunication.

Pour l'administration des télécommunications, les objectifs sont clairs : à l'horizon 1995, c'est plus de la moitié de la France qui sera câblée. Les foyers, comme les entreprises, seront raccordées à des réseaux en fibres optiques véhiculant aussi bien des conversations tléépbonique que des images animées ou des programmes télématiques. Pour préparer cet objectif à long terme, les P.T.T. proposent le câblage, dès l'année prochaine, d'une douzaine d'agglomérations, y compris les expériences en cours de Lille et de Biarritz. Les anciens réseaux de télédistribution qui équipent une vingtaine de ville, dont sept ville nouvelles, sont considérées comme techniquement dépassées.

Sur ces nouveaux réseaux locaux, cent mille foyers seraient raccordés en 1983, trois cent mille en 1984 et un million en 1985. En 1986, c'est donc près d'un million cinq cent mille foyers qui bénéficieront des services de vidéocommunication, ce qui sera largement suffisant pour évaluer l'opération et garantir son développement industriel.

Parallèlement à ces réseaux locaux, les P.T.T entendent aussi doubler le réseau téléphonique inter-urbain avec des câbles en fibres optiques pour développer toute une série de services de vidéocommunication professionnelle : visioconférence, fac-similé, télécopie, etc. Sur tous ces nouveaux secteurs de la bureautique, la demande des entreprises est importante.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 10.)

(1) Les réseaux câblés, dits « à large bande » permettent, grâce aux capacités des fibres optiques, de véhiculer indifféremment des images animées, des données informatiques, des programmes sonores et, cela, de l'émetteur vers le récepteur comme du récepteur vers l'émetteur. C'est cet ensemble qu'on appelle aujourd'hui vidéocommunication

A LA BIENNALE DE VENISE

Une bataille pour Xénakis

Sur la place San-Stefano de Venise, non loin du pont de l'Accademia, le 30 septembre, une lutte furieuse opposait quelques centaines de mélomanes aux pompiers qui avaient fermé les portes de la vaste église gothique déjà remplie de fond en comble. Les contestataires s'attaquèrent à une autre issue et, pratiquant la technique du bélier humain chère au Moyen Age, finirent par enfoncer la porte et les vaillants soldats du feu. Motif de cette bataille : un concert de musique contemporaine comprenant des créations de Iannis Xenakis (qui, lui aussi, faillit rester dans les ténèbres extérieures), John Cage et York Höller.

Dira-t-on encore que les compositeurs d'aujourd'hui, perdus dans leurs recherches ésotériques, n'intéressent personne ? La Biennale de musique attire de plus en plus de monde, car elle est un des rares lieux qui présentent aujourd'hui les œuvres et les idées les plus récentes ; en quatre ans, plus de cent cinquante partitions nouvelles y auront été créées.

Le thème apparemment austère de cette année, « *Nombre et Son* », suscite une curiosité particulière ; il a permis d'associer scientifiques et musiciens dans la recherche fondamentale pour l'avenir de la musique. Parallèlement aux concerts, une centaine de spécialistes d'une trentaine de centres, en majorité américains, canadiens, français et italiens, participent à la conférence internationale sur la musique par ordinateur, qui se tient au Lido, dans les locaux laissés libres par le Festival du film.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE AU PROCHE-ORIENT

M. Habib, envoyé spécial des Etats-Unis au Proche-Orient s'entretiendra ce samedi 2 octobre avec le président Assad de Syrie. M. Habib, qui poursuit ses efforts en vue d'obtenir le retrait de toutes les forces étrangères du Liban, avait informé vendredi le président Gemayel des résultats de ses entretiens en Israël, Jordanie et Arabie saoudite.

Selon le quotidien « Haaretz », M. Begin aurait indiqué à *M. Habib* que le premier stade du retrait de toutes les forces étrangères du Liban devait être le départ des combattants palestiniens de Tripoli (nord Liban) et de la Bekaa libanaise.

A Beyrouth, où le contingent français de la force multinationale continue son déploiement dans la partie chrétienne de la capitale, le bilan définitif des massacres de Sabra et de Chatila pourrait s'élever à mille cinq cents tués selon les responsables de la protection civile libanaise qui s'est chargée du dégagement des corps avec la Croix-Rouge, le C.I.C.R. et l'armée libanaise.

D'autre part, à Jérusalem, le président de la Cour suprême d'Israël, M. Yitzhak Kahane, chargé par le gouvernement de constituer la commission d'enquête judiciaire a rendu public, vendredi, les noms des deux autres membres de la commission. Ce sont MM. Aaron Barak, juge à la Cour suprême et le général de réserve Yona Efrat.

DANS UN CLIMAT DE CONFIANCE RETROUVÉE

La livre libanaise a gagné en un mois 20 % par rapport au dollar

De notre correspondant

Beyrouth. — La livre libanaise avait repris 9,7 % au dollar en trois jours, une semaine après l'élection de Béchir Gemayel à la présidence de la République et, 4,7 % en deux jours, après l'accession de M. Amine Gemayel à la tête de l'Etat. Au 30 septembre, soit *grosso modo* en un mois, elle s'était raffermie de 20 % face à la monnaie américaine, pourtant actuellement dans une de ses phases ascendantes.

La livre avait marqué un temps d'hésitation avec l'assassinat du président élu, juste la semaine nécessaire pour assurer la succession et constater que le pays n'éclatait pas mais, au contraire, se lançait contre vents et marées, dans la voie de l'union sacrée. Le deuil national avait permis à la Banque du Liban d'interrompre, opportunément, les cotations durant cette semaine-là, le temps que les esprits se calment.

L'« effet Béchir » d'abord — ainsi que l'on désigne à Beyrouth l'impact psychologique de l'élection du plus jeune des frères Gemayel, — l'« effet Amine » ont joué à fond dans cette foudroyante remontée : il suffisait qu'un signe d'espoir dans l'avenir politique du pays apparaisse pour que la confiance économique revienne aussitôt.

Cette donnée-clé avait coïncidé, à ses débuts, avec deux facteurs techniques qui ont donné le coup d'envoi à l'envol de la livre. Le principal a consisté en vente massives de dollars par l'O.L.P., difficiles à chiffrer exactement mais qui pourraient avoir atteint 100 millions de dollars. La centrale palestinienne avait tenu, avant de plier bagages, à régler toutes ses factures en souffrance à Beyrouth, et elle en avait...

Une légère et passagère faiblesse du dollar sur les places européennes a fait le reste : la monnaie américaine a chuté brutalement face à la livre libanaise pour ne plus se relever, malgré le bouleversement causé par l'assassinat de Bechir Gemayel et l'invasion israélienne de Beyrouth-Ouest, dès lors qu'il est apparu que le pays tenait bon politiquement.

Un troisième facteur technique est entré en jeu à partir du *24 septembre* : le dollar a atteint ce jour-là son cours du 31 décembre 1981, soit 4,62 livres libanaises, auquel un grand nombre d'opérateurs s'étaient couverts et à partir duquel, après avoir vu leurs bénéfices fondre comme neige, ils commençaient à perdre de l'argent. Les vendeurs ont alors accéléré, dans un mouvement classique, la chute des cours qu'ils cherchaient à fuir. Ce fut la dégringolade des monnaies étrangères.

Au jeudi 30 septembre, la livre libanaise cotait 4,20 L.L. pour un dollar, ayant effacé, et bien au-delà, toutes ses pertes de l'année qui a pourtant comporté la plus terrible et la plus dense des nombreuses guerres qui se sont déroulées en territoire libanais depuis 1975. La plus destructrice aussi, les dégâts — sans compter le manque à gagner issu d'une paralysie économique qui ne fut aussi grande qu'aux jours les plus sombres de 1975-1976 — étant estimés à plus de 30 milliards de livres (plus de 7 milliards de dollars).

Par rapport aux monnaies moins solides, la performance de la livre est encore plus spectaculaire. Ainsi, en une année et demie, le franc français a perdu 25 % face à la livre libanaise et sa vertigineuse descente s'accélère : 0,76 au 23 août, 0,67 L.L. au 1er septembre, 0,66 L.L. au 14 septembre (jour de l'assassinat de Béchir Gemayel), 0,67 L.L. au 22 septembre (reprise des cotatoins), 0,64 O.L. au 27 septembre, 0.62 L.L. deux jours plus tard, 0,58 le lendemain, soit le 30 septembre. Pourtant, durant cette période, soit de mai 1981 à octobre 1982, le Liban a subi, en plus de la « guerre israélienne » en cours, une « guerre syrienne » d'avril à juin 1981.

Les sept piliers

Si l'on se réfère aux cours en vigueur au déclenchement de la guerre, le 13 avril 1975, la livre n'a perdu, en huit années de malheurs, que 17 % face au franc français qui avait pourtant bénéficié durant les trois quarts de cette époque de la politique monétariste Giscard-Barre, 34 % face au franc belge et s'est apprécié de 17 % face à la lire italienne.

Au train où vont les choses, et sauf rechute politique bien entendu, les professionnels du change voient le dollar rapide- *le franc français retrouver son* ment en dessous de 4 L.L. et donc le franc français retrouver son cours d'antan. Une remontée de la devise américaine st possible, sous l'effet de la demande commerciale en octobre, mais elle devrait être modérée et le dollar devrait se stabiliser autour de 4 L.L.

Si des facteurs conjoncturels sont à l'origine du phénomène constaté ces jours-ci, desééléments essentiels — et même structurels — servent de fondement à la santé de fer de la monnaie libanaise. Avant de servir d'assise à sa foudroyante reprise, ils ont permis sa survie et la résistance à toute épreuve dont elel a témoigné durant les années noires. Cette exceptionnelle santé est bâtie sur sept piliers, « les sept piliers de la livre ».

1) Un taux de couverture or et devises — le plus fort du monde — s'est maintenu, malgré une forte et inévitable augmentation de la circulation fiduciaire en temps de guerre. La Banque du Liban n'a jamais, durant toutes ces années de convulsions, vendu son or ni ses devises, sinon, pour ces dernières, dans le cadre de fructueuses opérations de change, leur volume global demeurant constant, son stock d'or est, aujourd'hui, comme en 1975, de 9,222 millions d'onces.

2) *Les fonds rapatriés par les* néo-émigrés libanais du Golfe.

3) Les bénéfices à l'étranger des filiales des sociétés libanaises pour qui la guerre a été un stimulant : au lieu de se rétrécir et de végéter, elles ont essaimé à travers le monde, décuplant souvent leur chiffre d'affaires.

4) L'aide arabe, relativement modique (404 millions de dollars effectivement versés sur 2 milliards promis), mais néanmoins ressource sans contrepartie.

5) Un système bancaire qui a fonctionné pratiquement sans un raté dans les conditions les plus dramatiques et sans qu'une mesure restrictive ait été prise en huit années de guerre. Le capital confiance accumulé par les banques libanaises est très solide.

6) L'argent de la guerre, venu de partout pour financer les belligérants. Dans le pire des cas, à défaut de fonds, ceux-ci recevaient des armes, ce qui au moins évitait de sortir des devises pour les payer.

7) L'argent de l'O.L.P. — à coup sûr, le mouvement de libération le plus riche du monde, — qui entre, pour une part, dans l'argent de la guerre, mais pour une autre, déborde ce cadre, comprenant des dépenses civiles et des investissements financiers par l'intermédiaire du banquier attitré de la centrale palestinienne, l'Arab Bank. Dans la mesure où elle a été un des facteurs principaux de la crise libanaise, l'O.L.P. a certes été source de destruction économique qui dépasse de loin son apport financier. Il en est de même pour les autres belligérants. Il n'en reste pas moins que, d'un point de vue technique, l'argent de l'O.L.P. et, plus généralement, l'argent de la guerre ont constitué de substantielles rentrées de devises pour le Liban.

Résultat de ces facteurs conjugués : une balance des paiements, sauf en 1978, constamment et fortement excédentaire : + 1,4 milliard de dollars en 1981 (au taux d'aujourd'hui). Aujourd'hui, deux de ces piliers s'effondrent ou se lézardent.

Les fonds de l'O.L.P. *mis* en circulation au Liban diminueront beaucoup avec le départ des combattants palestiniens de Beyrouth, mais ils ne tariront pas complètement, en supposant même liquidée la présence résiduelle palestinienne à la Bekaa et au Nord. De plus, et surtout pour les opérations financières des Palestiniens, la place libanaise, avec son secret bancaire absolu qui a fait ses preuves, y compris face aux Israéliens, est trop commode pour être abandonnée.

L'argent de la guerre disparaîtra, mais avant lui aura disparu la guerre. Si donc la paix revenait durablement à Beyrouth, ces deux piliers de la livre seraient avantageusement remplacés par les affaires normales et par le tourisme. A condition qu'Israël ne contraigne pas le Liban, par un traité de paix imposé, à se couper de son hinterland économique arabe. Réflexion, à ce propos, d'un des principaux banquiers de la place : *« Si les Israéliens voient en nous de riches clients et s'ils veulent que nous puissions le demeurer, ils n'ont pas intérêt à détruire notre économie. S'ils voient en nous des concurrents sur un marché arabe, pour eux potentiels, alors, à Dieu va... »*

LUCIEN GEORGE.

Israël

LES DÉCLARATIONS DE M. HAWATMEH

Une partie de l'opposition travailliste accueille favorablement la proposition d'une reconnaissance mutuelle entre l'O.L.P. et Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem, on s'est refusé à apporter le moindre commentaire aux dernières déclarations de M. Nayef Hawatmeh, secrétaire général du Front démocratique pour la *libération de la Palestine*, qui souhaite une reconnaissance mutuelle entre l'O.L.P. et Israël *(le Monde* du 1er octobre). Cette attitude n'est pas surprenante, car elle traduit la volonté des dirigeanns israéliens de n'accorder aucune importance aux propos des dirigeants de *« l'organisation terroriste »*, comme plus généralement à toute manifestation de modération envers Israël dans le monde arabe.

Mais dans une partie de l'opposition travailliste, les propos de M. Hawatmeh ont été accueillis favorablement, notamment par M. Yossef Sarid, chef de file des « colombes » du parti travailliste, et par M. Uri Avneri, dirigeant du parti Chelli qui a rencontré cet été, à Beyrouth, M. Arafat et a assuré que ce dernier était prêt à accepter un processus conduisant l'O.L.P. à reconnaître Israël. M. Sarid a déclaré qu'*« il pouvait s'agir d'un tournant décisif »*, ajoutant toutefois : *« à condition que M. Hawatmeh ne revienne pas bientôt sur ce qu'il vient de dire »*.

En revanche, réaction très nettement négative de la part du *président du parti travailliste*, M. Shimon Pérès, qui s'est gardé d'apprécier la démarche de M. HaKatmeh et s'est contenté de rappeler la position de son parti en *soulignant* que *celle-ci* n'a pas « *évolué* » et que le parti refusait toujours la création d'un Etat palestinien. D'autre part, dans certains milieux politiques de Jérusalem, sans porter de jugement sur l'initiative de M. Hawatmeh, on note qu'elle pourrait indiquer un changement d'attitude du gouvernement de *Damas* dans la mesure *où le chef* du Front démocratique a toujours été considéré comme très proche du régime syrien.

Les déclarations de M. Hawatmeh ont été largement reproduites dans l'ensemble de la presse, et la radio nationale a diffusé une analyse positive faite par un professeur de l'université de Jérusalem, M. Yehoshua Porat, spécialiste des questions palestiniennes. Ce dernier a rappelé que dès 1969, le Front démocratique avait plus ou moins avancé l'idée d'une reconnaissance d'Israël et, plus tard, tenté d'apporter des changements à la charte de l'O.L.P., mais en vain. Devant la résistance de la plupart des dirigeants de la centrale palestinienne, M. Hawatmeh avait abandonné ses tentatives. M. Porat estime que le dirigeant du Front démocratique ne pouvait que revenir à la charge après un événement capital, comme l'évacuation de Beyrouth, car beaucoup de dirigeants palestiniens, selon lui, ont *compris que cette défaite pouvait* être transformée en victoire politique.

M. Porat voit dans les propos de M. Hawatmeh la volonté de reprendre de manière positive le « plan Reagan » en reconnaissant les besoins de sécurité d'Israël et la nécessité d'un lien entre un Etat palestinien et la Jordanie. Il a conclu que, si des réponses favorables aux déclarations du dirigeant palestinien venaient de Washington et de Jérusalem, il *y aurait fort à parier que* les *« modérés »* de l'O.L.P. *« gagneraient du terrain »* et que cela pourrait provoquer des scissions, des extrémistes comme M. Georges Habache pourraient être amenés à quitter l'O.L.P.

FRANCIS CORNU.

Le conflit a aggravé une inflation qui pourrait être de 130 % en 1982

De notre correspondant

Jérusalem. — Les Israéliens *s'inquiètent de la situation* économique du pays. Ils s'en préoccupent d'autant plus que l'aide américaine leur est indispensable et qu'ils voient se dégrader les relations entre Jérusalem et Washington.

L'indice des prix enregistré en août (+ 7,9 %) confirme que l'inflation s'accélère de nouveau, après avoir été — relativement — ralentie en 1981, la hausse annuelle ne *dépassant guère, si l'on* peut dire, les 100 %. Aujourd'hui, le ministre des finances, M. Aridor, estime qu'il *faut* s'attendre à un taux d'environ 130 % à la *fin de 1982. Il vient de faire* approuver un plan destiné à *« limiter »* l'inflation, notamment par une diminution du salaire réel des Israéliens. Mais dans un pays où les citoyens bénéficient d'un extraordinaire système d'indexation de leurs revenus sur la hausse du coût de la vie, il faudrait pour provoquer un changement vraiment sensible prendre des mesures draconiennes devant lesquelles le gouvernement hésite. Même les collègues de M. Aridor doutent de l'efficacité de son projet.

M. Itzhak Modaï, ministre sans portefeuille, a déclaré que les nouvelles dispositions n' *« auront pas plus d'effet qu'un cachet d'aspirine pour soigner une pneumonie »*. En sachant qu'il ne sera pas entendu, il réclame une politique d'austérité à ce point radicale qu'elle pourrait entraîner un arrêt de *l'immigration* — déjà au plus bas — et un mouvement d'émigration encore plus grave qu'il ne l'est actuellement (depuis deux ans, pour la *première fois dans l'histoire* du pays, le solde migratoire serait de l'aveu même du gouvernement nettement négatif).

Alors que la Banque des règlements internationaux classe Israël au onzième rang des pays les plus endettés, alors que, durant les six premiers mois de 1982, les exportations ont baissé en volume de 7 %, l'économie paraît plus fragile que jamais. D'autant plus que la guerre au Liban va coûter très cher et aggraver davantage les difficultés de M. Aridor. Déjà, fin juillet, celui-ci évaluait à 1,2 milliard de dollars les dépenses de cette campagne militaire. Mais depuis, ce *chiffre, qui* représente près de la moitié de l'aide américaine à Israël, est largement dépassé.

Après avoir pris des mesures qui n'assurent que partiellement *le financement* de ce coût (réduction des subventions de l'Etat sur les prix de consommation courante ; relèvement du taux de la T.V.A. ; rétablissement d'une taxe sur les voyages à l'étranger ; lancement d'un emprunt dont la souscription est obligatoire ; coupes dans le budget qui affectent tous les ministères, sauf celui de la défense), M. Aridor s'est rendu à Washington, le 13 septembre. Il s'agissait pour lui de sonder les intentions des Américains, avant de présenter officiellement dans quelques semaines la demande d'aide régulière (à titre économique et militaire) qui s'élève cette année à 2,2 milliards de dollars (cette aide est de loin la plus importante dans le budget des Etats-Unis, puisqu'elle constitue la moitié des dépenses de cette nature).

M. Aridor souhaitait que cette aide atteigne à l'avenir 3 milliards de dollars ; mais il est revenu avec la conviction que la partie serait délicate, car la volonté du gouvernement américain de restreindre ses dépenses peut l'amener ainsi que le Congrès, à se montrer moins généreux à l'égard d'Israël.

Résumant sans doute le sentiment de nombreux Israéliens, un haut fonctionnaire nous a déclaré : *« Les Américains n'ont pas besoin de recourir à de véritables pressions. Il leur suffit dans les conditions actuelles, où nous comptons le moindre dollar, de ne pas augmenter leur assistance pour avoir les moyens d'exercer une influence déterminante sur les décisions de notre gouvernement. »*

F. C.

● *L'auteur de l'attaque contre la mosquée El Aqsa* de Jérusalem le 11 avril, qui avait deux morts et plusieurs blessés, a été déclaré irresponsable par un expert psychiatrique, a-t-on appris jeudi 30 septembre. Allan Goodman, Américain de confession israélite, souffre d'une paranoïa à tendance schizoïde ; il avait toutefois été reconnu bon pour le service par un conseil de révision israélien l'an dernier. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

EN MARGE DE L'ASSEMBLÉE DE L'ONU

MM. Cheysson et Gromyko se sont surtout entretenus du Proche-Orient et des échanges commerciaux

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a eu vendredi 1er octobre à New-York, un long entretien, *« dans une atmosphère cordiale »*, déclare-t-on dans les milieux français, avec son collègue *soviétique* M. Gromiko, *qui* l'a reçu à déjeuner.

Les deux ministres, qui se rencontraient pour la troisième fois en un an, ont procédé à un tour d'horizon dans lequel le Proche-Orient et les échanges commerciaux bilatéraux ont tenu une place importante. Des divergences subsistent sur l'appréciation du plan Reagan pour le Proche-Orient, tandis que des convergences notables sont apparues sur les conslusions du sommet arabe de Fès. M. Cheysson s'est également entretenu vendredi avec son collègue chinois, M. Huang Hua, et avec le vice-ministre des affaire étrangères du Laos, M. Khampay Boupha.

Dans le discours qu'il a prononcé vendredi devant l'Assemblée des Nations unies, M. Gromyko a proposé un moratoire sur les essais nucléaires, y compris à des fins pacifiques, en attendant la conclusion d'un traité d'« *interdiction générale et complète des essais nucléaires* » (qui fait l'objet de négociations épisodiques entre Moscou, Londres et Washington).

Le ministre soviétique, qui a consacré une grande partie de son discours au désarmement, a vivement attaqué les Etats-Unis, les accusant de s'être engagés *« avec frénésie »* dans la course aux armements *« dans le but de s'y classer premiers »*. « *Les tromperies, l'hystérie et l'ivresse chauvine ont permis de faire approuver* (par les Américains) *des budgets militaires astronomiques.* » M. Gromyko a stigmatisé *« toutes les versions de guerre nucléaire envisagées par les apôtres de cette course aux armements : guerre-éclair, guerre prolongée, guerre limitée, guerre totale (...), mais on efface intentionnellement le fait que, dans le contexte actuel, il n'y aurait pas de vainqueurs »*, a-t-il ajouté.

A propos du Proche-Orient, M. Gromyko a déclaré que *« la tragédie libanaise a ses racines à Camp David, mais que tout homme sans préjugés doit reconnaître aujourd'hui que les traités de paix anti-arabes ne font que retarder l'établissement d'une paix équitable au Proche-Orient. »* Le ministre a ajouté : *« Israël aurait-il pu lancer son agression* (contre le Liban) *et perpétrer son génocide contre les Palestiniens s'il ne bénéficiait pas du prétendu « consensus stratégique » avec les Etats-Unis ? »*

Aux Nations unies, le discours du ministre soviétique a été perçu comme moins polémique dans le ton que celui de l'année dernière, commente notre correspondante Nicole Bernheim. Mais les advergences restent aussi profondes avec Washington. Il n'a d'ailleurs guère apporté d'éléments nouveaux, si ce n'est une allusion aux *« destructions délibérées d'installations nucléaires non militaires »*, qui est sans doute une référence à la destruction, par l'aviation israélienne, du réacteur irakien de Tamuz.

D'autre part, le secrétaire d'Etat américain, M. Schultz, a eu un entretien avec M. Huang Hua. *« Le développement des relations entre les deux pays ne se heurte plus à aucun obstacle majeur »*, a dit ensuite un haut fonctionnaire américain.

Mais les *« problèmes mineurs »* qui subsistent entre Washington et Pékin sont ceux de la poursuite des ventes d'armes américaines à Taiwan et des échanges commerciaux et de haute technologie.

LES ETATS-UNIS RECEVRONT A WILLIAMSBURG LE PROCHAIN SOMMET DES SEPT

Washington (A.F.P.). — Le prochain sommet annuel des sept pays occidentaux les plus industrialisés se tiendra au printemps 1983 à Williamsburg (*Virginie*), a annoncé la Maison Blanche vendredi 1er octobre. Ce sommet, qui réunira les chefs d'Etat ou de gouvernement du Canada, des Etats-Unis, de la *France*, de la *R.F.A.*, de la *Grande-Bretagne*, de l'Italie, du Japon ainsi que le président de la commission de la Communauté européenne, est consacré chaque année à la situation économique mondiale. La date n'ayant pas encore été décidée, le dernier sommet des « industrialisés » s'est tenu en juin, à Versailles.

Important centre touristique, Williamsburg est située à 250 kilomètres au sud de Washington.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● *L'AMIRAL RUBEN FRANCO* a remplacé, vendredi 1er octobre, à la tête de la marine argentine, l'amiral Jorge Anaya, dernier responsable encore en place de la junte militaire, qui avait lancé le pays en guerre contre la Grande-Bretagne à propos des Malouines. — *(Reuter.)*

Brésil

● LES DEUX CANDIDATS DU PARTI DEMOCRATIQUE SOCIAL (P.D.S.) aux postes de gouverneur et de vice-gouverneur de l'Etat de Bahia au Brésil, MM. Cleriston de Andrade et Rogerio Rego, et dix autres personnes, ont trouvé, vendredi 1er octobre, la mort dans un accident d'hélicoptère. Parmi les dix autres victimes de l'accident figurent le président de la banque de l'Etat de Bahia, M. Luiz Calmon, et les deux pilotes de l'hélicoptère. — *(A.F.P.)*

Chine

● LA CHINE PROCEDERA AU TIR D'UN MISSILE BALISTIQUE, entre le 7 et le 28 octobre, a annoncé vendredi 1er octobre Chine nouvelle. Le point d'impact du missile se situera au nord de Taiwan, a précisé l'agence. La Chine a déjà effectué plusieurs tirs de missiles balistiques intercontinentaux (I.C.B.M.), notamment en mai 1980. — *(A.F.P.)*.

● LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (H.C.R.) a annoncé le 1er octobre à Genève que la Chine venait d'adhérer aux *conventions* de 1951 et au protocole de 1967 sur le statut des réfuggiés. La Chine devra par conséquent assurer la protection *de tous les réfugiés venus* chercher asile sur son territoire. Elle devra non seulement respecter le principe du non-refoulement mais aussi *celui de la réunification des* famille. — *(Correspondance.)*

Chili

● CINQ ATTENTATS A L'EXPLOSIF ont eu lieu, vendredi 1er octobre à Santiago et à Valparaiso, faisant un mort. D'autre part, au moins quarante personnes *ont été arrêtées* lors de manifestations dans la capitale contre le chômage et pour la fin de la répression. Ces dernières semaines, *on a assisté* au *Chili* à une série de manifestations de rue *série* de manifestations de rues d'étudiants, de syndicalistes et d'intellectuels, hostiles à la *politique gouvernementale*. Les manifestants, liés à la gauche et à des mouvements catholiques, exigent le droit au retour des exilés politiques et dénoncent la détérioration de la situation économique. *(A.F.P.)*

EUROPE

LE CHANGEMENT DE CHANCELIER EN R.F.A.

Le Bundestag a adopté, vendredi 1ᵉʳ octobre, après un débat plus long et plus tendu que prévu la « motion de défiance constructive » déposée par l'opposition, par 256 voix contre 235, avec quatre abstentions (nos dernières éditions datées du 2 octobre). La majorité requise était de 249. En vertu de l'article 67 de la Loi fondamentale ouest-allemande, cette adoption a fait de M. Helmut Kohl, président du parti chrétien-démocrate, le nouveau chancelier de la République fédérale. Il a prêté serment en fin d'après-midi et devrait faire connaître lundi la composition de son gouvernement.

La presse ouest-allemande de ce samedi matin accueille sans surprise, mais également sans enthousiasme, y compris les journaux proches de la C.D.U., le changement de pouvoir à Bonn. « Die Welt » (conservateur) écrit : « Chacun a senti qu'il fallait prendre un nouveau départ, car la politique antérieure était exténuée (...). Il nous faut maintenant attendre la déclaration gouvernementale du chancelier Kohl. » La « Süddeutsche Zeitung » (libérale) se demande pour sa part si, pour procéder à ce changement, « on n'aurait pas pu agir différemment, de façon plus digne et plus crédible ».

A la Bourse de Francfort, la hausse qu'avaient enregistrée les marchés financiers lors de l'annonce de la rupture de la coalition social-démocrate et libérale, la semaine précédente, ne s'est pas renouvelée de façon sensible, bien que les investisseurs, dans l'ensemble, accordent davantage leur confiance à M. Kohl qu'à son prédécesseur. L'incertitude pesant sur les futures élections anticipées contribue à expliquer cette relative stagnation.

Dans les milieux communautaires de Bruxelles, on estime que la politique ouest-allemande ne devrait pas enregistrer de modification significative, puisque les trois postes les plus importants pour la C.E.E. — affaires étrangères, économie et agriculture — étaient détenus par le parti libéral et que celui-ci demeure au gouvernement. Mais on craint que la nouvelle équipe au pouvoir à Bonn ne se montre plus exigeante sur les contreparties qu'elle peut attendre de sa contribution financière, qui représente quelque 30 % des dépenses communautaires.

A Paris, différents dirigeants de l'opposition ont exprimé leur satisfaction ou adressé des messages de félicitations au chancelier Kohl. M. Mauroy, dès jeudi soir, avait estimé à New-York, au cours d'une conférence de presse tenue aux Nations unies, que les relations franco-allemandes, qui constituent « une des bases de la coopération européenne », ne devraient pas être affectées par ce changement. Le prochain sommet franco-allemand aura lieu normalement les 21 et 22 octobre prochains à Bonn, confirme-t-on dans les deux capitales. Le sommet germano-britannique des 28 et 29 octobre est également maintenu.

Les conditions de l'élection de M. Kohl ont provoqué un certain malaise à Bonn

De notre envoyée spéciale

Bonn. — Le verdict est tombé après six heures de débats : *« La motion de censure a recueilli deux cent cinquante-six voix. »* M. Schmidt se raidit, tandis que toute la partie droite du Bundestag croule sous les applaudissements. Il hésite pendant quelques secondes et, finalement, se décide à aller serrer la main de M. Kohl. M. Willy Brandt prend sur lui et le suit, sans chercher à dissimuler, ni dans l'expression ni dans la démarche ce que ce geste lui coûte.

Un chancelier s'en va, tête haute, après un dernier discours dans lequel tout fut dit : des impératifs politiques vitaux pour la République fédérale, de l'œuvre accomplie, des incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur ce pays. Un autre arrive, sans gloire, après que ses partisans, anciens ou récemment convertis, eurent cherché avant tout à rassurer, à se montrer ouverts, à incarner le calme et la sagesse après le désordre et la crise.

Au centre de ce débat, la légitimité du gouvernement qui s'installe. M. Schmidt, qui s'était assez peu exprimé ces dernières semaines, attaque très durement. Il rappelle aux libéraux leur slogan électoral de 1980 : *« Voter S.P.D., c'est voter pour Genscher et Schmidt contre Strauss »,* et leurs déclarations *de fidélité à la coalition socialo-libérale,* réitérées jusqu'au 9 septembre, huit jours avant son éclatement. Il dénonce le refus de consulter les électeurs, accuse la nouvelle coalition de manquer de sincérité lorsqu'elle annonce des élections pour le mois de mars, condamne un pouvoir qui s'installe dans une telle ambiguïté, au moyen d'une telle *« manœuvre »,* déplore les atteintes qu'elle porte à la crédibilité des institutions démocratiques : *« Quand les citoyens ne peuvent plus croire en ceux qui les dirigent, il leur est alors très difficile de croire à la démocratie. »*

Implacable réquisitoire moral, auquel les chrétiens-démocrates répondent par des arguments juridiques — la constitutionnalité de la procédure — et politique — l'urgence qu'il y avait à mettre en place *« un gouvernement qui gouverne ».* Mais les grandes questions, ce sont les sociaux-démocrates qui les posent, MM. Schmidt, Brandt, Wehner, la fameuse « troïka » du S.P.D., dans son dernier grand moment. La corde sensible, c'est Mme Hamm-Brücher qui la fait vibrer, l'une de celles qu'on appelle les *« dames du F.D.P. »,* montées aux barricades contre M. Genscher dès le 17 septembre.

La nouvelle coalition, elle, se défend parfois avec brio, lorsque est mis en doute son sens de la démocratie, et s'attache aux difficultés du moment — le chômage, surtout, — se posant en sauveur d'une économie qui va à l'eau.

Grand moment de la vie parlementaire ouest-allemande, ce débat eut le mérite de présenter clairement les incertitudes qu'affronte la République fédérale. La première porte sur la date des élections. La C.D.U. les promet pour mars 1983, après avoir négocié avec ses partenaires bavarois, qui les voulaient plus tôt, et avec les libéraux pour qui le plus tard était le mieux. Mais M. Kohl n'a pas le pouvoir de dissoudre le Bundestag, pouvoir qui revient uniquement au président de la République. Ce dernier, interrogé récemment par un député social-démocrate, a déclaré qu'il jugerait, le moment venu, de l'opportunité d'une dissolution.

Pour la nouvelle opposition, ce langage est clair : la consultation n'aura pas lieu à la date promise. Or il est évident que, plus les élections seront rapprochées, plus elles risquent de reproduire la situation apparue le 26 septembre en Hesse, et de laisser une chance, fût-elle faible, à une *« nouvelle majorité de gauche »* d'émerger.

En revanche, plus on en repousse le terme vers l'achèvement normal de la législature en 1984, et plus l'effet négatif de l'opération qu'ont menée vendredi les chrétiens démocrates et les libéraux sera atténué.

De cette date dépend la stratégie des sociaux-démocrates, à l'égard des « Verts » notamment. En dépendent aussi la répartition des rôles au sein du S.P.D. et l'avenir de M. Schmidt. Celui-ci pourrait accepter, comme le lui demande son parti, d'être à nouveau candidat à la chancellerie en mars 1983 ; mais il ne l'accepterait vraisemblablement plus un an et demi plus tard, à l'échéance normale du Bundestag élu le 5 octobre 1980.

Seconde incertitude : celle de la jeunesse et des idées qu'elle propage. Comment faut-il traiter, sur le plan social, sur celui des libertés et sur le plan électoral, cette masse de jeunes gens qui, non contents de manifester, viennent chahuter l'équilibre des institutions de la République fédérale ? Un député chrétien démocrate résumait assez bien un avis largement partagé : *« Ou bien on est un mouvement contestataire, ou bien on est un parti politique, mais on ne peut pas être les deux à la fois. »*

Quelle politique étrangère?

Les sociaux-démocrates ont, d'une certaine manière, beau jeu de reprocher à la nouvelle coalition, comme le faisait M. Brandt, de ne s'appuyer que sur une majorité parlementaire, et non sur une majorité d'électeurs. Rien ne dit pour l'instant que le S.P.D. serait en mesure de trouver cette majorité. Pour M. Brandt, la principale préoccupation de son parti face à ce phénomène de la jeunesse doit être de rechercher ce qu'il a avec lui de commun, de rassembler les hommes avec lesquels on peut s'entendre, et les thèmes qu'on peut défendre.

M. Geissler (C.D.U.) avait plutôt tendance à ramener le problème à celui du chômage, ce qui paraît une analyse à bien courte vue pour le futur ministre de... la jeunesse. M. Schmidt, qui n'a pas toujours tenu ce langage, déclarait quant à lui : *« Beaucoup d'entre nous, adultes, avons quelque peine à comprendre la jeunesse critique. Moi le premier, bien que j'aie, entre-temps, beaucoup appris. Mais nous devons, de part et d'autre, prendre au sérieux nos soucis, nos peurs, mais aussi nos espoirs et nos convictions, et chercher à nous comprendre. Sans idéalisme des citoyens, il n'y a pas d'Etat moral. Mais sans le contre-poids de la raison, l'idéalisme aveugle peut conduire au romantisme politique et au danger ».*

Autre incertitude, et non des moindres, celle qui concerne la politique étrangère du futur gouvernement et les relations inter-allemandes. M. Brandt a rappelé que c'est par hostilité à cette politique étrangère, dont ils prétendent assumer la continuité, que les chrétiens-démocrates ont cherché, il y a dix ans, à le renverser par le même procédé. La crainte des sociaux-démocrates est aujourd'hui que, sous le vocabulaire de la continuité, un gouvernement chrétien-démocrate ne laisse s'étioler ce qui fut leur grande œuvre.

Affirmer qu'on veut une politique de paix ne suffit pas, selon M. Schmidt, *« la politique de paix doit être construite en permanence, plus particulièrement entre les Etats qui se méfient les uns des autres et qui se menacent ».*

M. Brandt, de même, affirma que la politique de détente n'est pas un état de fait, mais un processus, qui, si l'on n'y veille, perdra de son dynamisme et de sa substance. On a relevé, dans le programme de gouvernement mis au point par la nouvelle coalition, qu'il est question de défendre une *« véritable politique de détente »,* ce qui laisse supposer un changement par rapport à celle qui était jusqu'à présent menée. Parmi les chrétiens-sociaux, on estime que M. Genscher s'est, depuis un certain temps, efforcé de minimiser les différences qui pouvaient exister dans ce domaine entre le S.P.D. et la C.D.U., car il trouvait que c'était là le principal obstacle à un changement d'alliance pour les libéraux.

Une chose paraît en tout cas certaine : les deux précédents chanceliers se sont illustrés, l'un comme l'autre, dans le domaine des relations internationales : M. Kohl devrait, quant à lui, laisser cette tâche à son ministre des affaires étrangères.

CLAIRE TRÉAN.

DANS LES RAPPORTS GERMANO-AMÉRICAINS

Washington s'attend à un changement de ton plutôt que de substance

De notre correspondant

Washington. — Pour saluer l'arrivée au pouvoir de M. Kohl, les Etats-Unis se sont contentés de quelques phrases de circonstance. Ils s'attendent à avoir « les mêmes relations étroites et amicales » avec le nouveau chancelier qu'avec son prédécesseur, étant entendu que « le maintien de solides relations [entre Bonn et Washington] est crucial pour la sécurité de l'Occident ».

Ces aimables banalités cachent une interrogation fébrile sur les conséquences de la victoire chrétienne-démocrate. Améliorera-t-elle les rapports — bien difficiles depuis quelque temps — entre les deux capitales ? Pour le moment, on s'attend davantage à un changement de ton que de substance.

S'exprimant à Berlin-Ouest en mars, M. Burns, ambassadeur des Etats-Unis en R.F.A., constatait avec inquiétude *« un manque croissant de compréhension entre nos deux pays ».* Il n'évoquait pas seulement les rapports Est-Ouest et la conjoncture économique, mais un desserrement plus profond des liens entre les deux peuples : *« une mise en question de l'héritage commun »* par les jeunes Américains et les jeunes Allemands. Washington ne compte pas sur M. Kohl pour combler magiquement un tel fossé. Mais son arrivée au pouvoir est jugée positive à plusieurs égards.

Il y a d'abord, dans l'entourage de M. Reagan, une satisfaction qu'on pourrait qualifier de dogmatique. Un déplacement à droite de l'Allemagne est apprécié par principe, comme avait été déploré un virage à gauche de la France. Avec M. Kohl, Bonn ne peut que se rapprocher un peu des thèses reaganiennes, tant pour les recettes économiques que pour la perception du communisme.

Il y a, d'autre part, un facteur personnel. Même si M. Schmidt s'était soucié de ne pas avoir avec M. Reagan des relations aussi tendues qu'avec M. Carter, on lui reprochait toujours ici une certaine arrogance. M. Kohl, qui n'est pas économiste et ne possède aucune expérience du gouvernement fédéral, a des raisons d'être plus modeste. En ce sens, il est plus proche de M. Reagan. Ceux qui regrettent le chancelier sortant sont des hommes comme MM George Shultz et Arthur Burns, qui faisaient partie, naguère, avec M. Giscard d'Estaing, du « club » des grands argentiers occidentaux.

Washington se félicite que M. Kohl soit plus favorable que son prédécesseur au déploiement des euromissiles en Allemagne fédérale, prévu l'année prochaine Question vitale aux yeux des dirigeants américains. Reste à savoir si le changement intervenu à Bonn n'aura pas un effet boomerang en « libérant » la gauche social-démocrate et en lui faisant prendre la tête de l'opposition aux euromissiles.

Pour les autres sujets de controverse, Washington ne voit pas une grande différence entre MM. Schmidt et Kohl. Le nouveau chancelier est trop lié à des hommes d'affaires engagés dans la construction du gazoduc sibérien pour pouvoir s'opposer à ce projet. Et il a toutes les raisons de se plaindre, comme son prédécesseur, des incertitudes de l'économie américaine : dollar, taux d'intérêt, etc.

Washington se demande, en somme, si son rapprochement théorique avec Bonn se traduira de manière pratique. Les tensions avaient commencé avant l'arrivée au pouvoir de M. Reagan. Elles risquent de se poursuivre après le départ de M. Schmidt. — R. S.

Les félicitations de l'opposition française

L'opposition en France, se félicite de l'élection de M. Kohl. Le président de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet et le président du C.D.S., M. Pierre Méhaignerie, se contentent d'adresser au chancelier fédéral leurs *« chaleureuses félicitations ».* Pour sa part, M. Hervé de Charette, délégué général du parti républicain, estime que l'accession au pouvoir d'une coalition *« dont les conceptions politiques économiques et sociales sont d'inspiration libérales contribuera à faire progresser l'idée que, avec des différences propres à chaque pays, la doctrine libérale est la véritable alternative au socialisme ».* M. de Charette estime que l'isolement de la France n'en sera que plus grand et que l'autorité internationale du gouvernement français en sera *« hélas affaiblie ».* Selon lui, le parti social-démocrate allemand *« était devenu incapable de conduire efficacement la politique de l'Allemagne et d'apporter sa contribution au progrès de l'Europe ».*

En revanche, M. Olivier Stirn, député U.D.F. du Calvados, rend hommage à M. Helmut Schmidt et ne dit mot de M. Helmut Kohl. Selon lui, l'ancien chancelier fédéral *« a su donner à la social-démocratie allemande l'image de la réussite. Sachant concilier l'économie de marché avec un dialogue social approfondi, il a contribué à faire de l'économie de son pays une des toutes premières du monde. Il a montré également que la social-démocratie n'excluait pas la fermeté en politique extérieure et militaire, qu'elle était tout à fait capable de lutter avec succès contre le terrorisme et qu'elle répondait à la double exigence du monde moderne, notamment en période de crise : générosité et compétence ».*

Dans la majorité, seul le P.C.F. a immédiatement fait connaître son sentiment. *L'Humanité* écrit, samedi 2 octobre, sous la signature de Paul Dupont, que *« le rapport des forces existant dans le monde — et en R.F.A. même — est incontournable et que M. Kohl devra en tenir compte, sans aucun doute, dans l'organisation de sa politique étrangère ». « Ses sympathies idéologiques étant ce qu'elles sont,* ajoute l'éditorialiste du quotidien du P.C.F., *on peut toutefois penser qu'il s'inclinera plus encore que Schmidt devant les vœux de Washington. La France n'aura sans doute guère à compter, de sa part, sur une sympathie supplémentaire. En privé, M. Kohl parle de « son grand ami Chirac »... »*

Espagne

LA PRÉPARATION DU SCRUTIN DU 28 OCTOBRE

Le début électoral accorde la priorité aux questions économiques

De notre correspondant

Madrid. — *Deux semaines avant le coup d'envoi officiel de la campagne électorale, les principaux partis politiques, à l'exception de la formation gouvernementale (U.C.D. (Union du centre démocratique), ont fait connaître leur programme. Le chômage dépasse 15 % de la population active et le rythme annuel de l'inflation avoisine les 15 %. Le débat électoral donne très logiquement la priorité aux questions économiques.*

Tout comme les socialistes (*le Monde* daté 19-20 septembre), les communistes ont particulièrement insisté, en présentant leur programme il y a quelques jours, sur leur promesse de créer des emplois : un million durant les quatre prochaines années. A cette fin, le secteur public, estiment-ils, doit jouer un rôle majeur dans la relance.

Leur programme propose notamment une augmentation de l'investissement public de 300 milliards de pesetas (près de 20 milliards de francs) pour stimuler l'emploi. Il prévoit par ailleurs que l'intervention de l'Etat dans le domaine industriel ne se limite plus, comme par le passé, à prendre en charge les entreprises en crise délaissées par le secteur privé.

Le P.C.E. entend financer cet effort supplémentaire du secteur public par une augmentation de la fiscalité directe. En matière de nationalisations, les communistes restent modérés. S'ils demandent celle des entreprises du secteur énergétique incluant notamment l'électricité, le pétrole et le charbon (déjà réalisée en grande partie, d'ailleurs), ils excluent, en revanche, celle des banques, tout en proposant quelques mesures du contrôle du crédit.

Les responsables du P.C.E. ont une double préoccupation. Ils entendent, d'une part, souligner ce qui les différencie du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), afin d'éviter que les électeurs communistes, soucieux de « voter utile » ne reportent leurs voix sur les socialistes, comme ils l'avaient fait, semble-t-il, lors des élections régionales andalouses du 23 mai dernier. Mais, d'autre part, le P.C.E. veut présenter un programme suffisamment proche de celui des socialistes pour rendre possible ce « front démocratique » incluant toutes les formations du centre et de la gauche dont il propose avec insistance la constitution.

Le parti de l'Alliance populaire, auquel tous les sondages accordent la seconde position derrière les socialistes, a présenté de son côté, le 20 septembre, un programme inspiré des thèses néolibérales et qui n'est pas sans rappeler celui du président Reagan. La formation de M. Fraga, qui affirme vouloir *« défendre l'économie de marché fondée sur la libre initiative privée »,* propose notamment d'importantes réductions fiscales, comme la suppression de l'impôt sur le patrimoine, la fixation d'un taux d'imposition individuel maximum, de fortes détaxations pour les investissements productifs et la diminution de la contribution patronale à la Sécurité sociale.

Les propositions de l'Alliance populaire sont directement inspirées de celles formulées à plusieurs reprises par les dirigeants de la confédération patronale C.E.O.E. Plusieurs représentants du patronat se présentent d'ailleurs aux élections sur les listes de ce parti.

Ce mouvement confirme la désaffection des milieux d'affaires à l'égard de l'U.C.D., due à la fois aux mauvaises perspectives électorales de cette dernière et à la politique économique du gouvernement, qualifiée dans les milieux patronaux d'interventionniste.

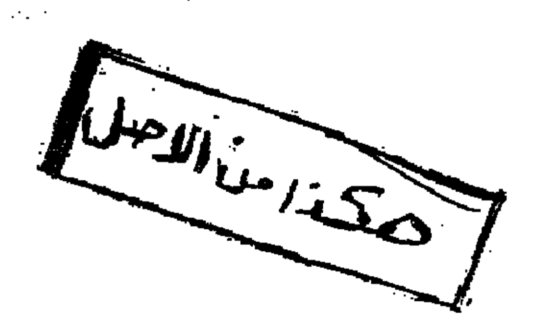
THIERRY MALINIAK.

Italie

NOUVEAU SUICIDE APRÈS LA FAILLITE DU BANCO AMBROSIANO

Milan (A.F.P., A.P.). — Le directeur général adjoint du Banco Ambrosiano, M. Giuseppe Della Cha, cinquante-quatre ans, s'est donné la mort, vendredi 1ᵉʳ octobre, à Milan, en se jetant du quatrième étage de la banque, apprend-on de bonne source. Ce suicide intervient alors que le Banco Ambrosiano, dont les dettes cumulées à l'Italie et à l'étranger dépassent 1 milliard de dollars, a été déclaré en faillite au début du mois de septembre.

D'autre part, la cour d'appel de Milan a confirmé vendredi, les condamnations prononcées contre Roberto Calvi et deux autres financiers, convaincus d'avoir exporté illégalement d'Italie plusieurs milliards de lires (près de 170 millions de francs) dans le cadre des activités illégales de la banque.



AFRIQUE

Tchad

Le ralliement du Sud permet à M. Hissène Habré de restaurer un pouvoir central fort à N'Djamena

N'Djamena. — Le Tchad est une somme de cicatrices. En témoigneraient, s'il le fallait, les murs criblés de trous et les toits effondrés de sa capitale, la ronde des gros porteurs Hercules C-130 qui ont ravitaillé, des semaines durant, le Nord en proie à la famine, ou encore, dans le Sud, les tournées de commissaires d'Etat pour rassurer les populations locales sur leur avenir alors que des soldats patrouillaient les rues de Moundou et de Sahr, les deux principales agglomérations de la région méridionale.

Mais, pour M. Hissène Habré, campé dans son rôle nouveau de chef d'Etat, une page est en train de se tourner. Il parle de *« nouvelle expérience »*. *« Pour la première fois depuis dix-sept ans*, dit-il, *les quatorze préfectures tchadiennes se retrouvent sous la même autorité. »* Dans l'extrême Nord, la bande d'Aouzou, qu'il a moins que jamais l'intention d'abandonner, est toujours contrôlée par les Libyens. Sur les frontières méridionales, quelques bandes de fuyards subsistent encore. A moins d'une aide étrangère, aucune subversion ou rébellion ne peut menacer une unité sur laquelle M. Hissène Habré insiste à chaque instant. A ses yeux, la *« dynamique de la réconciliation nationale »* devrait l'emporter.

M. Hissène Habré sera sans doute la vedette du prochain sommet franco-africain de Kinshasa, puisque cette conférence devrait, en fait, conforter sa place au sein du mouvement panafricain et être l'occasion de discussions « franches » avec M. Mitterrand. En l'espace d'un an, en effet, la situation s'est complètement retournée en faveur de ses hommes, les FAN ou Forces armées du Nord. En septembre 1981, ces derniers étaient parvenus à élargir, au détriment des Libyens, leur réduit de Koulbous, sur la frontière soudanaise, où ils s'étaient retirés, dans de très difficiles conditions, après avoir perdu, toujours face aux Libyens, la bataille de N'Djamena en décembre 1980. En novembre de l'an dernier, lorsque le colonel Kadhafi a ordonné le repli de ses troupes sur la bande d'Aouzou, les FAN ont occupé l'est du Tchad. Deux mois plus tard, ils tenaient également une grande partie du Nord du pays.

Depuis le refus opposé à toute négociation par M. Goukouni Oueddei, qui présidait une coalition mal soudée à N'djamena, a sans doute rendu possible une solution militaire au conflit. Le 7 juin, les FAN ont pris sans grande difficulté la capitale tchadienne. Les ralliements se sont alors précipités, notamment au sein des FAT (Forces armées tchadiennes « sudistes » du colonel Kamougue). Des négociations amorcées en juillet au Gabon, à l'initiative de M. Hissène Habré, n'ont rien donné. Entre-temps, les dissidents des FAT, de plus en plus nombreux, et les FAN ont préparé une offensive sur le Sud, contrairement aux prévisions des experts qui faisaient valoir que les pluies ralentiraient considérablement leur avance.

Bongor est tombée début août, Sahr le 27 du même mois et Moundou le 4 septembre. Le 19 septembre, les commandos FAN-FAT sont arrivés à Gore, sur la frontière centrafricaine. La résistance a été insignifiante, sauf à Manda, à quelques kilomètres de Sahr, et peut-être à Doba, sur la route de Sahr à Moundou. Cette dernière a été occupée en moins d'une heure alors que le colonel Kamougue, dont le petit avion venait de s'écraser en bout de piste, fuyait sa « capitale » à travers la brousse. En six semaines, le Sud a été occupé par les partisans de M. Hissène Habré. Si un climat de méfiance y subsiste à l'égard du Nord — il y est entretenu, notamment, par des rumeurs alarmistes et le plus souvent sans fondement, — les derniers fuyards qui traînent en brousse n'y représentent plus, fin septembre, une menace pour le pouvoir central.

Deux ambitions

Un pouvoir central fort et un projet politique unitaire, telles semblent, d'ailleurs, être les deux ambitions de M. Hissène Habré, si l'on s'en tient à ses propos, publics comme privés. Au lendemain de la prise de N'Djamena, il avait mis en place un Conseil d'Etat, qu'il préside et qui compte quelques commissaires qui ne sont pas membres du fameux

De notre envoyé spécial

C.C.-FAN, le conseil de commandement des FAN qui a dirigé ce que les « fanistes » présentent aujourd'hui comme leur « longue marche » sur N'Djamena.

M. Hissène Habré entend maintenant doter l'Etat, *« très prochainement »*, de deux instruments : un gouvernement *« le plus représentatif possible »* et une *« armée forte »*. Sur le premier point, comme on pouvait s'y attendre, toute idée fédérale est catégoriquement rejetée comme subversive. Aux yeux des FAN, le fédéralisme ne peut conduire qu'à la sécession. Il n'est pas non plus question de commencer par des élections jugées comme un *« luxe »* dans un pays bouleversé par dix-sept années de rébellions et de guerres, dont on ignore le nombre d'habitants — peut-être cinq millions, dont une bonne moitié de « Sudistes » coupés, ces trois dernières années, du reste du pays — et où l'administration ne reprend que *« timidement »* pied.

Le projet de M. Hissène Habré est, dans l'immédiat, de nommer un gouvernement choisi selon les critères de *« compétence, de géographie, de politique et de moralité »*. Il en aurait été autrement si, avant le 7 juin, les négociations recommandées par l'O.U.A. avaient eu lieu avec M. Goukouni Oueddei et si, après cette date, un compromis avait pu se dessiner avec M. Kamougué. Comme cela n'a pas été le cas, les FAN entendent aujourd'hui saisir la « chance » ainsi offerte de mettre en place un gouvernement avant tout « homogène », quitte à s'attirer d'« inévitables » reproches et à décevoir certains postulants.

Ce gouvernement sera chargé de remettre en route l'administration centrale et territoriale, d'assurer l'ordre et la sécurité, de rédiger un projet de Constitution et de procéder à un recensement afin que puisse être organisé un référendum sur le texte constitutionnel. Dans une troisième étape, des élections permettront *« en temps utile »* de doter le pays d'organes représentatifs permanents.

La volonté de M. Hissène Habré de doter le pays d'une armée *« forte et nombreuse »* — à partir des FAN et des FAT ralliées — va dans le même sens de l'unité nationale. *« Plus de saigneurs de guerre, plus de tendances, plus d'armées privées »*, a-t-il notamment répété, le 28 septembre, devant quelques journalistes présents à N'Djamena. Le Tchad couvre plus de deux fois la superficie de la France, et plusieurs régions, notamment dans le Nord, sont des déserts humains. En *« restructurant les FAN et les FAT »* pour les fondre dans une *« armée nationale »*, M. Hissène Habré opte pour une armée classique contre la formation de milices. Il entend équiper ses militaires d'un matériel « moderne » et, à ce titre, souhaite une aide occidentale, notamment américaine. De longues années de guerre ont produit l'*« Etat-néant »*, dit-il. Un fort instrument militaire sera le meilleur garant pour mettre un terme à la *« subversion »* et aux *« complots encouragés ou fomentés par l'étranger, aux visées libyennes sur le Nord et aux velléités de créer une « République cotonière »* dans le Sud. Il faut qu'elle se bâtisse *« très rapidement »*.

Un souci d'indépendance

Voilà le double projet, politique et militaire, que M. Hissène Habré a choisi au nom de la « réconciliation nationale » et de la « paix civile ». Il veut éviter les règlements de compte et les bavures, faire sentir à chacun qu'il a « sa place ». Il s'appuie déjà sur l'administration précédente — quatre mille fonctionnaires ont touché un salaire en septembre, pour la première fois depuis de trop longs mois. Mais il entend mettre un terme, dans la mesure du possible, aux abus du passé.

Dans cette perspective, la France est destinée à occuper une place non pas privilégiée, mais « particulière ». A N'Djamena, il y a encore une forte dose de soupçon à l'égard de Paris, notamment en raison de l'appui fourni à M. Goukouni Oueddei et à l'ancien GUNT (gouvernement d'union nationale de transition), mais aussi parce que l'on discerne encore mal les intentions françaises. M. Hissène Habré semble, cependant, décidé à relancer la coopération avec Paris sur *« des bases nouvelles »*. Visiblement, les *« relations excellentes »* qu'il souhaite avec le gouvernement français devront s'accommoder, le cas échéant, d'un souci très fort d'indépendance. *« Nous sommes le pays le plus pauvre d'Afrique, peut-être même le plus pauvre de cette planète »*, résume-t-il, avant d'ajouter : *« Nous n'avons pas une mentalité d'assistés. »*

Ce pays, ruiné par la guerre, en partie en proie à la famine, pratiquement sans administration, se retrouve aujourd'hui avec, à sa tête, le partisan d'un Etat fort, s'appuyant sur une solide petite troupe de fidèles, au nationalisme sourcilleux et qui entend prouver, avec une détermination qu'on aurait tort de sous-estimer, que le Tchad peut exister dans ses frontières, quitte à en découdre de nouveau pour chasser les Libyens de la bande d'Aouzou. Si l'avenir de ce pays semble, au mieux, l'affaire d'une lente et très délicate convalescence, un point au moins est sûr dès aujourd'hui : celui qui se trouve à sa tête a beau être réservé, il n'est sûrement pas de tempérament indécis et mettra tout en œuvre pour tenter de réaliser son projet et, ainsi, tenter d'écrire une nouvelle page d'histoire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

ASIE

Vietnam

LES PREMIERS ENFANTS « AMÉRASIENS » SONT PARTIS POUR LES ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant en Asie du Sud-Est.)

Bangkok. — Onze jeunes « Amérasiens » ont quitté, jeudi 30 septembre, Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon) pour les Etats-Unis. C'est la première fois que les dirigeants de Hanoï autorisent des enfants nés de mère vietnamienne et de père américain à partir légalement pour l'étranger en un groupe aussi nombreux.

Longtemps, personne ne voulut en entendre parler, de ces enfants de la guerre, ni au Vietnam ni aux Etats-Unis. Pour les uns et pour les autres, ils évoquaient trop de mauvais souvenirs. Mieux valait faire une croix sur le passé. On croisait dans les rues de Ho-Chi-Minh-Ville le regard triste et vide de ces « Amérasiens » qui, pour beaucoup, vivaient d'expédients. Ils n'avaient droit à rien. Pas de travail, pas d'école, pas de logement, pas de ration alimentaire. Des errants parfois condamnés à la délinquance.

Combien sont-ils au Sud-Vietnam ? Selon des sources autorisées, leur nombre se situerait autour de dix mille, la moyenne d'âge étant d'environ douze ans. Un millier de ces « sang-mêlés » dont la filiation paternelle est vérifiable pourraient valablement revendiquer la citoyenneté américaine. Cependant, les Etats-Unis entendent examiner cas par cas les dossiers de ces « possibles Américains ».

JACQUES DE BARRIN.

Le Monde

politique

LE POUVOIR ET LES SONDAGES D'OPINION

La « cote de popularité » de M. Mitterrand fléchit, celle de M. Mauroy se stabilise

Le baromètre mensuel de la Sofrès, publié samedi 2 octobre par « le Figaro-Magazine », fait apparaître un nouveau fléchissement de la « cote de confiance » de M. François Mitterrand : 51 % des personnes interrogées (entre le 17 et le 23 septembre, échantillon de 1 000 personnes en âge de voter) font confiance au président de la République « pour résoudre les problèmes qui se posent en France ». Ils étaient 54 % il y a un mois ; 43 % expriment un avis négatif (contre 46 % il y a un mois).

En revanche, la « cote de confiance » du premier ministre remonte d'un point et passe à 47 % d'avis positifs contre 46 % d'avis négatifs.

Au baromètre de popularité, M. Michel Rocard consolide sa première place (avec 59 % de personnes qui souhaitent lui voir jouer un rôle important, il gagne deux points), devant M. Jacques Delors (49 %, plus quatre points) et M. Pierre Mauroy (48 %, plus deux points).

Dans l'opposition, Mme Simone Veil reste la mieux placée avec 41 % (elle gagne trois points) devant M. Jacques Chirac, 38 %, qui perd six points. M. Valéry Giscard d'Estaing, avec 35 %, voit sa popularité progresser de quatre points après sa « rentrée » télévisée. M. Raymond Barre, avec 29 %, gagne trois points.

Au-delà de ces sondages réguliers, les services du premier ministre commandent régulièrement à un institut de sondage (B.V.A., qu'utilisait déjà M. Barre) des enquêtes qui permettent d'affiner l'étude des mouvements de l'opinion. Ces sondages confidentiels font apparaître une contradiction entre la perte de confiance qui atteint l'action du gouvernement dans son ensemble et le jugement positif porté sur de grands secteurs de la politique mise en œuvre par la gauche. Le gouvernement y voit l'amorce d'une amélioration de son crédit dans l'opinion.

L'amorce d'une « reconquête » ?

Comment convaincre des citoyens d'adhérer à un effort collectif quand ils semblent pour la plupart vous condamner en bloc tout en vous approuvant dans le détail ? Telle est la question qui embarrasse les experts du gouvernement chargés d'interpréter les dernières enquêtes d'opinion réalisées par B.V.A. pour le compte du service d'information et de diffusion (SID) placé sous la responsabilité du premier ministre (1).

Ces sondages confidentiels apportent deux indications apparemment contradictoires, qui confortent les indices fournis par plusieurs enquêtes rendues publiques par d'autres instituts. Premier constat : globalement, l'action du gouvernement de M. Pierre Mauroy suscite un désenchantement très net parmi toutes les tranches d'âge, presque toutes les professions et presque toutes les familles politiques.

Dans les tranches d'âge, c'est parmi les Français de vingt-cinq à trente-quatre ans que la baisse de confiance est la plus sensible. En avril 1982, quand on demandait aux gens de cet âge : « *Approuvez-vous les grandes lignes de l'action du gouvernement ?* », 57 % répondaient affirmativement et 35 % négativement. Cinq mois plus tard, ils ne sont plus que 46 % à dire oui contre 42 %.

Parmi les catégories professionnelles, les critiques émanent surtout des commerçants et des artisans. En avril, à la même question, 32 % répondaient oui et 50 % non. Aujourd'hui, on enregistre seulement 21 % de oui et 65 % de non. Il n'y a que chez les cadres moyens, les employés et les ouvriers que l'action gouvernementale continue de susciter plus de jugements positifs que d'opinions négatives.

Parmi les citoyens qui affichent leurs convictions politiques, on relève une crispation accentuée de la part des sympathisants du R.P.R. (qui ne sont plus que 11 % à approuver les grandes lignes de l'action du gouvernement, alors qu'en avril dernier on comptait parmi eux 19 % d'opinions favorables) et de la part des sympathisants de l'U.D.F. (14 % d'opinions favorables en septembre contre 16 % en avril dernier).

La déception est également perceptible chez les sympathisants socialistes (en avril : 79 % d'opinions favorables, en septembre : 74 %).

Une exception notable à cette tendance : les sympathisants communistes sont aujourd'hui plus nombreux qu'il y a cinq mois à approuver la politique du gouvernement : en avril, 71 % d'opinions positives, et 78 % en septembre.

Ce constat, globalement négatif, traduit clairement la montée des mécontentements catégoriels et des impatiences.

Défense de dévier

Le deuxième enseignement de ces sondages est beaucoup plus inattendu. Le jugement des Français, si critique sur l'action générale du gouvernement, a tendance à devenir positif quand il s'agit d'apprécier cette action dans de nombreux secteurs importants. Ainsi, de juillet à septembre, le rapport entre les satisfaits et les mécontents s'est accru de vingt-deux points au détriment des mécontents pour ce qui concerne la politique agricole, de vingt et un points pour ce qui concerne la lutte contre l'inflation, de vingt et un points également en matière de défense du franc, de dix-neuf points en matière de lutte pour l'emploi et de treize points dans le domaine de la politique étrangère et européenne.

Cela signifie, dans ces secteurs difficiles, que le gouvernement améliore peu à peu son crédit, sauf dans deux domaines : son attitude à l'égard du service militaire (— 4 points) et sa politique industrielle (— 7 points). Dans ces deux cas, toutefois, les mécontents demeurent nettement minoritaires.

Quand ils rapprochent ces deux indications, les experts gouvernementaux inclinent à penser que le jugement des citoyens sur le nouveau pouvoir n'est pas aussi tranché qu'on le croit. Ce qui faisait dire au premier ministre, le 17 septembre, devant les parlementaires socialistes, dans une formule sibylline : « *Les Français comprennent et approuvent les solutions et propositions que nous mettons en œuvre pour lutter contre la crise. Bien plus qu'on ne le croit. Et plus qu'ils ne le croient eux-mêmes.* »

Mais la gauche n'en tire, pour l'instant, aucun bénéfice politique. Les jugements sectoriels positifs ne suffisent pas à contrarier le sentiment de mécontentement prédominant. Comment favoriser une inversion de ces deux phénomènes ? Pour le gouvernement, il ne saurait surtout pas être question de changer de politique, puisque celle-ci semble de mieux en mieux appréciée. D'où l'insistance du premier ministre à affirmer la continuité de son action. Défense de dévier ! Si M. Mauroy « colle » parfaitement à la politique fixée et si la sortie du blocage des prix et des revenus s'effectue en douceur, l'amélioration du jugement des Français sur les actions du gouvernement devrait les conduire logiquement à formuler un jugement meilleur sur le gouvernement lui-même. Tel est le calcul et l'espoir du pouvoir.

ALAIN ROLLAT.

(1) Le contrat qui lie B.V.A. et le SID, établi sous le gouvernement de M. Barre, a été reconduit par M. Pierre Mauroy. B.V.A. réalise pour le SID de nombreuses enquêtes d'opinion, notamment sur l'image du premier ministre et l'action du gouvernement. Ces enquêtes ne sont pas rendues publiques.

LE CERES ET LES « ROCARDIENS » CONTESTENT LES ANALYSES DE M. POPEREN SUR LEUR RAPPROCHEMENT

L'analyse publiée par *Synthèse Flash*, bulletin édité par M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., selon laquelle des « *rapprochements d'intérêts locaux* » s'amorceraient au sein du parti socialiste entre le CERES et les rocardiens provoque de vives réactions parmi ces derniers.

Synthèse Flash remarquait également (*le Monde* du 1er octobre) une « *convergence d'argumentation constante* » entre les deux courants lors du comité directeur des 11 et 12 septembre et observait que l'un et l'autre phénomène pourraient constituer « *une donnée d'importance pour l'avenir à moyen terme* », donc pour la préparation du prochain congrès du P.S. qui devrait avoir lieu à l'automne 1983.

M. Didier Motchane, membre du secrétariat du P.S., animateur du CERES, qu'il a contribué à créer avec M. Jean-Pierre Chevènement, estime que de tels commentaires « *rabaissent en le falsifiant* » le débat politique et le ramène « *au niveau d'une misérable querelle de clans* ». M. Motchane estime que M. Poperen « *serait bien inspiré de consacrer ses efforts à rendre plus efficace et plus perceptible l'action des socialistes plutôt que de s'appliquer à ranimer des divisions anachroniques* ».

Pour sa part, M. Michel de la Fournière, proche de M. Rocard, membre du secrétariat national du P.S., nous a déclaré : « *Je ne vois aucune honte, ami de Michel Rocard, à avoir sur tel ou tel point la même analyse que les amis de Jean-Pierre Chevènement, mais il me semble avoir aussi, et souvent, des analyses communes avec les amis de M. Jospin. C'est pourquoi je regrette que certains cherchent à ressusciter à tout prix des courants internes, comme si le pouvoir qu'ils exercent pourtant largement au sein du P.S. avait besoin d'une opposition interne pour se justifier encore plus.* »

REMISES DE DÉCORATIONS A L'ÉLYSÉE

M. François Mitterrand a remis, vendredi 1er octobre au Palais de l'Elysée, leur décoration dans l'ordre de la Légion d'honneur à quatre personnalités : le compositeur Henri Dutilleux, promu commandeur ; M. Jean Cassou, élevé à la dignité de grand officier ; le cinéaste polonais Andrzej Wajda, au grade d'officier, et M. Michel Hidalgo, entraîneur de l'équipe de France de football, au grade de chevalier.

Le chef de l'Etat a aussi remis à la harpiste Lily Laskine la grand-croix dans l'ordre national du mérite. Dans une allocation, M. Mitterrand a évoqué les mérites de ces personnalités, déclarant, notamment, à l'écrivain et résistant Jean Cassou : « *Je me souviens de bien des jours où vous avez illuminé notre route.* »

LA FIN DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Les députés mettent à la charge du comité d'entreprise le financement des stages de formation économique

La session parlementaire extraordinaire, ouverte le 21 septembre, s'est achevée vendredi 1er octobre par l'adoption de plusieurs textes encore en navette entre les deux assemblées. La session ordinaire d'automne s'est ouverte samedi matin et se prolongera jusqu'à fin décembre. Vendredi, les députés ont adopté les textes suivants :

● *Développement des institutions représentatives du personnel :*

La commission mixte paritaire chargée de proposer un texte de compromis entre les deux assemblées n'ayant pas abouti à un accord, les députés ont adopté ce projet en deuxième lecture. Ils sont revenus au texte qu'ils avaient adopté en première lecture (*le Monde* du 10 juin 1982) en acceptant cependant des amendements de formes tendant à harmoniser entre elles les dispositions du projet, à les préciser ou à assurer la conformité du texte avec plusieurs directives européennes. Quelques amendements portant sur le fond ont également été adoptés : à l'article premier, il est indiqué que les retraités peuvent « *adhérer à un syndicat professionnel de leur choix* ». Cette disposition se substitue à celle qui prévoyait que les retraités ont la faculté de se constituer en syndicat spécifique.

Art. 3. — Tout intéressé — et non pas seulement l'employeur — pourra former un recours contre la désignation du délégué syndical.

Art. 5 et 18. — Il est précisé que l'indemnisation d'un délégué syndical ou d'un délégué du personnel dont le licenciement a été annulé n'est pas liée à l'effectivité de sa réintégration.

Art. 21. — Les comités d'entreprise seront désormais consultés sur le plan d'étalement des congés.

Art. 27. — A l'initiative du gouvernement, l'assemblée a décidé de mettre à la charge du comité d'entreprise — dans toutes les entreprises — le financement des stages de formation économique. Le texte adopté en première lecture stipulait que ce financement serait assuré par le comité d'entreprise dans les entreprises employant moins de cent salariés et par l'employeur dans les autres.

L'assemblée a également modifié les règles applicables aux comités de groupe.

● *Droit de grève dans la fonction publique :*

En deuxième lecture, le projet de loi relatif aux retenues pour absence de service des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (il s'agit d'une modification des dispositions qui, actuellement, limitent l'exercice du droit de grève de la fonction publique).

Les députés ont rétabli le texte qu'ils avaient adopté en première lecture (*le Monde* du 9 juillet) et que le Sénat avait profondément modifié.

● *Offices d'intervention agricole :*

En troisième et dernière lecture, le projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole et à l'organisation du marché. Le texte définitif ne diffère pas de celui que les députés avaient adopté en deuxième lecture (*le Monde* du 1er octobre). — L.Z.

● *L'Humanité critique*, vendredi 1er octobre, dans un article anonyme, intitulé : « Ne pas réhabiliter les assassins », le projet d'amnistie des faits relatifs à la guerre d'Algérie, adopté, le 29 septembre, par le conseil des ministres, et qui permettrait, notamment, aux généraux Salan et Jouhaud, dirigeants de l'O.A.S., d'être réintégrés complètement dans le cadre de réserve (*le Monde* du 30 septembre).

Au Sénat

M. RALITE : le secteur privé hospitalier n'a plus guère de défenseurs

Par 195 voix contre 105 (P.C., P.S., M.R.G.), le Sénat a rejeté une seconde fois le projet de loi tendant à supprimer le secteur privé dans les hôpitaux publics. A l'occasion du bref débat qui s'est institué, le ministre de la santé, M. Ralite, a souligné la portée des dispositions votées par l'Assemblée nationale.

« *A partir du 1er janvier 1983*, a-t-il précisé, *il n'y aura plus d'ouverture de consultation privée, il n'y aura plus de lits privés. Ceux qui, ayant une consultation privée, voudront réfléchir avant de choisir, pourront conserver leur consultation. S'ils décident de le faire en renonçant aux nouveaux avantages sociaux, ils le pourront jusqu'à 1986.*

» *Quant à la manifestation d'hier*, a ajouté le ministre, *nul, pas même Bernard Debré sur Europe 1, ne l'a justifiée par l'affaire du secteur privé. Dans les plus grands hôpitaux, comme la Pitié-Salpêtrière, il y a eu très peu de grève : les médecins attendent la publication du statut. Bref, le secteur privé n'a plus guère de défenseurs. Nous allons pouvoir assister à l'avènement d'une nouvelle dimension de la morale dans l'hôpital public !* »

Les sénateurs ont ensuite repoussé, en seconde lecture, le projet de loi concernant le plein exercice du droit de grève dans la fonction publique.

DÉCÈS DE M. GEORGES DARDEL ancien sénateur

M. Georges Dardel, ancien maire de Puteaux, ancien président du conseil général de la Seine, ancien sénateur (socialiste puis non inscrit) dans les Hauts-de-Seine, est décédé à Crans-sur-Sierre (Suisse).

Né le 13 avril 1919 à Valletot (Eure), cheminot de 1937 à 1946, Georges Dardel a commencé sa carrière politique en 1947, date à laquelle il fut élu maire de Puteaux. Il a exercé ce mandat jusqu'à sa démission en 1969. Sénateur de la Seine (1958-1968) puis des Hauts-de-Seine (1968-1977), il a été président du conseil général de la Seine de 1959 à 1965.

Les relations entre Georges Dardel et la S.F.I.O. puis le parti socialiste ont été tumultueuses. La fédération des Hauts-de-Seine avait été dissoute en 1969 à la suite des contacts noués entre les socialistes du département, conduits par M. Ceccaldi-Raynaud, adjoint au maire, et la majorité de l'époque. Invité à présenter sa démission de la S.F.I.O., Georges Dardel fut réintégré au sein de la famille socialiste à l'occasion de la création du nouveau parti socialiste.

En 1971, le comité directeur du P.S. lui interdit de se présenter aux élections municipales contre son ex-adjoint, M. Ceccaldi-Raynaud, devenu maire de Puteaux, qui avait passé alliance avec la majorité. Georges Dardel se présenta tout de même et, pendant la campagne, l'un de ses colleurs d'affiches fut abattu par des partisans de son adversaire. Une série de procès opposèrent alors l'ancien et le nouveau maire de la ville.

En mars 1973, Georges Dardel fut exclu du parti socialiste qui l'accusait d'avoir soutenu la candidature, aux élections législatives, d'un militant du P.S.U. alors que le P.S. présentait, dans la même circonscription, un membre de son bureau exécutif.

Georges Dardel a publié plusieurs ouvrages : l'Homme dans la cité de demain ; Quelle justice ? Puteaux = Chicago ; P... comme police respectueuse.

UNE MISSION PARLEMENTAIRE FRANÇAISE VA SE RENDRE EN U.R.S.S.

Une délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, conduite par son président, M. Maurice Faure, se rendra en Union soviétique du 4 au 18 octobre.

Cette visite fait suite à celle qu'une délégation du Soviet suprême de l'Union soviétique avait faite en France en décembre 1980, à l'invitation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Elle marquera la reprise de contact entre les institutions parlementaires des deux pays depuis le changement de majorité en France.

● *M. Jacques Chirac*, qui a regagné Paris jeudi 30 septembre, s'est entretenu avec M. Bongo, président de la République du Gabon, avant de quitter Libreville. Il a jugé « *insuffisant* » l'effort actuel de coopération entre la France et les pays africains, assurant que le gouvernement français « *disperse son aide* ».

● *M. Pierre Joxe renonce à la présidence du conseil régional de Bourgogne.* — M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a annoncé le 1er octobre qu'il renonçait à son poste de président du conseil régional de Bourgogne. Il a expliqué sa démission par « *la disponibilité accrue exigée demain par cette fonction, incompatible avec ses responsabilités parlementaires actuelles* ». Le groupe socialiste au conseil régional de Bourgogne a désigné M. André Billardon, député de Saône-et-Loire, vice-président du conseil régional, pour se présenter à la succession de M. Joxe, lors de la séance du 11 octobre.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. MARCHAIS RÉAFFIRME LA LOYAUTÉ DU P.C.F. ENVERS LES SOCIALISTES

Dans une interview au journal yougoslave *Komunist*, M. Georges Marchais déclare aborder « *avec confiance* » les élections municipales de mars 1983.

« *Nous souhaitons transformer ces élections*, souligne notamment le secrétaire général du P.C.F., *en une manifestation populaire à la fois contre le front de représailles de la droite et pour l'alliance de la gauche* ».

M. Marchais réaffirme aussi la « *loyauté* » du P.C.F. à l'égard de l'accord avec les socialistes, ajoutant que les communistes font « *tout ce qui dépend d'eux pour neutraliser les véritables actes de sabotage que les patrons commettent contre la relance économique* ».

LE P.C. PROPOSE A M. DEFFERRE DE CONDUIRE UNE LISTE D'UNION

M. Guy Hermier membre du bureau politique du P.C.F. a fait savoir vendredi 1er octobre que son parti est prêt à constituer à Marseille une liste d'union avec les socialistes conduite par M. Gaston Defferre. M. Hermier, qui a précisé qu' « aucun accord n'existe à ce jour », a souhaité que « cette liste soit largement ouverte à toutes les forces de progrès ».

Le député communiste des Bouches-du-Rhône a évoqué l'avant-projet de statut des grandes villes. Il l'a qualifié de positif mais a rappelé les réserves émises par son parti en ce qui concerne le découpage de Marseille qui « introduit, selon lui, une très grande disparité entre les quartiers de la ville »

A Amiens

LES SOCIALISTES REVENDIQUENT LA TÊTE DE LISTE

De notre correspondant

Amiens — La préparation des élections municipales provoque de fortes tensions au sein de la gauche. Les socialistes locaux revendiquent la tête de liste, alors que la municipalité est dirigée depuis 1971 par M. René Lamps (ancien député, P.C.), qui a l'intention de solliciter le renouvellement de son mandat.

Ils ont désigné comme chef de file M. Jean-Claude Dessein, député et adjoint au maire. A l'appui de leurs revendications, les socialistes se prévalent des résultats qu'ils ont obtenus à Amiens, tant à l'élection présidentielle de 1981 (15 568 voix contre 14 376 pour le P.C. au premier tour) qu'aux législatives qui ont suivi (19 578 suffrages pour M. Jean-Claude Dessein, et 15 200 pour M. Maxime Gremetz [P.C.] au premier tour).

M. Gilles Rovien (P.R.) avait, lui aussi, « fait » mieux que le candidat communiste avec 15 251 voix. Après avoir enlevé au P.C. le siège de M. Gremetz, M. Jean-Claude Dessein souhaite ravir, en mars prochain, la mairie, qui est dirigée par M. René Lamps depuis onze ans. « *Alors minoritaires au sein de la gauche, les socialistes amiénois ont participé aux deux dernières élections municipales sur les listes d'union à direction communiste* », souligne le P.S., qui ajoute : « *Partenaires loyaux, ils n'ont jamais manqué depuis 1971 à la solidarité municipale. Aujourd'hui, placés par le suffrage universel en tête de la gauche, les socialistes amiénois revendiquent normalement la direction de la liste.* »

Les communistes rappellent la position de la direction de leur parti : « *Là où le maire est socialiste, les communistes proposent la reconduction de l'équipe en place.* »

L'opposition, pour sa part, a constitué le club Jules-Verne, organisme de réflexion qui est composé de vingt-cinq membres du R.P.R., de vingt-cinq membres de l'U.D.F., et de socio professionnels, et qui est présidé par un avocat, Me Poulain. Sa tête de liste n'est pas encore connue.

M. C.

● *Arles* (Bouches-du-Rhône). Les socialistes d'Arles ont désigné leur tête de liste pour les prochaines élections municipales. Il s'agit de M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée. Le maire, M. Jacques Perrot (P.C.), dont M. Michel Vauzelle est l'un des adjoints, souhaite pour sa part conduire une liste d'union. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, M. Georges Marchais avait largement devancé M. François Mitterrand et, lors des élections législatives de juin, le candidat du P.C., M. Vincent Porelli, réélu au second tour, avait distancé le candidat socialiste, M. Siffre, de plus de 800 voix pour 78 094 suffrages exprimés dans la onzième circonscription.

● *Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).* — M. Jean Glavany, chef du cabinet du président de la République, a été désigné pour conduire la liste socialiste aux élections municipales dans cette ville. M. François Mitterrand y était arrivé en tête au premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril 1981, et y avait obtenu 53,77 % des suffrages le 10 mai. Le maire d'Issy-les-Moulineaux est M. André Santini, modéré.

Contre la réforme du statut municipal

M. GISCARD D'ESTAING APPORTE SON SOUTIEN AU MAIRE DE LYON

M. Giscard d'Estaing vient d'adresser à M. Francisque Collomb, sénateur (non-inscrit) du Rhône et maire de Lyon, une lettre dans laquelle il critique le projet de réforme du statut de la ville de Lyon et apporte au maire son « *soutien dans l'action résolue* » qu'il mène pour préserver l'actuel statut municipal.

« *Il est inadmissible*, estime-t-il, *que des modifications soient élaborées et arrêtées sans une concertation réelle avec les élus qui représentent légitimement la population de cette grande ville (...). Il est dangereux que l'orientation qui semble prévaloir conduise au démembrement d'une unité communale vivante et dynamique depuis l'origine de notre histoire. Les projets en cours, dérogatoires au droit commun, heurtent tous ceux qui, à Lyon comme à Marseille et Paris, entendent voir nos institutions municipales échapper aux manipulations.* »

● *Le comité de Paris du (P.C.M.L.* (parti communiste marxiste-léniniste) approuve le projet de statut de Paris « *car il représente une réelle réforme démocratique par rapport à la situation actuelle* ».

Le Monde

société

Les juifs de France après Sabra et Chatila

(Suite de la première page.)

Cependant, dès que le conflit algérien fut en voie de règlement et qu'il apparut aux juifs de France que leur pays voulait retrouver sa place dans le monde arabe, commencèrent les difficultés. Pour eux, il fallait d'évidence continuer à défendre Israël, toujours menacé, même si déjà certaines individualités à l'aile gauche de la communauté préconisaient au Moyen-Orient un rapprochement avec les Palestiniens.

Ainsi, pour un universitaire tel que Pierre Vidal-Naquet, dont l'isolement confine aujourd'hui au rejet et dont les combats contre la guerre d'Algérie et la torture allaient fixer la ligne de conduite, le « tournant » fut dès 1967 la guerre de six jours. « *J'avais moi aussi souligné la naissance d'Israël en 1947 dans cette communion émotionnelle qui fit pleurer de joie tous les juifs. Mais, à ce moment-là, j'ai eu honte d'une victoire, honte d'avoir participé à cette union sacrée, d'avoir été aux côtés de ceux qui tuent. L'État juif apparaissait soudain pour moi avec tous les symboles de la violence. On ne pouvait demander à des héritiers du dreyfusisme de cautionner des entreprises comme celles-là.* » Dans la même logique il dit aujourd'hui : « *On ne peut comme moi avoir dénoncé Massu et se taire devant Sharon. Dans la mesure où l'État d'Israël est l'expression du rêve messianique d'une société juste, l'idée qu'on puisse tuer ou laisser tuer au nom de ce rêve est une idée insupportable* ».

Discours marginal assurément. Mais la réalité profonde n'est pas non plus exprimée par la jeunesse du Betar, ce mouvement sioniste d'extrême droite soutenu par le parti au pouvoir à Jérusalem, toujours prompt à se mobiliser à l'autre bord de cet échiquier difficile. Il faut la rechercher hors des manifestations, dans les multiples débats internes, vifs souvent, entre jeunes et moins jeunes, que les massacres de Beyrouth ont de toute façon ébranlés, mais tout autant l'idée affreuse qu'Israël puisse avoir à en supporter la moindre part de responsabilités.

Ceux-là discutent à n'en plus finir sur les conséquences qu'ils doivent en tirer, sur l'attitude du gouvernement de M. Begin, sur la façon aussi dont leurs institutions ont réagi. Déjà, au mois de juin, immédiatement après l'intervention israélienne au Liban, ils avaient eu à se confronter mais avec une intensité moindre. Ce fut une première surprise. Quelques-uns en furent parfois choqués, mais la passion n'y apparut jamais aussi forte qu'elle peut être aujourd'hui. Certes, des clivages étaient évidents entre ceux qui invoquaient la nécessité de défendre Israël, « *quoi qu'il arrive et inconditionnellement* » et les autres, pour qui le judaïsme, fondé avant tout sur des critères d'ordre moral, ne pouvait se permettre n'importe quoi.

A vrai dire, la communauté juive de France préfère ces débats-là à ceux de la place publique. Ils ont pour elle le mérite d'une plus grande liberté, tant il est vrai qu'est profonde la crainte de voir tel ou tel propos « récupérés » et de donner l'occasion de proclamations hâtives de division. « *Bientôt vous finirez par nous voir en état de guerre civile...!* »

L'État-refuge

Bien sûr que non, car ce qui unit l'emporte de loin sur le reste. Il est évident qu'il n'y a pas actuellement d'accord sur l'intervention au Liban, mais il est tout aussi évident qu'il n'y a en revanche aucune faille dans l'expression d'une solidarité bien comprise avec un État qui, au regard de la diaspora, reste plus que jamais l'État-refuge.

« *Il s'agit aujourd'hui*, dit M. Henri Bulawco, *de savoir si l'État d'Israël apportera une dimension normalisatrice à la condition juive et si cette normalisation peut ou non conduire à une identification avec des méthodes que les juifs ont toujours condamnées et dont ils étaient depuis la nuit des temps les victimes.* »

Comment assurer cette solidarité sans exclure le droit à la critique ? Telle est bien la difficulté et c'est ce qui explique aux yeux de quelques-uns « *certains silences jugés incompréhensibles ou au contraire par trop explicables* ». Visé par le propos, le CRIF répond par la voix de MM. Jacques Kelman et Émile Touati : « *Dès le 20 septembre nous avons publié un communiqué rédigé le 19 et qui exprimait sans équivoque nos sentiments sur ce qui s'était passé à Sabra et à Chatila. Nous condamnions avec horreur ces massacres, fruits d'une vengeance aveugle, inhumaine et sans excuse, même si l'on peut rappeler les exactions abominables dont se sont rendues coupables les forces de l'O.L.P. envers les populations chrétiennes du Liban.*

» *Pour le reste, que nous reprochent certains censeurs, certaines belles âmes ? De ne pas avoir dans la foulée condamné Begin et Sharon. Ce n'est pas à nous de changer la majorité en Israël. Nous n'avons pas à infléchir la politique d'un Etat dont nous ne sommes pas citoyens, dans lequel nous ne votons pas, où nous ne sommes pas soldats, mais surtout nous ne sommes pas de ceux qui requièrent avant même d'avoir en main la première pièce du dossier. Cela dit, nous sommes persuadés que la lumière sera faite sur tous les aspects de ce drame. Pour le reste, on peut toujours trouver des gens aux attitudes évangéliques. C'est d'ailleurs aussi à notre portée. Mais la vraie morale doit tenir compte des faits. Il ne faut pas croire que, pour avoir vu d'autres hommes, en d'autres temps, réfugiés palestiniens, traités comme de nouveaux juifs des nations, ne nous préoccupe pas.* »

Le poids des Sépharades

En parlant ainsi, les représentants du CRIF reflètent à coup sûr l'opinion du plus grand nombre. La communauté juive de France, que l'on pouvait dire naguère frileuse, bourgeoise et soucieuse d'abord d'intégration, a beaucoup changé avec l'arrivée massive, dans les années 60 des juifs sépharades d'Afrique du Nord. Forts de leur passé, habités d'un sentiment religieux plus affirmé, ne faisant aucun complexe de leur judéité, ces nouveaux venus au solide tempérament ont bouleversé certaines habitudes, faisant oublier les soucis de sagesse et de discrétion des Ashkenazes. Aussi bien, la tentation serait forte aujourd'hui de voir en eux les plus extrémistes, les plus passionnés, les plus inconditionnels d'un Etat d'Israël où se trouvent établis aussi bon nombre d'entre eux, partis au temps de la décolonisation maghrébine. Là encore il faut distinguer. M. André Azoulay, président du mouvement Identité-dialogue, fondé en 1976, a précisément rassemblé autour de lui certains de ces nouveaux venus. « *Nous voulions*, explique-t-il, *que ces juifs d'Afrique du Nord et d'Orient se sentent, après leur déracinement, comme les autres. Voilà pour l'identité. Quant au dialogue, c'est celui plus que jamais nécessaire entre juifs et Musulmans.* »

Les adhérents au mouvement de M. Bulawco, bien que peu nombreux, mais dont les positions sociales ne sont pas négligeables, plaident pour les valeurs millénaires du judaïsme : liberté, tolérance, aspiration à la paix, reconnaissance de l'autre. A ceux qui déjà leur crient qu'ils vont prêter le flan à l'antisémitisme, ils répondent avec sérénité que c'est là un chantage devant lequel ils refusent de céder.

Et si, dans la communauté, beaucoup condamnent aujourd'hui la politique de la France socialiste, M. Azoulay rétorque que, « *personnellement et en tant que juif* », il ne s'est jamais autant senti rassuré, fondu parmi les autres, que depuis que M. Mitterrand est à la tête de l'Etat. « *Quand j'ai entendu son discours à la Knesset, je me suis dit que, ce jour-là, il n'y avait plus d'antisémitisme en France.* »

Mme Rita Talmann, professeur à l'université de Tours, n'est pas moins optimiste. D'abord en raison de ce qu'elle considère comme une « *ignorance considérable du judaïsme* » et « *la légèreté du débat que l'on peut entendre à la télévision ou dans la presse* ». « *Pour la première fois, avec les massacres de Sabra et de Chatila*, dit-elle, *un choc s'est produit, pas seulement en Israël, mais dans toute la Diaspora, dont le rôle est d'avoir une attitude autonome* ». Il est vrai, et elle le sait comme les autres, que les articles de certains journaux ont été mal ressentis, y compris dans la gauche juive. Mais il est vrai aussi que l'inflation verbale a sévi des deux côtés. Etait-ce malgré tout une réflexion suffisamment sérieuse sur le judaïsme, surtout pour une jeunesse désemparée ?

L'ambiguïté commence en réalité dès que l'on s'affronte sur les valeurs morales. « *Pour mes parents*, dit Mme Talmann, *la Déclaration française des droits de l'homme de 1789 était tout aussi importante que le judaïsme* ».

L'unité, dans ces conditions, serait-elle en jeu ? Pour le rabbin Jacques Grunewald, l'un des dirigeants de l'hebdomadaire *Tribune juive*, il y a d'abord une unité de destin, et, pour la quasi-totalité des juifs, il en résulte ce sentiment très fort en faveur d'Israël, non pas patrie mais Etat. C'est là quelque chose que les évènements n'ont certainement pas ébranlé. Car, pour ceux qui n'ont pas été les admirateurs de M. Begin, ce n'est pas Israël qui était en cause. La manière dont au contraire Israël devait réagir, le fait que le débat ait commencé là-bas aussitôt, n'ont pu que renforcer l'admiration pour une démocratie qui se révélait exemplaire. Beaucoup de juifs en France auraient d'ailleurs été déçus si ce débat n'avait pas eu lieu. Mais sans doute, en ce cas-là, ils auraient aussi cherché à expliquer cette carence. Aussi bien le rabbin Grunewald peut-il résumer la situation en ces quelques mots : « *Quand on me dit aujourd'hui :* « Pas ça, pas vous ! » *je suis très fier d'entendre ce langage.* « *Pas ça, pas nous !* », *d'accord, mais si ma réponse est utilisée pour servir un antisémitisme quelconque, cela, évidemment, peut conduire à une certaine prudence et même à des carences.* »

On retrouve là, une fois de plus, le regret exprimé par beaucoup de ne pas avoir entendu certaines personnalités, notamment religieuses, prendre position. Dans un tel climat, de quoi peut être fait l'avenir ? Il est d'abord à la merci d'un nouvel attentat, d'un nouveau drame qui relèguerait assurément à l'arrière-plan un débat qui, en fin de compte, est essentiellement politique. A bien écouter les uns et les autres, de Henri Hajdenberg, président du Renouveau juif apparu en 1976 pour « *combler un vide* », à André Azoulay, de Henri Bulawco à Jacques Kelman ou à Emile Touati, de la gauche à la droite, telles qu'elles peuvent s'exprimer dans la rue, une évidence s'impose : il peut y avoir et il y a dans la communauté juive en France des oppositions à telle ou telle politique du gouvernement israélien. Mais elles ne sont pas nées des derniers événements du Liban, qui n'ont permis que de les faire connaître et de les amplifier. Si elles peuvent avoir leur influence pour faire évoluer dans tel ou tel sens certaines pensées, certains courants d'opinion, elles ne paraissent pas devoir jamais remettre en cause la communauté de destin entre le peuple juif et un Etat d'Israël idéalisé ou non, que personne finalement n'a jamais remis en question.

Il reste que les massacres de Sabra et de Chatila, qui ne sont pas plus Oradour que Copernic ne fut une nouvelle « Nuit de cristal », auront suffisamment commotionné un peuple pour que lui soient épargnées désormais des références inconvenantes. « *En quoi cette nuit diffère-t-elle des autres nuits* », dit une prière du Yom Kippour ? En quoi cette guerre diffère-t-elle des autres guerres ? Le fait que déjà beaucoup se soient posé la question suffit à faire apparaître effectivement une différence.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Il y a deux ans, Copernic

Deux ans après l'attentat de la rue Copernic, à Paris, où en est l'enquête sur cette explosion meurtrière ? Les faits demeurent : la mort de quatre personnes, les blessés devant la synagogue visée, les dix kilos de penthrite placés dans la sacoche d'une moto, la violence de la déflagration, le 3 octobre 1980. Mais les « pistes » avancées au début de l'enquête se sont, pour la plupart, évanouies. Il n'est plus question d'accuser l'extrême droite néonazie, de suggérer des origines espagnoles, chypriotes ou lybiennes... Non ! la police est désormais sûre d'elle et le fut rapidement : l'attentat de la rue Copernic a été commis par un groupe palestinien marginal.

Selon les informations d'un service secret occidental, cinq hommes, tous partis de Beyrouth, sont arrivés en France par avion, dans des vols différents, ont commis l'attentat, puis sont repartis immédiatement ensemble. Deux ou trois seraient parfaitement identifiés, mais n'ont jamais pu être photographiés. Leurs noms et pseudonymes n'ont pas été retrouvés sur les listes de voyageurs des compagnies aériennes.

Deux terroristes avaient laissé derrière eux quelques traces. On les connaît sous leurs noms d'emprunt chypriotes : Alexander Panadryu et Joseph Mathias. Pour autant, Chypre n'a rien à voir dans tout cela. Plus simplement, une officine d'un genre particulier imprimait alors, à Beyrouth, des faux passeports chypriotes, maltais, mauritaniens et kenyans.

Ainsi, la conviction des policiers est faite. Mais sans preuves, sans éléments matériels ou si peu. Contrairement à l'idée répandue, les services secrets israéliens auraient donné fort peu de renseignements. L'instruction – d'abord confiée à la Cour de sûreté de l'Etat, puis à M. Guy Joly – est désormais conduite par M. Jean-Louis Bruguière, désigné depuis quelques jours.

De l'attentat de la rue Copernic à l'attentat d'octobre 1981 – qui fit un mort devant la synagogue d'Anvers – en Belgique, il n'y aurait qu'un pas. Les enquêteurs belges et français en semblent convaincus. De même y a-t-il des points communs entre la tuerie de la rue des Rosiers, à Paris, et le récent mitraillage d'une synagogue à Bruxelles. Comme s'il y avait eu, par deux fois, un enchaînement logique entre la France et la Belgique.

L. G.

SCIENCES

UN FRANÇAIS PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ASTRONAUTIQUE INTERNATIONALE

La Fédération astronautique internationale, dont le congrès est actuellement réuni à Paris, a porté à sa présidence M. Roger Chevalier, vice-président de l'Aérospatiale (SNIAS). M. Chevalier succède à M. Perek (Tchécoslovaquie). Son mandat d'un an est renouvelable une fois.

[Né le 3 mai 1922 à Marseille, M. Chevalier est polytechnicien et ingénieur de l'aéronautique. Après avoir été ingénieur en chef à Nord-Aviation, il est, en 1960, directeur technique, puis directeur général de la Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques. A ce titre, il a participé à la réalisation de la fusée Diamant qui mit en orbite le premier satellite français. En 1970, il devient directeur technique général de l'Aérospatiale où s'est poursuivie sa carrière.]

AUX ÉTATS-UNIS

Le « procès nucléaire du siècle »

Plus de mille plaignants s'estiment victimes des expériences atomiques dans le Nevada

De notre correspondante

New-York. – L'un des procès les plus embarrassants pour le gouvernement fédéral vient de s'ouvrir à Salt-Lake-City (Utah) : mille cent quatre-vingt-douze plaignants accusent l'administration centrale d'être responsable des drames familiaux et financiers qui les accablent depuis la grande vague d'essais nucléaires en plein air des années 50. Entre 1951 et 1962, plus de cent engins atomiques ont, en effet, été testés dans le désert du Nevada. Ce n'est qu'en 1963, à la suite d'un accord américano-soviétique, que les expériences devinrent souterraines.

Tout a commencé en 1953 lorsque onze éleveurs de moutons de la région de Cedar-City, dont les troupeaux paissaient à des distances variant de 60 kilomètres au nord à 280 kilomètres à l'est du centre d'essais, virent leurs bêtes mourir. Quelque quatre mille moutons sur un total de onze mille passèrent ainsi de vie à trépas au printemps de 1953, exhibant de mystérieuses blessures au museau et dans les oreilles. De surcroît, les agneaux nés ce printemps-là étaient particulièrement nerveux et chétifs.

A l'époque, la plainte des éleveurs fut déclarée irrecevable, les avocats du gouvernement fédéral faisant valoir que les moutons avaient, en fait, été victimes d'un hiver particulièrement rigoureux et de maladies infectieuses.

La « mystérieuse affaire du Nevada » resurgissait, cependant, périodiquement dans l'actualité : des cancérologues faisaient état d'un nombre particulièrement élevé de cas dans la région. Hollywood s'en mêlait en rappelant la mort prématurée, à la suite de tumeurs malignes, d'acteurs comme Susan Hayward, qui avaient tourné des westerns au Nevada, à l'époque des essais nucléaires en plein air.

Une première enquête truquée

En janvier dernier, les éleveurs de moutons revenaient à la charge, leur avocat, Me Dan Bushnell, apportant la preuve qu'en 1956 le gouvernement fédéral avait dissimulé certains éléments de l'enquête.

En mai dernier, le même juge, M. Sherman Christensen, qui avait rendu l'arrêt favorable au gouvernement il y a vingt-six ans, admettait que l'enquête avait été truquée et déclarait la plainte des « ranchers » recevable.

Entre-temps, les éleveurs de moutons ont trouvé de nouveaux alliés : quelque neuf cents habitants de la région dont les familles ont pâti plus ou moins gravement des retombées nucléaires et plusieurs centaines de soldats qui étaient cantonnés aux abords du site des essais et qui demandent des réparations au Congrès. En 1953, les éleveurs demandaient 226 000 dollars de dommages-intérêts pour la mort de leurs bêtes. Aujourd'hui, ce sont des centaines de particuliers qui demandent justice pour des faits infiniment plus graves.

Des familles entières affirment avoir été décimées par les retombées nucléaires. Elles font valoir qu'à l'époque, le gouvernement fédéral ayant assuré que les risques étaient minimes, elles allaient volontiers contempler, au petit matin, le merveilleux feu d'artifice des essais sur le désert.

Les plaignants déclarent avoir alors éprouvé de vives démangeaisons. Certains ont eu, « *même sous leurs vêtements, des coups de soleil qui se transformaient en ampoules* ».

Peggy Orton, une écolière rousse, vive et intelligente, qui habitait la petite ville de Parowan, est tombée malade en novembre 1959 et est morte de leucémie aiguë en mars.

Mme Jo Ann Workman raconte que, étant au collège de Saint-George, en 1953, elle s'est aperçue, un matin, en se coiffant, qu'elle perdait en abondance non seulement ses cheveux, mais aussi la peau de son crâne. Elle a continué à perdre ses cheveux pendant vingt ans et, aujourd'hui, elle est atteinte d'un cancer.

Mme Martha Bordoli Laird rapporte que son fils, Martin, est mort de leucémie à sept ans, en 1956. Sa sœur, son beau-frère et sa belle-sœur sont morts d'un cancer ; son mari en est atteint. Parmi ses sept enfants, il y a eu plusieurs cas de fausses couches, d'enfants morts-nés et de maladies atteignant le système circulatoire et musculaire. Il y a eu trente-huit cas de cancer, dont quatorze mortels, parmi ses voisins immédiats.

En 1977, un cancérologue de l'université de l'Utah, le docteur Joseph Lyon, avait commencé une enquête sur les incidences possibles des essais des années 50 au Nevada. Il avait, alors, été accusé d' « *hystérie écologique* ». En 1979, il publiait ses conclusions dans le très respecté *New England Journal of Medecine* : chez les enfants nés dans l'Utah entre 1951 et 1958, les cas de leucémie s'étaient accrus de 40 %. Parmi les enfants nés dans la région frontière avec le Nevada, les cas avaient plus que triplé.

Le procès de Salt-Lake-City pourrait durer plusieurs mois, avec de nombreuses batailles d' « experts », et être le « procès nucléaire du siècle », ne serait-ce que par le nombre des plaignants. Dans le climat passionnel qui règne actuellement aux Etats-Unis sur l'opportunité de l'arme nucléaire, son déroulement et ses conclusions vont être examinés à la loupe.

NICOLE BERNHEIM.

RELIGION

LE PÈRE BOLET AUMONIER DES ARTISTES

Le Père Pierre Bolet vient d'être nommé aumônier national des artistes par l'épiscopat français en remplacement du Père Philippe Dagonnet, décédé.

[Né le 2 août 1934 à Bienvillers-au-Bois (Pas-de-Calais), Pierre Bolet a fait des études universitaires en philosophie et sciences humaines à Paris, Genève et Madrid. Il a été délégué de l'UNESCO à la formation des cadres pour l'Afrique noire et permanent national au Secours catholique.

Entré chez les Dominicains en 1965, il a été ordonné prêtre en 1968.]

● *Les présidents des principales académies des sciences* du monde entier et des scientifiques se sont réunis récemment au Vatican, à l'appel de l'Académie pontificale des sciences, pour prendre position devant la menace d'une guerre nucléaire. Ces soixante-quatre scientifiques, venant de l'Est et de l'Ouest des nations développées et de celles en voie de développement, ont qualifié la menace de guerre nucléaire de « *plus grand défi moral auquel l'humanité ait jamais dû faire face* », avant de lancer un appel aux dirigeants politiques, scientifiques et religieux pour faire en sorte qu'un tel conflit n'ait jamais lieu. Les Français présents étaient les professeurs Jacquinot, président de l'Académie des sciences, Lejeune et Leprince-Ringuet, membres de l'Académie pontificale des sciences.

RECEVANT LES ÉVÊQUES DE LA RÉGION PARISIENNE

Jean-Paul II exprime son désir de revenir en France

Correspondance

Rome. – Jean-Paul II recevant, le 1er octobre, les évêques des huit diocèses de l'Ile-de-France venus à Rome pour la visite quinquennale *ad limina* a exprimé clairement son désir de se rendre à nouveau en France : « *J'espère bientôt avoir l'occasion d'étendre cette visite à d'autres régions de ce pays pour jouir du témoignage de votre foi, vous apporter le mien et resserrer ensemble notre unité autour du Seigneur Jésus-Christ.* »

Il y a cinq ans, le cardinal Marty, alors archevêque de Paris, avait présenté un rapport de synthèse sur l'ensemble de la région parisienne et ses problèmes. Estimant que, depuis, il n'y avait pas eu de changement assez significatif, les évêques de l'Ile-de-France, à l'occasion de cette dernière visite *ad limina*, ont préféré présenter un rapport sur quatre points : l'œcuménisme, puisque toutes les variantes possibles des confessions chrétiennes sont représentées dans la capitale française ; les missions dans le monde ouvrier ; le monde universitaire et scolaire, et l'univers carcéral, puisque dans la région parisienne est concentrée une forte proportion des détenus du pays.

Le problème de la catéchèse a été, en revanche, le thème central de l'allocution prononcée par Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Et c'est à cette question que le pape a consacré l'essentiel de son discours de réponse. Evoquant l'évolution de la société, qui implique le renouvellement des pratiques de la catéchèse, Jean-Paul II a à la fois insisté sur la nécessité de « *parfaire* » les instruments de travail, mais a souligné aussi, à trois reprises, que ce sont les évêques qui sont, en premier lieu, responsables de la catéchèse : « *Pour atteindre ces objectifs, vous avez tenu à proposer aux catéchistes des instruments de travail qui ont fait l'objet de nombreuses recherches et mises au point. Il faudra toujours les parfaire en tenant compte de l'expérience et des sages remarques formulées en ce domaine. Ces programmes de catéchèse peuvent donner l'impression d'un certain foisonnement.* » Evoquant les polémiques suscitées par certains textes ou certaines méthodes, le pape a précisé : « *Je sais que certaines productions catéchétiques ou certaines conditions nouvelles de catéchèse ont soulevé çà et là des inquiétudes et des critiques de la part de certains chrétiens. (...) Je comprends que ces dernières vous fassent souffrir, car elles vous atteignent dans votre conscience d'évêques responsables. Pourtant vous ne devez pas en concevoir trop d'amertume. Accueillez-les avec sérénité. (...) Mais, dans les diocèses dont vous avez la charge, aucune personne ni aucun groupe privé ne saurait suspecter ni remettre en cause votre responsabilité primordiale en ce domaine, ni l'autorité qui lui est inhérente.* »

MARC SEMO.

POLICE

LA CIRCULATION A PARIS

La grève prétexte des « bâtons blancs »

A l'agitation, tout prétexte est bon. Interdite de manifestation, jeudi 30 septembre, la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.) – 2,83 % aux dernières élections professionnelles nationales, et classée à l'extrême droite du syndicalisme policier – s'est trouvée subitement un nouvel objectif. Elle vient, en effet, d'appeler les policiers des compagnies de circulation parisienne à une *« grève des bâtons blancs »*, lundi 4 octobre.

Pourquoi ? Parce que, ajoute la F.P.I.P., l'administration aurait décidé *« en dernière minute, sans concertation syndicale, de modifier les structures des compagnies de circulation de Paris »*, en particulier celles des places de l'Etoile et de l'Opéra. Peu au fait des structures policières, mais s'en tenant à sa connaissance concrète des encombrements parisiens, le profane avoue ne pas bien comprendre l'enjeu...

Une réorganisation des compagnies chargées de régenter et de faciliter la circulation dans les rues de la capitale sera, en effet, mise en œuvre, à partir de lundi. La F.P.I.P. fait semblant de la découvrir, alors que les syndicats en ont été informés à l'avance par le préfet de police, M. Jean Perier. « Il s'agit, précise-t-on à la préfecture de police, de faire en sorte que les agents soient mieux distribués, moins en voiture et plus aux carrefours. Bref, d'assurer une plus grande mobilité. » La nouvelle formule – expérimentée durant un mois – entraîne à la fois une nouvelle répartition, moins statique, des effectifs, une réorganisation du commandement de ces compagnies de circulation : *« Un commandement davantage diffusé, plus près des hommes, de façon que l'on sache vite pourquoi cela bouchonne. »* Certains services, relevant d'une conception plus figée, sont supprimés : ainsi de cette unité extrêmement spécialisée de vingt-cinq gardiens de la paix... chargés en permanence de la place de l'Etoile.

Rien de plus, rien de moins. En mal de *casus belli*, la F.P.I.P. pourrait, à ce rythme, s'en prendre à toute innovation. Il n'en manque pas à Paris, ce qui rassurerait plutôt. Ainsi, ce même lundi 4 octobre, la préfecture de police crée-t-elle des patrouilles cyclistes qui remplaceront certaines patrouilles *motorisées ou piétonnes*. Les « hirondelles » – cinq cents agents répartis dans chacun des vingt arrondissements – sont donc de retour. Elles illustrent, précise-t-on, une nouvelle « technique d'îlotage » permettant un *« meilleur contact avec l'environnement »* que dans une voiture, et un rythme de passage plus fréquent qu'une patrouille piétonne.

EDWY PLENEL.

POLÉMIQUE DANS LE DOUBS APRÈS UN VOYAGE DE M. CHEVÈNEMENT

Des ministres surprotégés

A quelques jours des meetings qu'elle organise jeudi 7 octobre à Paris, l'Union des syndicats catégoriels de police (U.S.C.P.) a trouvé un nouveau cheval de bataille : la protection « excessive » des ministres socialistes lors de leurs voyages en province. A l'origine, une petite affaire bizontine.

Samedi 27 septembre, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État, ministre de la recherche et de l'industrie, se rend à Besançon pour y visiter le salon Micronora, consacré à la petite mécanique et à la robotique. Il y annoncera la création d'un millier d'emplois, dans le cadre de la diversification de l'industrie horlogère. Ce n'est pas tant le contenu que la forme de la visite qui exaspère M. Bernard Barthod, secrétaire régional du Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.), membre de l'U.S.C.P. Le matin même, dans les colonnes de *l'Est républicain*, il affirme que *« jamais, depuis longtemps, un membre du gouvernement (...) n'a fait l'objet d'un déploiement de forces aussi conséquent (...) : au total, près de cent fonctionnaires pour assurer la sécurité d'un enfant du pays »*.

Indignation du commissaire de la République de la région, M. Jean Amet, qui, le lendemain, assure que *« le syndicat indépendant a truqué les chiffres »*, et dénonce ses *« arrière-pensées politiques manifestes »*. Selon la préfecture, en prévision d'*« incidents éventuels »*, seuls quarante-huit fonctionnaires en tenue et cinq en civil avaient été mobilisés, dont certains pour le contrôle de la circulation. Le parti socialiste renchérit et souligne l'appartenance au R.P.R. de M. Barthod.

On ne s'en tient pas là. Les vieilles histoires se mêlent aux nouvelles. M. Rémy Halbwax, secrétaire général du S.I.P.N., se rend mercredi 29 septembre à Besançon, tient une conférence de presse et rappelle un différend ancien avec le même commissaire de la République : M. Amet, alors préfet de Seine-Saint-Denis, aurait parlé des « risques du métier » lors de la mort en service d'un policier, en 1980. Le P.S. revient à la charge, et M. Joseph Pinard, député (P.S.) du Doubs et maire adjoint de Besançon, critique, mercredi à FR 3, cette *« opération politique orchestrée »* qui *« tente d'éclipser »* les mesures annoncées par M. Chevènement. Hélas ! il commet l'imprudence de confondre le S.I.P.N. et la F.P.I.P., plus marquée à l'extrême droite, et dont le préfet de police vient d'interdire une manifestation à Paris.

Imbroglio des sigles et des appartenances... M. Halbwax saisit l'opportunité et annonce son intention de déposer plainte pour diffamation contre M. Pinard.

Reste, par-delà l'anecdote, une circulaire de M. Gaston Defferre concernant les déplacements des membres du gouvernement en province, adressée le 10 août aux commissaires de la République et dénuée d'ambiguïté. Ces déplacements, écrit le ministre de l'intérieur, mobilisent *« trop souvent d'importants effectifs en tenue, ainsi distraits de leur mission essentielle de sécurité générale. Or, le caractère prioritaire de cette mission apparaît de plus en plus impératif. (...) En conséquence, je suis amené à vous prescrire d'impératives économies de moyens sur tous les autres plans. A cet égard, les déplacements ministériels ne sauraient échapper à cette règle. Ils ont donné lieu, dans certains cas, à d'excessives évaluations des besoins, qui ont certainement nui à l'efficacité du dispositif de prévention de la délinquance et de lutte contre les malfaiteurs »*. – E. P.

SPORTS

TENNIS

LA DEMI-FINALE DE LA COUPE DAVIS A AIX-EN-PROVENCE

Noah et les autres sur la trace des Mousquetaires

L'équipe de France de tennis paraissait virtuellement qualifiée pour la finale de la Coupe Davis, après avoir gagné, vendredi 1er octobre, sur le central du Country-Club d'Aix-en-Provence les deux premiers simples de son match de Coupe Davis contre la Nouvelle-Zélande. Thierry Tulasne a d'abord battu en quatre sets Russel Simpson (6-3, 4-6, 7-5, 6-2), puis Yannick Noah a disposé en trois manches de Chris Lewis (6-3, 6-1, 7-5). Compte tenu des forces en présence, ce résultat ne semblait pas devoir être hypothéqué par le double, ce samedi, ou les deux derniers simples, dimanche. A l'époque du Challenge Round, les Mousquetaires avaient gagné six fois le saladier d'argent de 1927 à 1932 et l'avaient perdu en 1933 contre la Grande-Bretagne.

Dans l'autre demi-finale, qui a lieu à Perth (Australie), les Etats-Unis mènent par deux victoires à zéro devant l'Australie. John McEnroe a battu Peter McNamara (6-4, 4-6, 6-2, 6-4) ; Gene Mayer, de son côté, s'est imposé à John Alexander (6-4, 3-6, 6-1, 6-2).

De notre envoyé spécial.

Aix-en-Provence. – Depuis qu'il préside aux destinées de la Fédération française de tennis (F.F.T.), Philippe Chatrier, dont l'enfance avait été bercée par l'épopée des Mousquetaires – Brugnon, Cochet, Lacoste et Borotra, – rêvait de voir les joueurs français tenir les premiers rôles en Coupe Davis. Un rêve qui semblait pouvoir devenir réalité vendredi soir : en menant 2-0 davant la Nouvelle-Zélande, les Français avaient les plus sérieuses chances de disputer la finale.

Toutefois, la formule de la compétition n'a plus grand-chose à voir depuis 1981 avec le tournoi que gagnèrent six fois ces légendaires Mousquetaires. Jusqu'en 1972, c'était un Challenge Round, le vainqueur de l'année précédente disputant seulement la finale sur ses courts. Une compétition par zones continentales fut ainsi organisée.

Depuis deux ans, les seize meilleures équipes nationales jouent l'épreuve finale, qui est dotée, par *une firme japonaise d'équipements* électriques, de 1 million de dollars. L'aventure des Mousquetaires jadis et celle de l'équipe de Jean-Paul Loth aujourd'hui n'ont donc pas beaucoup de points communs. Il reste qu'au-delà de ces profondes modifications la Coupe Davis a gardé son prestige.

Particulière est l'ambiance de cette épreuve, où la dimension psychologique des matches est déterminante. A telle enseigne qu'une équipe intrinsèquement inférieure à l'autre peut l'emporter sur le court. Cette année, ce fut l'explication des victoires de la France sur l'Argentine (3-2), puis sur la Tchécoslovaquie (3-2), dont les potentiels étaient *a priori* supérieurs. Pour cette raison, Jean-Paul Loth redoutait la première journée contre les Néo-Zélandais. Entraînés par l'ancien champion australien Tony Roche, ceux-ci n'étaient pas favoris, mais le fameux tempérament des All Blacks pouvait bouleverser le pronostic favorable aux tricolores.

Ce n'était pas une simple hypothèse de salon : Tulasne enleva relativement facilement la première manche, puis perdit insensiblement confiance quand Simpson s'imposa au filet. Il perdit la seconde manche et se retrouva mené 4-2 dans la troisième. Situation critique si l'ancien champion du monde junior, suivant les injonctions de son capitaine, n'avait pas adopté un comportement plus agressif.

Mal à l'aise dans les déplacements sur la terre battue un peu grasse, le Néo-Zélandais recommença alors à subir la partie, qui, au demeurant, fut plus émaillée par les fautes directes que par les coups gagnants. Après avoir gagné le troisième set 7-5, Tulasne resta dans ces dispositions durant la quatrième manche, où il prit le service de Simpson, puis perdit le sien, mais se ressaisit et fit le *break*.

Une porte entrebâillée

Pour Noah, tout devenait simple dès lors que la France menait 1-0 quand vint son tour de pénétrer sur le central aixois. Il n'était plus obnibulé par un infernal calcul de probabilités sur les chances de victoire du double ou des prochains simples qui l'avait taraudé pendant la partie de Tulasne. Il n'avait qu'à battre Chris Lewis, le numéro un néo-zélandais, ancien meilleur junior mondial, au coup droit redoutable. Il lui suffit pour cela de jouer son tennis impressionnant par la puissance et le rythme, comme il sait le faire quand il est parfaitement motivé.

Pendant deux matches, le Néo-Zélandais aux cheveux retenus par un large foulard fut noyé dans le tourbillon du numéro un français, qui étrennait en compétition une coiffure rasta. Toutefois, Lewis était prêt à profiter du moindre relâchement : mené 3-2 dans la troisième manche, il revint à 4-5 et Noah dut se faire violence pour boucler la partie en trois sets.

Cette victoire entrebâillait pour la France la porte d'une finale fermée depuis quarante-neuf ans. Tulasne et Noah ne seront peut-être pas des champions au palmarès aussi prestigieux que les Mousquetaires. Mais ils ont confirmé à Aix, après leurs contre-temps à Buenos-Aires et à Paris, qu'ils avaient de beaux tempéraments de joueur de Coupe Davis.

ALAIN GIRAUDO.

DÉFENSE

AVIONS DE COMBAT, BLINDÉS LÉGERS ET PIÈCES D'ARTILLERIE

D'importantes commandes de matériels militaires sont bloquées par le « gel » de certains crédits

La commande, prévue par les armées françaises en 1982, de vingt-cinq avions de combat Mirage-2 000, de quarante-deux avions ANG de lutte anti-sous-marine, de quarante-sept engins blindés de reconnaissance AMX-10 RC et de vingt-six batteries d'artillerie AUF-1 de 155 mm reste, à ce jour, bloquée par la décision du premier ministre de « geler » certaines dépenses publiques.

C'est M. Charles Hernu, ministre de la défense, qui l'a lui-même admis, jeudi 30 septembre à l'Assemblée nationale, devant les membres de la commission de la défense qui l'ont entendu sur le projet de budget militaire pour 1983.

Le ministre de la défense a été interrogé sur l'exécution du budget militaire de 1982 à la suite de la décision, arrêtée dès le début de cette année, par M. Pierre Mauroy d'imposer à l'État un « gel » temporaire de certaines dépenses publiques d'investissement (*le Monde* du 3 février 1982). Ce *blocage a concerné, entre autres*, le ministère de la défense pour environ 4 600 millions de francs de crédits de paiement et approximativement 18 milliards de francs en autorisations de programme.

Par lettre du 17 juillet dernier, le premier ministre autorisait les armées à débloquer 1 200 millions de francs de crédits de paiement et *4 600 millions de francs* d'autorisation de programme (*le Monde* daté 22-23 août 1982). Pour l'essentiel, les sommes ainsi libérées ont été consacrées aux études sur le missile M-4, à plusieurs têtes nucléaires, qui devrait armer, en principe en 1985, le sixième sous-marin stratégique, l'*Inflexible*.

A ce jour, le ministère de la défense n'a pas été autorisé à débloquer les 3 400 millions de francs de crédits de paiement et les 13 400 millions de francs d'autorisations de programme encore « gelés » par M. Mauroy.

Les sommes ainsi mises en réserve sur le budget de 1982 représentent le lancement de commandes de *matériels importants* pour les trois armées.

Il s'agit, notamment, de vingt-cinq intercepteurs de défense aérienne Mirage-2 000 pour l'armée de l'air, qui, pour la première fois, risque de ne commander cette année aucun nouvel avion de combat (*le Monde* du 18 septembre 1982). La marine nationale a dû, pour l'instant, suspendre le début d'exécution de son programme dit A.N.G. (Atlantic nouvelle génération) d'un avion de patrouille maritime et de lutte anti-sous-marine, qui doit succéder, à raison de quarante-deux exemplaires, au Bréguet-Atlantic actuel. Quant à l'armée de terre, sont bloquées les commandes de quarante-sept engins blindés de reconnaissance AMX-10 RC (pour roues et canon) et de vingt-six batteries automatiques et mobiles de 155 millimètres, baptisées 155 AUF-1.

Aux députés qui l'interrogeaient à propos des conséquences de ce « gel » sur l'équipement des forces armées et le plan de charge des industries d'armement, M. Hernu a répondu qu'il espérait pouvoir donner des informations définitives sur le sort réservé à ces crédits lors du débat, cet automne, au Parlement concernant le projet de budget de la défense pour 1983.

Le ministre de la défense a indiqué qu'il donnait, dans ce projet de budget, la priorité à l'équipement nucléaire et, principalement, au « durcissement » des armes et à la protection des transmissions stratégiques de manière que ni les *unes ni les autres ne soient* vulnérables ou sensibles aux effets électromagnétiques d'une explosion nucléaire en atmosphère.

M. Hernu n'a pas caché, cependant, qu'on pouvait s'attendre à un décalage, dans le temps, de la réalisation de programmes nucléaires importants.

Dès propos prudents du ministre de la défense, certains membres de la commission ont déduit qu'il faudrait attendre le milieu de la prochaine décennie pour aboutir à la mise en place opérationnelle d'un missile mobile, dit SX, destiné à remplacer les bombardiers nucléaires Mirage-IV.

La constitution du premier escadron d'avions de pénétration lointaine, soit quinze Mirage-2 000 N, porteurs du missile air-sol ASMP à tête nucléaire, ne serait pas achevée avant janvier 1988. Enfin, le missile sol-sol tactique nucléaire Hadès, qui doit succéder au Pluton, serait prêt à la fin de 1991.

En ce qui concerne la construction d'un nouveau modèle de sous-marin nucléaire stratégique, M. Hernu a indiqué aux députés de la commission qu'il s'agirait d'une nouvelle unité prête pour le milieu de la décennie prochaine et que des discussions avaient lieu, en ce moment, sur le point de savoir si ce sous-marin serait armé d'un missile *de toute nouvelle génération*, comme le M-5, ou d'un engin qui emprunterait encore à la technologie du M-4. En revanche, la première escadrille de cinq sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire, de la classe du *Rubis*, sera en service en 1988.

A propos de l'arme à rayonnements renforcés (« bombe à neutrons »), M. Hernu a laissé entendre qu'il avait lui-même assisté à une expérimentation souterraine à Mururoa, et que les techniciens français savaient faire cette arme. Aucune décision de la fabriquer n'a encore été prise, a ajouté le ministre, *« mais il est concevable qu'elle puisse être prise »*.

Le ministre de la défense a encore précisé que la construction de porte-avions, selon des maquettes précédemment arrêtées d'un bâtiment de 32 000 à 35 000 tonnes, avait été différée et que les études de propulsion continuaient. J. I.

FAITS ET JUGEMENTS

La justice souhaite entendre M. Roger Knobelspiess

M. Luc Waultier, juge d'instruction à Rouen, chargé de la fusillade d'Elbeuf contre des gendarmes jeudi soir 23 septembre (*le Monde* daté 26-27 septembre), a décerné, jeudi 30 septembre, des mandats d'arrêt contre deux des auteurs présumés (nos dernières éditions). Il s'agit de MM. Michel Baron, trente-cinq ans, garagiste, et Jacques Knobelspiess, trente-quatre ans, frère de Roger Knobelspiess, trente-cinq ans, lui aussi soupçonné d'avoir participé à la fusillade et gracié par le chef de l'Etat en novembre 1981.

M. Roger Knobelspiess, qui travaille chez M. Baron, a écrit au procureur de la République de Rouen, affirmant qu'il n'était pour rien dans cette affaire (*le Monde* du 28 septembre). Mais il hésite à venir s'expliquer. *« En raison de ma situation*, nous a-t-il confié. *J'ai été emprisonné douze ans pour une erreur judiciaire, et je ne veux pas retourner en prison. Or je pense qu'on va m'incarcérer, le temps de vérifier mon alibi. »*

Le procureur, M. Mario Moyal, confirme qu'il a reçu le 29 septembre la lettre de M. Knobelspiess. Il nous a précisé qu'aucun mandat n'avait été lancé contre M. Roger Knobelspiess, mais qu'il était considéré comme un témoin important que le juge d'instruction souhaite entendre. Celui-ci a indiqué qu'il souhaitait entendre M. Knobelspiess et a fixé au mardi 5 octobre la date de cette comparution.

L'irresponsabilité pénale de l'étudiant cannibale

L'étudiant japonais cannibale, M. Isseï Sagawa, trente-deux ans, se trouvait en état de démence au moment des faits qui lui sont reprochés : telles sont les conclusions du rapport que les docteurs Serge Brion, Alain Diederichs et Bernard Defer, experts aliénistes, viennent de transmettre à M. Jean-Louis Bruguière, le juge d'instruction à Paris qui l'avait fait écrouer le 18 juin 1981. Dans son studio de la rue Erlanger (16e), M. Segawa avait, sept jours plus tôt, tué Mlle Renée Hartevelt, étudiante néerlandaise de vingt-cinq ans, dont il avait dépecé le corps pour manger certains morceaux et mettre en réserve 6 kilos dans son réfrigérateur (*le Monde* du 17 juin 1981).

Il fut arrêté au bois de Boulogne alors qu'il transportait deux valises contenant des restes de sa victime. L'inculpé, qu'assiste Me Philippe Lemaire, devrait, selon les experts qui ont constaté notamment des anomalies du cerveau grâce au scanographe et aux résultats d'encéphalogramme, être enfermé dans un établissement *psychiatrique* apte à recevoir des malades mentaux dangereux. Le magistrat instructeur était allé recueillir au Japon des renseignements médicaux le concernant. Des incidents graves étaient survenus à la naissance de ce garçon appartenant à une famille nippone aisée. A onze moins, il avait été frappé, au surplus, d'une encéphalite. Evoquant ses fantasmes, il a *lui-même indiqué que*, depuis l'âge de sept ans, il est pris de temps en temps du désir de dévorer de la chair de jeune fille. Il est possible qu'au nom de la famille de la victime, partie civile, Me Antoine Well demande une contre-expertise mentale.

Le hold-up d'un militant d'extrême droite

M. Marc Gillet, vingt-trois ans, qui avait fondé l'ex-FANE (Fédération d'action nationale et européenne) dans les Alpes-Maritimes a été arrêté, vendredi 1er octobre, à 7 h 30, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). M. Gillet était recherché pour un hold-up commis, dans la nuit du 15 au 16 août, à Antibes (Alpes-Maritimes). Deux hommes masqués et armés avaient attaqué le veilleur de nuit de l'hôtel Tananarive et vidé plusieurs coffres. Le montant du butin avait été de 1 500 000 F en bijoux et en numéraire. La police avait arrêté, jeudi 30 septembre, un étudiant, M. Jean-François Chabrat, chez qui ont été retrouvés les bijoux, et qui a mis en cause M. Gillet.

MÉDECINE

Chamonix veut conserver sa maternité

De notre correspondant

Chamonix. – Prévue pour le 1er octobre, la fermeture de l'unique maternité de Chamonix a été différée : afin de désamorcer le mécontentement de la population, le préfet de la Haute-Savoie a accordé un sursis jusqu'à ce qu'une délégation soit reçue par le ministre de la santé.

La disparition éventuelle de ce service de l'hôpital de la ville provoque, depuis deux ans, la colère d'une partie de la population. Tout récemment encore, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à deux reprises dans les rues de Chamonix.

Les élus locaux se sont prononcés quasi unanimement pour le maintien de la maternité en raison des difficultés et des dangers de circulation pendant la période hivernale, et compte tenu de l'importance de la population locale – douze mille habitants permanents – et de l'afflux considérable de la population touristique pendant l'été – plus de cent mille touristes – et en hiver – trente mille skieurs.

A Chamonix, on insiste sur les risques naturels, notamment les cent huit couloirs d'avalanches qui menacent les voies de circulation conduisant à la célèbre vallée. Pendant l'hiver 1979-1980, la route Le Fayet-Chamonix, longue de 20 kilomètres, fut coupée soixante-dix-sept fois.

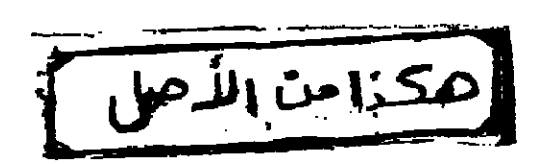
Paradoxalement, les Chamoniards, qui mènent aujourd'hui un difficile combat pour conserver leur maternité (douze lits), l'avaient quelque peu délaissée depuis plusieurs années. En dix ans, le chiffre des accouchements pratiqués à Chamonix a diminué de moitié pour dépasser à peine la centaine en 1981.

La mise en service en septembre 1981 du nouvel hôpital de Sallanches, à 27 kilomètres de Chamonix, mais qu'on atteint après un trajet variant entre trente et quarante-cinq minutes, aurait dû marquer l'étape ultime du déclin de la maternité chamoniarde.

Mais les Chamoniards demandent aujourd'hui un délai jusqu'à ce que les difficultés actuelles de circulation soient surmontées, grâce à la construction de tunnels et de viaducs. Ils souhaitent surtout, pendant ce laps de temps, démontrer aux pouvoirs publics qu'une expérience de décentralisation d'une petite maternité de montagne, assurant une bonne qualité de prestations et disposant d'un équipement adéquat, n'est pas nécessairement déficitaire.

Les communes du canton se sont, pour leur part, engagées à payer de nouveaux appareils pour la maternité et à prendre en charge la différence de prix de journée entre l'hôpital de Chamonix et celui de Sallanches de manière à écarter toute objection de la part des caisses de Sécurité sociale.

CLAUDE FRANCILLON.



Le Monde

culture

FORMES

Mues

La révélation de la rentrée, la première s'entend, c'est celle d'un jeune peintre nîmois, Jeanik Bouys (1). Ses toiles, d'un format respectable, opposent la stagnation au mouvement, le non-être à l'être dont il est le géniteur, l'adagio à l'allegro.

Sous l'habit d'une très large bande d'un noir absolu, peinte à l'acrylique, les rêveries du repos, chères à Gaston Bachelard, enfantent, vivant contraste, les turbulences qui font danser leurs rousseurs, ici froides, là chaudes, comme un tourbillon de feuilles balayées par le vent d'automne. Fauves, ou parées des nuances de la fleur de souci.

Libre à vous d'y voir ces fantasmes, mais la recherche de Bouys s'engage beaucoup plus loin, dans les arrière-pays de la conscience où rien n'est plus identifiable. La mystique n'a pas besoin d'images pour s'exprimer, elle réclame seulement des couleurs, et Bouys fabrique les siennes, broie la brique et les terres, prépare même son support, ses enduits. Le résultat le paie généreusement de ses peines. Réussite plus évidente encore dans une toile à l'écart de la série, aux tonalités bleues. Comme ses sœurs, elle gagne à être longuement contemplée. Que le spectateur s'en imprègne avec la même patience qu'a exigée sa création.

Miklos Bokor (2) a fait un (grand) pas de plus. Fini, le motif plus ou moins lisible mais d'une présence fidèle. Certes, Bokor réclame toujours l'adjuvant stimulant de la nature, et dans ses toiles récentes ce sont les sites du Quercy qui l'inspirent, bien qu'il ne peigne, semble-t-il, que sa réaction intime devant le monde extérieur. Finie la ressemblance, au premier ou au second degré, naguère éclatante dans les expositions globales de la Galerie de France en 1977 et *du château de Ratilly en 1978.* Finis, d'autre part, les blancs préservés qui convenaient si bien au papier des aquarelles (les aquarelles, Bokor ne les a pas abandonnées, ni les dessins : on ne peut pas tout montrer à la fois).

La toile est nourrie, entièrement *revêtue de fonds généralement cré*meux ; elle s'intègre aux formes transparentes, irisées, où reviennent les mauves subtils propres à Bokor, aux vibrations quasi charnelles d'une peinture ultrasensible. Parfois des tracés rougeâtres font penser (impression toute personnelle) aux cernes des figures pariétales de Lascaux. Là pourtant comme ailleurs, ne cherchez nulle référence. L'émotion seule surnage de ces compositions à la fois évanescentes et charpentées. Il arrive même qu'elles se confondent avec les fonds d'où elles semblent émerger.

Autre mue, celle de Jean-Marie Queneau (3) qui se déstabilise en conformité avec l'humaine destinée. Oui, *nous tombons*, dit le poète. Déjà, dans les dernières compositions de Queneau, on avait pu voir les objets, ustensiles, verres, bouteilles, en équilibre précaire. Cette fois, ça y est. La bibliothèque et l'atelier s'écroulent. Dégringolent les livres, dégringolent les pinceaux et toute la panoplie de l'*artiste happés en plein* vol *et* peints avec la même rigueur, la même densité qu'auparavant. Dégringole la culture, dégringole la peinture. Les natures mortes chutent vers la mort. Les belles certitudes se sont effritées. Voici des rayonnages et leurs volumes qui s'effondrent dans des colorations dont Queneau a le secret, ces veloutés faits d'infimes brillances avec, par exemple, une plage d'un « rose pulmonaire », assortie d'accords vert amande et bleu pervenche.

En fin de parcours, la palette bien ferme, elle, maintenue par le pouce du peintre, évolue vers des teintes sourdes, des camaïeux ocre, bruns, gris, proches de ceux du cubisme à l'époque héroïque. C'est là que vont nos préférences. Cependant, le Queneau paysagiste, autrefois les pieds sur terre, a subi le même séisme, si l'on en croit cette extraordinaire vision d'un univers tourmenté.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Regards, 40, rue de l'Université.

(2) Clivages, 46, rue de l'Université.

(3) *L'Œil Sévigné*, 14, *rue de* Sévigné.

THÉATRE

« Intrigue et Amour » à Saint-Denis

Grisailles

D'un côté une cour cynique jusqu'au crime. De l'autre des enfants qui s'aiment jusqu'à la mort. *Intrigue et amour* de Schiller, pièce pratiquement inconnue sur les scènes françaises et que Jean-Marie Simon présente au Théâtre Gérard-*Philipe de Saint-Denis*, oppose les séquelles corrompues du XVIIIe siècle libertin à l'absolu de la pureté romantique.

Le président, nauséabond personnage haut placé, veut s'assurer les faveurs du prince en mariant la favorite à son fils Ferdinand, qui aime Louise, fille d'un professeur de musique, *roturier. Emprisonnement* arbitraire, chantage... L'intrigue mène les amants au doute, puis au suicide. Et l'amour triomphe puisque la mort désamorce les effets de l'intrigue. En son époque (1782), la pièce, par sa violence polémique, était révolutionnaire. Schiller ne vise pas le réalisme, il dresse un acte d'accusation *forcené*.

Si ce n'est qu'il a monté à Bruxelles *Luisa Miller*, opéra de Verdi tiré d'*Intrigue et amour*, on ne comprend pas bien les raisons de Jean-Marie Simon, ce qu'il veut dire aujourd'hui. Sa mise en scène se dissout dans des décors gris, mal ajustés, mal éclairés, avec trop de changements trops longs, pendant lesquels on subit un salmigondis musical et bien sûr les grondements de la révolution en marche.

Tout est noyé dans la grisaille, y compris les acteurs, en particulier Marie-Paule Sirvent (Louise), mièvre et empruntée, factice. Jean-Marie Simon a une bizarre conception de l'adolescence passionnée... D'autres, plus solides, sont intéressants : Jean-Marc Bory, le président ; Gérard Hardy, qui construit avec finesse un maréchal ridicule ; Philipe Clevenot, professeur de musique virevoltant entre la lâcheté pathétique et le grincement au bord du burlesque. Natacha Parry apporte au personnage de la favorite les ambiguïtés d'une femme comblée, menacée, victime, la richesse émouvante de sa féminité. Mais enfin, chacun va son chemin, la distribution est trop inégale et le metteur en scène trop modeste.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, 20 h 30.

« LES MOUTONS ARRIVENT A FOND DE TRAIN... » AU MANS

Alice Arrabal

Déroutant Arrabal. On se dit que, s'il revient au théâtre, c'est pour asséner de ces vérités qui vont faire mal. Le message prendra d'autant plus de poids si vous êtes manceaux et que l'on vous a choisis pour être les premiers à l'écouter : Paris, New-York, Venise et Caracas n'y auront droit que plus tard... Un message obligatoirement cinglant, dans une ville où la municipalité communiste ne laisse rien de ce qui est culturel au hasard : elle n'a pas choisi fortuitement la dernière création d'Arrabal pour inaugurer son Palais des congrès et de la culture.

Un peu moins d'une demi-salle dans un auditorium qui peut accueillir mille cinq cents personnes, dans une ville de cent cinquante mille habitants, ce n'est pas si mal pour un auteur réputé d'avant-garde. Mais de message, point. Si les moutons d'Arrabal sont bien arrivés « à fond de train sur des échasses *», comme le promettait le titre de la pièce, c'était pour mieux repartir au pays des merveilles sado-masochistes d'une Alice revue et corrigée par l'univers « panique » d'Arrabal, avec une mère forcément femme fatale, un père forcément pervers, une grand-mère forcément castratrice et dérisoire dans ses radotages obsédants, des voisins forcément voyeurs et pressants... Bref, un monde où Alice vit les situations dans la démesure de ses dix ans, que les décors et la mise en scène poussent à son paroxysme.*

Pas facile de s'installer entre la tragédie et la farce, l'amour et l'érotisme, le sacrilège et le sacré. Pas facile de gommer ses propres résistances face à une pièce où les acteurs n'échangent que des gestes. Au Mans, faute d'avoir été avertis, beaucoup n'ont pas su se laisser emporter et ont vécu cette soirée comme un ratage grand guignolesque. Mais à qui la faute ?

ALAIN MACHEFER.

★ Le spectacle est présenté le 4 octobre au Palace, à Paris, pour une soirée unique.

A L'ODÉON

Un déplorable échange

Il n'y a rien à retenir, rien à décrire, de la présentation de *l'Echange* de Paul Claudel à l'*Odéon par* l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve. Le décor — des fils tendus verticalement sur toute la scène — n'a pas de signification. Les costumes sont une copie grossière de l'idée la plus fruste qu'on puisse avoir des personnages. Et même lorsque sont engagées d'excellentes actrices, comme Fanny Delbrice et Sylvie Genty, il ne suffit pas de leur faire prendre le texte au pied de la lettre, bien à plat, et plantées comme des piquets.

Le metteur en scène, Armand Delcampe, devra choisir des œuvres plus élémentaires. Et il ne faudrait pas que l'Odéon, salle prestigieuse, prenne l'habitude d'inviter comme cela, à l'aveuglette, des spectacles si médiocres. — M.C.

★ Odéon, 20 h 30.

● PRÉCISION. — Rendant compte du remarquable spectacle présenté par Aurélien Recoing et ses camarades, *la Vallée de l'ombre de la mort*, à l'Artistic-Athévains (*le Monde* du 28 septembre), d'après Malcolm Lowry, nous avons omis de citer le nom de l'adaptatrice, Judith Gershman, et du décorateur, Thierry Delory ; oublis d'autant plus malheureux que l'article consacré à cette pièce disait à quel point l'adaptation et le décor sont originaux, subtils, beaux, en vérité exceptionnels.

■ Le thème du neuvième Festival de cinéma de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), qui a lieu du 2 au 10 octobre, est « *l'imaginaire dans le cinéma français* ». Un colloque est organisé à cette occasion par le Fipresci (Fédération internationale de la presse cinématographique).

■ Le peintre Hans Hartung a reçu à Vienne le prix Oscar-Kokoschka pour sa contribution dans le domaine des beaux-arts.

■ Le grand prix du sixième Festival international du film d'art, qui a eu lieu du 20 au 24 septembre à la Vidéothèque de Paris, a été décerné à *Bram Van Velde*, réalisé par Jean-Michel Meurice pour Antenne 2.

■ Le Grand Prix du XXIIIe Congrès *international du film industriel* a été remporté le 28 septembre, à Amsterdam, par *Teddy the Traveller*, un film français patronné par la Compagnie générale maritime (C.G.M.) et réalisé par Yves et Ada Rémy.

VARIÉTÉS

Enrico Macias à l'Olympia

Par un passage à l'Olympia et la parution d'un *livre de souvenirs (Non, je n'ai rien oublié)* écrit en collaboration avec le parolier Jacques Demarny, Enrico Macias célèbre le vingtième anniversaire de l'entrée dans le monde de la chanson d'un jeune instituteur pied-noir, juste après son départ d'Algérie et son apparition à « *Cinq* colonnes à la une », où il chantait l'exil.

Depuis, Macias, en termes naïfs mais clairs, chante l'assimilation parmi *les Gens du Nord*, puis la tolérance, l'amour, l'amitié, le respect de l'autre, le soleil et la joie de vivre. *Le cœur gros de grands* sentiments, vibrant de sincérité, Enrico Macias a affirmé fortement sa place de chanteur populaire qui, à sa manière, s'engage dans l'événement. Troubadour de la paix, Macias chante *Un berger vient de tomber* en hommage au président Sadate qu'il avait rencontré. Chanteur de la réconciliation, il chante l'espoir et les fêtes ensoleillées des lendemains.

A l'Olympia, Macias se retrouve en compagnie de la formation de musique orientale de son père, Sylvain Ghrenassia, avec le groupe folklorique Adama et la chorale des petits chanteurs d'Asnières. — C. F.

★ Olympia, 20 h 45.

★ *Non, je n'ai rien oublié*, éditions Robert Laffont.

CINÉMA

« DE LA VIE DES ESTIVANTS », de Nicolas Goubenko

L'ennui de vivre

Exercice de style avant tout, art de contourner les censures, coup de bistouri dans l'abcès petit-bourgeois de cette société dite socialiste : on serait sévère à l'égard d'un film qui n'ose arborer franchement ses couleurs si, de ce flou volontaire, n'émergeait en fin de compte un témoignage sur l'Union soviétique aujourd'hui.

Au départ, une *nouvelle* d'Ivan Bounine écrite en 1925 sur notre Riviera. L'écrivain en exil, exil définitif qui ne l'empêchera pas, nous assure-t-on, d'être très prisé dans sa patrie, a dû superposer deux couches d'imaginaire : des souvenirs du pays et le spectacle qu'il a sous les yeux (Jean Vigo n'est pas très loin, qui tournera *quatre ans plus tard A propos de Nice).*

Nicolas Goubenko brouille les cartes, noie son décor de brouillard, au propre et au figuré. Cette nouvelle bourgeoisie, réfugiée dans une station balnéaire de Crimée, ne s'inscrit nulle part, semble n'appartenir à aucune époque. Elle traverse, sinon *les siècles, les décennies* et *les ré*gimes. Le trait, particulièrement méchant pour certaines commères ou tel fanfaron, devient nuancé avec une ci-devant, personnage à la Billie Burke qui exhale sa rêverie permanente, ou encore avec l'organisateur de spectacle, composition en or pour un comédien de talent (Roland Bykov).

Un couple de quadragénaires, deux solitudes qui se croisent, Alexeï (le *comédien lituanien R. Adomaitis)* et Nadejda (Janna Boltova, épouse du metteur en scène), des élans retenus, une attirance mutuelle jamais aboutie : ces vacances si brèves, uniques dans une vie, nous répète-t-on à plusieurs reprises, ne mènent nulle part, mais deviennent le révélateur du véritable caractère des êtres.

On n'oserait pas, on ne saurait pas faire un tel film en France, on en a perdu le secret à Hollywood. Il manque le coup de pouce de génie, la touche d'un John Stahl ou d'un Frank Borzage qui transcenderait dans la passion pure cette esquisse inquiétante.

LOUIS MARCORELLES.

★ Cosmos (6e).

MUSIQUE

Une bataille pour Xenakis

(Suite de la première page.)

Ils y présentent leurs systèmes, leurs œuvres, leurs techiques d'analyse et de synthèse du son, discutent de psycho-acoustique et d'applications pratiques de l'ordinateur à la musicologie, à l'éducation, etc.

Pour M. Mario Messinis, directeur *de la Biennale, il s'agit pour cette rencontre de « réveiller une tension spéculative, de stimuler la manière de penser la musique »* chez les compositeurs qui restent trop passifs devant les nouveaux moyens mis à leur disposition. *« Il est incontestable,* poursuit-il, *qu'à l'énorme progrès technique n'a pas correspondu une floraison aussi décisive d'œuvres musicales. Cependant, il n'est pas vrai que la culture contemporaine soit seulement ténèbres : quelques comètes sillonnent le ciel nocturne et nous laissent espérer dans le futur. »*

Ces comètes, M. Messinis les a presque toutes réunies dans le ciel de Venise : John Cage, et les glorieux « cinquantenaires » : Xenakis, Nono, Stockhausen, Berio, Kagel, Donatoni, sont ou seront là, avec un grand nombre de leurs cadets. Et le fameux concert de San-Stefano, brillamment interprété par l'orchestre et les chœurs de la radio-télévision de Turin, dirigés par Lothar Zagrosek, a justifié son optimisme.

Nekuya, pour chœurs et orchestre, écrit l'an passé, nous paraît une des œuvres les plus émouvantes de Xenakis. Par son sujet d'abord, qui est *« une cérémonie funèbre, et aussi un rite magique dans lequel les esprits des morts sont invoqués et interrogés sur la vie future. L'idée générale de cette musique, c'est le profond cri des idéologies qui se croisent à la superficie de notre planète, souvent aux bruits des manifestations de rue, des explosions et des cris, sous un ciel parfois sombre mais, parfois aussi, d'un azur splendide »*. Jamais, sinon dans *Nuits* et dans certaine musique pour une tragédie grecque, le compositeur n'avait explicitement traité un sujet aussi humain et quasiment métaphysique. Il déploie une musique d'une étoffe prodigieuse, tissée « à la main », poignante, où de longues lignes de cordes s'entrecroisent, montent en glissando, s'accordent et se désaccordent avec une souplesse extrême offrant des perspectives glissantes et vertigineuses. Les chœurs en appels et cris funèbres évoluent également par mouvements rapides les uns contre les autres, comme des vents d'orage ou des vagues effrayantes, enveloppés par des trames orchestrales aux couleurs violentes, frissonnantes ou automnales; fresque à la lettre indescriptible, d'une grande richesse orchestrale, d'un accent impérieux et angoissant, qui s'achève en une sorte de mêlée indécise des chœurs et de l'orchestre, comme si les spectateurs s'étaient fondus dans la terre. Dans ce *Requiem* de Xenakis, les morts ne reposent pas en paix.

Drogue douce

L'atmosphère n'était guère moins lourde dans *Umbra*, de York Höller (compositeur allemand de trente-huit ans, qui travaille fréquemment à l'IRCAM), pour orchestre et bande magnétique. Même les sons de cordes, du célesta, de la harpe, paraissent durs et froids. De grands brouillards traînent dans la nuit, troués par des déflagrations des cuivres. Des tempêtes se développent, le mouvement s'accélère, parfois comme un sabbat scandé par les coups de massue de la bande magnétique, où semblent enfermés les géants wagnériens. Une réelle puissance émane de cette œuvre solidement menée, peut-être pas très originale mais impressionnante, où la bande magnétique, faite à partir des mêmes structures que l'orchestre, introduit une spatialisation sonore et un dialogue entre les masses assez intenses.

Les *Trente Pièces pour cinq orchestres* (1981) de John Cage donnaient une couleur plus fraîche à ce concert. Leur titre, *A la surface*, se réfère à Thoreau, selon lequel *« les sons seraient des bulles à la surface sphérique du silence »*, et l'œuvre est écrite selon les moyens de composition graphique. Il tombe un peu de musique de temps en temps, ça et là, à l'un des orchestres répartis dans l'église, ou parfois à plusieurs. Il arrive que des roulements de timbales ou bien une note triomphale de trompette se mêlent au concert qui s'apparente le plus souvent à des bêlements de moutons charmants et écologiques. La musique a des airs de drogue douce, un peu anesthésiante. Le temps s'écoule paisiblement, on ne souffre pas beaucoup et on est sûr que ça finira par s'arrêter. Au bout d'une demi-heure tout le monde s'est retiré content.

Dans l'après-midi, un concert très pittoresque, consacré à « l'instrumentalisme utopique » avait permis de remarquer *Superscriptio*, pour flûte ottavino, de Brian Ferneyhough, fontaine de musique où l'on croirait voir mille sources s'entrecroiser et se combiner dans une écriture très dense et rigoureuse, poétique comme un concert d'oiseaux; puis *Claire*, pour clarinette solo de Donatoni, jeu vivant et clownesque qui allie mille sonorités et attaques en un discours plein de sens; et enfin *Rondo di forza*, pour piano, de Claudio Ambrosini, mixage étincelant de clusters, de traits foudroyants, de bribes romantiques ou impressionnistes surnageant autour d'un bateau ivre. Trois ou quatre partitions semblent *jouées ensemble*, et c'est fort amusant, plein de vitalité et d'esprit.

JACQUES LONCHAMPT.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Sado et Maso. – Nouveautés (770-52-76), (sam. 15 h, dim., 20 h 30).

Sarah et le cri de la langouste. – Œuvre (874-42-52), (sam. 20 h 30).

le funambule unijambiste. – Espace Gaîté (327-95-94), (sam. 18 h 30).

La marmite. – Studio Bertrand (783-64-66), (sam. 20 h 30, dim. 15 h 30).

Nuit de rêve. – Péniche (245-18-20), (sam. 21 h).

Celimare le bien-aimé. – La Courneuve, centre culturel Houdremont, (838-92-60), (sam. 20 h 30, dim. 16 h 30).

L'échange. – Odéon (325-70-32), (sam. 20 h 30, dim. 15 h).

La Hoberaute. – Saint-Maur, rond-point Liberté (889-22-11), (sam. 21 h, dim. 15 h).

Les œufs du hasard. – Théâtre Présent, (203-02-55), (sam. 20 h 30, dim. 17 h).

Le voyage immobile. – Ivry, studio, (672-37-43), (sam. 20 h 30).

HORS PARIS

Grenoble : Marie Bénol, par le Théâtre des Deux Rondes, (44-57-28), (sam.).

Goulx : Le café Blanche et le Monologue du Sud, par la compagnie Cantadis, (72-44-28), Salle des fêtes (sam., dim.).

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), Dom Juan (sam., dim., 20 h 30) ; Les corbeaux (dim., 14 h 30).

Odéon (325-70-32), L'échange (sam. 20 h 30, dim. 15 h).

Beaubourg (277-12-33), Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980), (sam., dim. 16 h, 18 h, 20 h).

Carré Sylvia-Monfort (531-28-34), l'Histoire du soldat (dim., 16 h, dern.).

Les autres salles

Alliance Française (544-41-42) : Guide illustré des autres mondes (sam. 20 h 30, dim. 17 h).

Antoine (208-77-71) : Coup de soleil (sam., 20 h 30, dim., 15 h 30).

Artistic-Athévains (271-51-00) : la Vallée de l'ombre de la mort (sam. 20 h 30, dim. 17 h).

Astelle-Théâtre (238-35-53) : le Malentendu (sam., 20 h 30). Les Bonnes (dim. 16 h).

Atelier (606-49-24) : le Nombril (sam., 21 h, dim., 15 h).

Bouffes Parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h, dim., 15 h).

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04) : Le bruit de l'eau dit ce que je pense (sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h).

CISP (343-19-01) : Dieu nous gâte (sam. 20 h 30, dim. 15 h).

Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Élysée (sam., 21 h, dim., 15 h 30).

Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : Ça ira comme ça (sam., 20 h 45, dim., 15 h 30).

Comédie italienne (321-22-22) : Mamma Marcia (sam., 20 h 30).

Comédie de Paris (281-00-11) : l'Eveil du printemps (sam., 20 h 30) ; Figaro Solo (sam., 22 h).

Daunou (261-69-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h, dim., 15 h 30).

Edouard VII (742-37-49) : la Dernière Nuit de l'été (sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30).

Escalier d'or (523-15-10) : Vinaners's (sam., 19 h) ; Diableries amoureuses (sam. 21 h.)

Samedi 2 - Dimanche 3 octobre

Espace Gaîté (327-95-94) : le Funambule unijambiste (sam., 18 h 30) ; Vie et mort d'Arlequin, (sam., 20 h 30) (dern.) ; Kadoch (sam. 22 h.)

Espace Marais (271-10-19) : la Mouette (sam., 20 h 30) ; Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoievski (sam., 22 h 30, dim., 18 h).

Fontaine (874-74-40) : Et nos amours (sam., 20 h 30, dim., 16 h).

Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Panique au centre culturel (sam., 20 h 15) ; Patrick Font (sam., 22 h).

Galerie 55 (326-65-51) : A view from a bridge (sam. 20 h 30).

Grand Hall Montorgueil (296-04-06) : Tandis que j'agonise (sam. dern., 20 h 30).

Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30).

La Bruyère (874-76-99) : Au bois lacté (sam. 15 et 21 h, dim. 15 h).

Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : l'Homme lige (sam. 18 h 30), la Papesse américaine (sam., 20 h 30). – Théâtre Rouge : Noces de sang (sam. 18 h 30) ; Tchoufa (sam., 20 h 30) ; Vacances écossaises (sam. 22 h 15). – Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam., 22 h 15).

Madeleine (265-07-09) : Sodome et Gomorrhe (sam. 15 h et 20 h 45, dim. 15 h).

Marigny (256-04-41) : Amadeus (sam., 21 h, dim., 15 h et 21 h).

Mathurins (265-90-00) : Emballage perdu (sam., 21 h).

Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 18 h 15 et 21 h 15 ; dim., 15 h 30).

Michodière (742-95-22) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Montparnasse (320-89-90) : Trahisons (sam. 21 h, dim. 16 h) ; Petit Montparnasse : Lettre au père (sam., 21 h, dim., 16 h).

Palais des Glaces (607-49-93) : Chopelia (sam. 21 h, dim. 17 h).

Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 19 h 15 et 22 h, dim., 15 h 30).

Plaisance (320-00-06) : Comédie à deux voies (sam. 20 h 30, dim. 17 h).

Poche-Montparnasse (548-92-97) : Flock (sam. 21 h).

Porte Saint-Martin (607-37-53) : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Saint-Georges (878-63-47) : le Charivari (sam., 20 h 45, dim., 15 h).

Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : les Enfants du silence (sam. 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30).

Théâtre Présent (203-02-55) : les Œufs du hasard (sam. 20 h 30, dim. 17 h).

T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79) : Huis clos (sam., 20 h 30) ; L'Ecume des jours (dim., 18 h 30) ; la Maison de poupées (sam., 20 h 30, dim., 15 h) ; A. Allais (sam. 22 h, dim., 17 h).

Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Babas cadres (sam., 20 h 30) ; Nous on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h et 23 h 30).

Théâtre des 400 coups (633-01-21) : Contre ciel plus (sam., dim. 20 h 30) ; Pourquoi pas vous ? (sam., 5, dim., 22 h 30).

Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : Fin de partie (sam., 20 h 30, dim., 15 h).

Théâtre du Tourtour (887-82-48) : Le mal court (sam. 20 h 30).

Tristan Bernard (522-08-40) : le Troisième Témoin (sam., 21 h, dim., 15 h).

Variétés (233-09-92) : Chéri (sam., 20 h 30, dim., 15 h et 18 h 30.).

Les cafés-théâtres

Athletic (624-03-83) : Guerre aux asperges (sam. 21 h).

Au Bec Fin (296-29-35) : Tohu-Bahut (sam., 20 h 30) : le Président (sam., 22 h) ; Vous descendez à la prochaine (sam., 23 h 30).

Blancs Manteaux (887-15-84) I : Areuh = M.C. 2 (sam. 20 h 15) ; Tout a changé (sam. 21 h 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam. 22 h 30 et 24 h) ; II : Qui a tué Betty Grandt ? (sam. 21 h 30) ; Comment ça va Zanni ? (sam. 22 h 30 dern.).

Café d'Edgar (322-11-02), I : Tiens, voilà deux boudins (sam. 20 h 30 et 23 h 30) ; Mangeuses d'hommes (sam. 21 h 30 ; L'amour c'est comme un bateau blanc (sam. 22 h 30). – II : Pas de fantaisie dans l'orangeade (sam. 18 h 30). Chantons sous la psy (sam. 20 h 30) ; Paris Paris (sam. 22 h).

Café de la Gare (278-52-51) : Palomar et Zigomar (sam., 20 h 30) ; Seaside rendez-vous (sam., 22 h 30).

L'Écume (542-71-16) : Yves Délire (sam., dim., 20 h 30) ; F. Elkoubi (sam., dim., 22 h).

L'Envol (347-33-06) : Nicolas Vassal (sam., dim. 19 h) : Eliza là-bas (sam., 20 h 45, dim., 17 h).

Fanal (233-91-17) : la Manipule (sam. 20 h) ; les Grandes Sartreuses (sam. 21 h 15).

La Gageure (367-62-45) : la Garçonne (sam. 21 h).

Les Lucioles (526-51-64) : Les petits frappent toujours (sam., dim., 21 h) : Raoul je t'aime (sam., dim., 22 h 15).

Le Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good (sam., 21 h) ; les Bas de Hurleveau (sam., 22 h 30).

Point Virgule (278-67-03) : le Petit Prince (sam. 20 h 15) ; Tranches de vie (sam. 21 h 30).

Le Resto Show (508-00-81) : Passe-moi l'sel (sam., 20 h 30).

Splendid Saint-Martin (208-21-93) : Papy fait de la résistance (sam. 20 h 30) ; Bunny's bar (sam. 22 h), dern.

Le Tintamarre (887-33-82) : Laissez chanter les clowns (sam., 18 h 30, dern.) ; Phèdre (sam., 20 h 15) ; Apocalypse na (sam., 21 h 30) ; Clin d'œil à Irma la douce (sam., 22 h 30) ; la Timbale (sam., 16 h).

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : le Retour de l'Arlésienne (sam., 20 h 15) ; Les huîtres ont des bérets (sam., 21 h 30) ; Nitro Goldwyn-Pinson (sam., 22 h 30).

Vieille Grille (707-60-93) : Duo Cathala-Cordier (sam. 20 h 30) ; B. Fontaine et Areski (sam. 22 h).

Les concerts

Salle Pleyel : Orchestre national de France, J.-P. Rampal, M. Rostropovitch, I. Stern (Mozart, Boismortier, Vivaldi, Telemann...) ; (sam., 20 h 30).

Église Saint-Merri : M. Guyard (sam., 21 h.) ; S. Larrandart, C. Molinaro (Bach, Giuliani) (dim., 16 h.).

Sainte-Chapelle : Los Calchakis (dim. 21 h.).

Théâtre du Rond-Point : M. Portal, M. Debosta, M. Nordmann, R. Dangareil, Nouveau trio Pasquier (Ravel, Debussy, Mozart), (dim. 11 h).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : J. Sibille, M. Guyard (Telemann, Schutz), (dim. 16 h 30).

Eglise Saint-Louis des Invalides : P. Gazin (du Mage, Bach, Widor, Langlais), (dim. 17 h).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : F. Maxim Saury (sam., dim., 21 h 30).

Chapelle des Lombards (357-24-24) : I. Pomen (sam., 22 h).

Cloître des Lombards (233-54-09) : Edition Spéciale (sam. 20 h) ; Los Salseros (sam. 22 h 30).

Dépôt-vente (637-31-87) : Ph. de Preissac ; Ch. de Dieulevent (sam. 20 h 30).

Dunois (584-72-00) : E. Kungali (sam. 20 h 30) ; Whirled Music (dim., 20 h 30).

Gibus (700-78-88) ; The K. Khan Band (sam., 22 h).

Gaîté Montparnasse (322-16-18) : Sapho (sam. 20 h 15).

New Morning (523-51-41) : Kenny Clark ; Rowland Hanna (sam.-dim. 21 h 30).

Palais des Sports (828-40-90) : J. Hallyday (sam., 20 h 30).

Petit Forum (297-53-47) : P. Abrial (sam. 21 h).

Petit Journal (326-28-59) : Tin Pan Stompers (sam., 21 h 30).

Petit Opportun (236-01-36) : J.-J. Masalini, G. Bijjelmann, Q. Caratini (dim., 23 h), (dern.).

Slow Club (233-84-30) : Irakli Jazz Band (sam. 21 h 30), (dern.).

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (243-00-59) : Intrigue et amour (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MONTMARTRE (606-50-48)

Centre d'arts celtiques : (Théâtre Constance) : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la table ronde (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.).

XX[e] FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78) : la Route de la soie (sam., 15 h et 20 h 30 ; dim., 15 h).

Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77) : The Washington Ballet (sam., 20 h 30 ; dim., 20 h 30, dern.).

Centre Georges-Pompidou (277-12-33) : Forum de la danse (sam., 18 h 30 ; dim., 15 h).

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Rosay-en-Brie, église Notre-Dame : les Petits Chanteurs de Vienne (Gallus, Haydn, Mozart, Schubert, Strauss) (sam., 20 h 45).

Doué, église Saint-Martin : Duo Courtois-Collard (Mozart, Schubert, Beethoven) (sam., 20 h 45).

Couilly - Pont-aux-Dames, église : Ensemble Nuove Musiche (Léopold I[er], Froberger, etc.) (sam., 21 h).

XIV[e] FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie, E. Berchot (Chopin) (sam., 17 h 30) ; les Petits Chanteurs de Vienne (dim., 17 h 30) (complet).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam., 15 h : La ferme du pendu, de J. Dreville : 17 h : Rétrospective de la Fox (1917-1935) : le Cheval de fer, de J. Ford ; 21 h : Hommage à Humberto Solas : Un jour de novembre. Dim., 15 h : Rétrospective de la Fox (1917-1935) : l'Aurore, de F.-W. Murnau ; 17 h 30 : Au service de la gloire, de R. Walsh ; 21 h : Hommage à Humberto Solas : la Cantate du Chili.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam., 15 h : Chronique d'un fou, de K. Zeman ; 17 h : Hommage à Pierre Brasseur : Goto, l'île d'amour, de W. Borowczyk ; 19 h : Rétrospective du Festival international du jeune cinéma, Hyères 1982 : La villa Santo-Sospir, de J. Cocteau ; le Film est déjà commencé, de M. Lemaître ; 21 h : Permission jusqu'à l'aube, de M. Le Roy. Dim., 15 h : Ballerina, de L. Berger ; 17 h : Hommage à Pierre Brasseur : les Mariés de l'an II, de J.-P. Rappeneau ; 19 h : Rétrospective du Festival international du jeune cinéma, Hyères 1982 : Traité de Bave et d'éternité, d'I. Isou.

Les exclusivités

A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : Normandie, 8[e] (359-41-18).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9[e] (770-47-55).

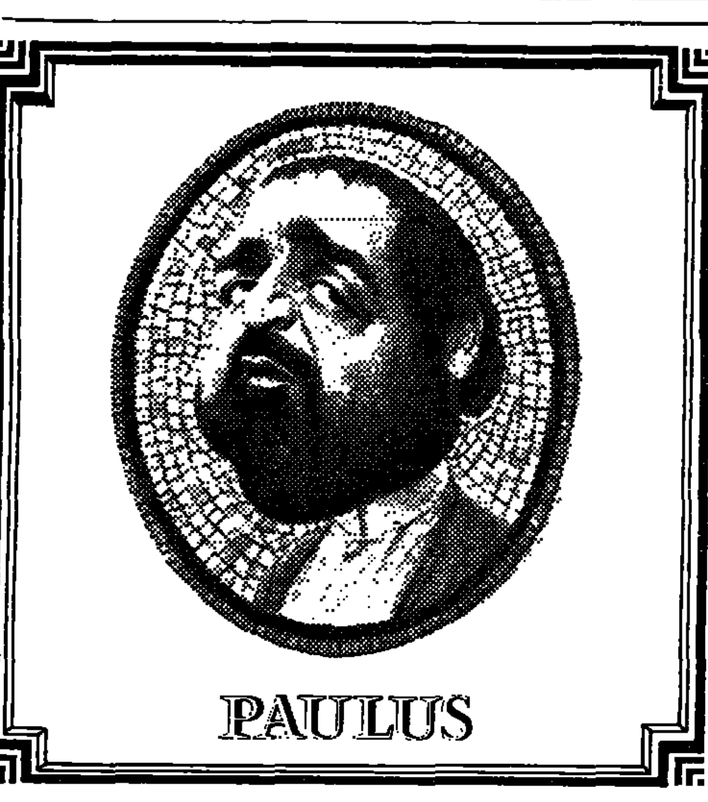
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4[e] (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e], (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6[e], (329-42-62) ; Normandie, 8[e], (359-41-18) ; Marignan, 8[e], (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15[e], (544-25-02) ; Murat, 16[e], (651-99-75). – V.f. : Rex, 2[e], (236-83-93) ; Berlitz, 2[e], (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14[e], (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18[e] (522-46-01).

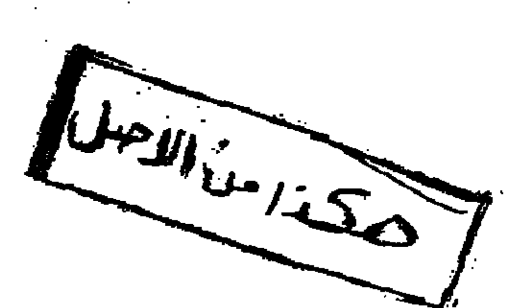












SPECTACLES

LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE LA VIE DES ESTIVANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.f.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE LION DU DÉSERT (A.-Lib., v.o.) ; Louxor, 10e (878-38-58).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

PARADIS : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) , U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40e RUGISSANTS (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) . – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Halles, 3e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRUITE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.o.) : Ermitage, 6e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

AMÉRIQUE INTERDITE (**), film américain de Romano Vanderbes. UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CLASS 1984 (**), film américain de Mark Lester. V.o. : UGC Odéon, 5e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (241-77-99).

COUP DE CŒUR, film américain de Francis Ford Coppola. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE, film français de Pierre Schoendorffer. Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ILS APPELLENT ÇA UN ACCIDENT, film français de Nathalie Delon : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA LOTERIE DE LA VIE, film français de Guy Gilles : Marais, 4e (278-47-86).

LE MARQUIS S'AMUSE, film italien de Mario Monicelli. (V.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athena, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

PACIFIC INFERNO, film américain de Rolf Bayer. (V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE, film français de Jacques Duron : Marais, 4e (278-47-86).

RADIO-TÉLÉVISION

LA VIDÉO-COMMUNICATION

Les projets des P.T.T.

(Suite de la première page.)

Elle permettra de financer une partie de l'opération. En effet, le coût de cette première tranche de câblage est évalué à plus de 6 milliards de francs par la Direction générale des télécommunications

On peut se demander pourquoi le gouvernement jugerait nécessaire de se lancer dans un investissement aussi important, alors qu'il lui faut financer simultanément les satellites et la quatrième chaîne. Du côté de la D.G.T., on avance trois raisons principales. La première tient au développement propre du réseau téléphonique. En 1986, tous les foyers français seront équipés et il faut prévoir un nouveau câblage pour l'installation d'une deuxième ligne téléphonique. Le phénomène est déjà entamé aux États-Unis, où la moyenne d'équipement est de 1,3 ligne par foyer.

La deuxième raison est liée au développement de la télévision directe par satellite. On prévoit qu'en 1990 une dizaine de satellites « arroseront » le territoire français. Le câblage est la seule solution pour assurer la réception correcte de tous ces programmes. Il vaut mieux imaginer, en effet, qu'une antenne principale desserve, par l'intermédiaire d'un réseau de fibres optiques, une ville ou un bloc d'immeubles plutôt que de laisser se développer une floraison anarchique d'antennes individuelles et de câbles de descente. En proposant cette option, la D.G.T. protège en outre l'espace audiovisuel français contre l'arrivée brutale de chaînes étrangères ou commerciales. L'ensemble antenne collective-câbles permet au gouvernement de contrôler la réception des satellites sur son territoire et, éventuellement, de négocier le contenu de leurs programmes...

Enfin, la D.G.T. estime que les problèmes soulevés par la télévision payante et tous les services de vidéo-communication peuvent recevoir une solution cohérente dans le cadre de réseaux câblés locaux. Les débats autour de la quatrième chaîne montrent que la question des équilibres financiers est particulièrement délicate. Pour M. Jacques Dondoux, directeur de la D.G.T., *« les expériences américaines prouvent que le taux de pénétration de la télévision payante est directement lié à certains seuils dans les tarifs d'abonnement. Si l'on veut réaliser en France une pénétration massive de ces nouveaux services, il ne faut pas dépasser 50 F par mois »*. Un chiffre que les réseaux de télévision payante ne pourront atteindre que s'ils partagent les investissements techniques avec les réseaux de télécommunications.

En proposant une politique volontariste de câblage, le rapport des P.T.T. plaide donc pour un développement concerté de l'audiovisuel et des télécommunications. Les motivations du ministère sont sans ambiguïté. A travers la rationalisation de l'équipement, il s'agit de gagner la bataille industrielle des fibres optiques qui constitue un formidable enjeu économique pour la filière électronique. S'il décide de câbler tout de suite, le gouvernement permettra à la technologie française de sortir des laboratoires pour étudier en grandeur réelle les problèmes de production industrielle. *« Nous mettrons trois ou quatre ans pour maîtriser cette nouvelle technique*, explique M. Dondoux. *Si nous commençons maintenant, nous serons prêts en 1986. Si nous ne commençons qu'en 1986, nous accumulerons un retard qui nous a déjà été fatal en matière de commutation téléphonique.*

L'arrivée probable du géant américain A.T.T. sur le marché européen, à la suite de ses négociations avec Philips, n'est pas étrangère à cette soudaine mobilisation autour des réseaux câblés. Il ne s'agit plus d'expérimenter mais d'équiper et de produire. Encore faut-il que l'industrie des programmes suive le mouvement pour remplir les centaines de canaux ouverts par les fibres optiques. Aux P.T.T., on ne s'occupe que des contenants et non des contenus, mais, conscient du problème, le ministère approuve la création d'une quatrième chaîne et souhaite qu'elle stimule rapidement la création de nouveaux programmes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Samedi 2 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
L'homme-objet de la médecine.
Avec les professeurs Cornillot, doyen de la faculté de médecine de Bobigny ; Galc, chef du service de médecine nucléaire à l'hôpital H.-Mondor ; le docteur Friedman, qui a mis au monde le premier bébé-éprouvette français ; Mme C. Sokolsky, du Journal d'un patient, *et M. L. Chardenon, écrivain.*

21 h 50 Série : Dallas.
Qui a tiré sur J.R. ?
L'abominable J. R. subit une intervention chirurgicale grave qui peut sauver ses jambes ou lui coûter la vie. Sue Ellen se demande si elle a réellement tiré sur J. R. sous l'emprise de l'alcool.

22 h 45 Magazine d'actualités : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
La télévision des autres : le Zaïre.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Émission de M. Drucker.
Avec Mireille Mathieu, Jean-Patrick Capdevielle, Nathalie Delon, etc.



21 h 50 Téléfilm : la Tribu des vieux enfants.
Réalisation M. Favart, avec D. Laffin, T. Lhermitte, S. Barjac.
On se laisse très facilement emporter par cette histoire abracadabrante mais dont le scénario est tricoté très serré. Le jeu des acteurs est assez naturel pour ne pas enlever toute crédibilité à ce policier plutôt meilleur que la moyenne de notre production.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 On sort ce soir : Fort comme la mort.
Téléfilm présenté par F. Douglas, d'après G. de Maupassant. Adapt. et réal. G. Chouchan et J.-L. Comolli. Avec M. Vlady, M. Vitold, M. Wiart...
Any de Guilleroy évolue avec aisance dans le milieu de l'aristocratie de la fin du dix-neuvième siècle. Pourtant sa vie bascule lorsqu'elle décide de faire pénétrer sa fille dans cette société oisive, surtout lorsqu'elle se rendra compte des sentiments qu'éprouve son amant, un peintre célèbre, pour Anette. Les thèmes chers à Guy de Maupassant, le double, le temps qui passe, le piège qui se referme.

22 h 10 Journal.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Concert Corre et Exerjan, pianistes : « le Bœuf sur le toit », de D. Milhaud.

FRANCE-CULTURE

20 h, Mattis et Hege ou le dernier été de Mattis la Houppette, de F. Oger, d'après « les Oiseaux » de T. Vesaas, avec J.-B. Malartre, A. Ferjac, F. Oger, F. Chodat, J. Berger.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNÉE JEAN-PIERRE RAMPAL

20 h 30, Concert : (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « la Flûte enchantée », ouverture, « Andante et rondo pour flûte et violon », de Mozart ; « Double concerto pour violon et flûte », de Vivaldi ; « Concerto pour cinq flûtes », de Boismortier ; « Triple concerto pour flûte, violon et violoncelle », de Telemann ; « Trio pour flûte, violon et violoncelle », « Double concerto pour violon et violoncelle », de Brahms, par l'Orchestre national de France. Dir. : M. Rostropovitch, J.-P. Rampal, flûte ; I. Stern, violon.
23 h, Œuvres de Khatchaturian.
0 h, Œuvres de Mozart, Vivaldi.

Dimanche 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée avec les sœurs clarisses, Villa de Saxe, à Paris, prédicateur P. Hubaut.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Pour vous.
14 h 30 Série : Arnold et Willy.
15 h Sports dimanche.
Tennis à Aix-en-Provence ; Hippisme ; Prix de l'Arc de Triomphe.
17 h Les nouveaux grands enfants.
17 h 30 Série : Starsky et Hutch.
18 h 30 Jeu : Qui êtes-vous ?
19 h Les animaux du monde.
On a toujours besoin d'un petit outil sur soi.
19 h 30 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Gatsby le magnifique.
Film américain de J. Clayton (1974), avec R. Redford, M. Farrow, B. Dern, K. Black, S. Wilson, S. Masterson.
22 h 15 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Carbisu.
Théâtre de l'œuvre, « Sarah et le cri de la langouste » ; Théâtre de la Madeleine, « Sodome et Gomorrhe » ; Studio des Champs-Élysées, « les Enfants du silence » ; Opéra de Paris, « la Sylphide ».
23 h 20 Journal.
23 h 45 A Bible ouverte.
Émission du rabbin J. Eisenberg.
Le livre de Job : Jouer avec les mots.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Cours de gymnastique (et à 10 h 45).
10 h 30 Le magazine du cheval.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Série : Le journal.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : France Gall.
Spectacle enregistré au Palais des sports en février 1982. Réal. M. Ledoux.
21 h 40 Documentaire : Au prix d'une vie.
Réalisation C. Massot.
22 h 45 Documentaire : Repères sur la modern dance.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de...
10 h 30 mosaïque.
Réflexion sur la nouvelle culture.
13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Une émission de J.-M. Damian, J. Garcia, J. Merlet.
Voix publique : 16 h. Musique : flûte en crise ; 17 h. Littérature et politique font-elles bon ménage ?
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Equer.
18 h 45 L'Echo des bananes.
Cette émission de rock, de Vincent Lamy, sera entièrement consacrée aux Beatles. Il y a vingt ans apparaissaient les Beatles.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 35 De la démocratie en Amérique : Égalité.
De R. Delourme et D. Naspleza.
Une nouvelle série de cinq films, qui seront diffusés un dimanche sur deux. Un voyage à la manière de Tocqueville dans la démocratie américaine.
21 h 25 Aspect d'un court métrage français.
Le Pinceau de marbre, de J. Abeille ; Zone surveillée, d'O. Langlois.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Incident de frontière.
Film américain d'A. Mann (1949), avec R. Montalban, G. Murphy, H. da Silva, J. Mitchell, A. Moss (v.o. sous-titrée, N.).
0 h 05 Prélude à la nuit.
Concert Corre et Exerjan, pianistes : « Embarquement pour Cythère », de Francis Poulenc.

FRANCE-CULTURE

8 h, Orthodoxie : Commentaire sur la divine liturgie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Le taoïsme.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand-Orient de France. ».
10 h, Messe, à la cathédrale de Bordeaux, prédicateur Mgr Maziers.
11 h, Regards sur la musique : Stravinsky.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Disques rares de Dimitri Chostakovitch.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « On ne peut jamais dire », de G.B. Shaw.
16 h 5, INA-GRM-MAGI : Musiques en mosaïque ; Question de son ; Tour de France électro-acoustique ; Analyse insolite.
17 h 30, Escales de l'esprit.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Ballade pour Robert Creely. 20 h 40, Atelier de création radiophonique : Linguistics and Son, par R. Farabet, J.-P. Faye, M. Ronat, J. Paris, J. Roubaud ; Entretien de Roman Jakobson ; Entretien de Morris Halle ; entretien de Noam Chomsky.
23 h, Musique : Bandes passantes.

FRANCE-MUSIQUE

8 h 2, Cantate.
9 h 10, Les matinées de l'orchestre : Leopold Stokowsky : œuvres de Ivanov, Mozart, Beethoven.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées à Paris) : œuvres de Ravel, Debussy, Mozart, par le Nouveau Trio Pasquier.
12 h 5, Magazine international.
14 h 4, Concours de piano Debussy (en direct du château Saint-Germain).
17 h, Comment l'entendez-vous ? Par M. Parise : œuvres de Schubert, Schumann, Mozart, Verdi, Mahler, J. Brahms, Beethoven, Schubert.
19 h, Jazz vivant.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : (donné à la Philharmonie de Berlin, le 11 mai 1982) « Symphonie n° 4 », de Beethoven ; « Konzertstück pour piano et orchestre » de Weber ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Liszt ; scherzo de la « Symphonie n° 2 » de Furtwængler ; la « Valse de l'Empereur », de J. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Dir. : D. Barenboïm ; sol. : A. Brendel, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Hommage à Jean Doyen ; œuvres de Séverac, d'Indy, Fauré ; 0 h 5, Round about midnight.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 3 OCTOBRE

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est invité à l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est reçu au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

● *Le Tour d'automne de France-Inter.* — Pendant trois semaines, du dimanche 3 octobre au vendredi 22 octobre, la station diffusera jusqu'à six heures d'émissions par jour, en direct, d'une quinzaine de villes françaises, de Grenoble à Rouen.

CARNET

Décès

– Mlle Lucile Bascourret,
M. et Mme Pierre Simonnin et leurs enfants Patrick, Xavier et Anne,
Mlle Marie-Cécile Castel,
M. et Mme Claude Castel et leurs enfants,
M. Bernard Castel,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Blanche BASCOURRET DE GUERALDI,

survenu le 30 septembre 1982 en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée, *le lundi 4 octobre 1982*, en l'église Saint-Séverin à Paris, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Séminaire polonais de Paris,
La mission catholique polonaise en France,
La paroisse polonaise de Paris,
Jean Grzesiek, son frère,
Maryla Nowicka, sa sœur,
Anetka Grzesiek, sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Ainsi que tous les membres de la famille,
font part du rappel à Dieu de

Mgr Viktor GRZESIEK,
prélat d'honneur
de la Maison de Sa Sainteté,
vice-recteur
du Séminaire polonais de Paris,

survenu le 30 septembre 1982, muni des sacrements de l'Eglise dans sa soixante-quinzième année et ayant célébré son jubilé de cinquante ans de sacerdoce, le 12 juin dernier.

La levée de corps aura lieu au Séminaire *polonais, 5, rue des Irlandais,* Paris-5e, le mercredi 6 octobre 1982, à 13 h. 30 précises, et sera suivie d'un service religieux célébré à l'église polonaise de Paris, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, *Paris-1er, à 14 heures.*

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmorency-Champaux, à 16 h. 30, dans le caveau de la mission catholique polonaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Harlet-de Harveng, son épouse,
Mlle Catherine Harlet, sa fille,
M. Louis Harlet, son père,
M. et Mme Albert de Harveng, ses beaux-parents,
M. et Mme Jean Harlet,
Docteurs Daniel et Solange de Harveng, ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
Isabelle de Harveng, sa filleule,
Claudine, Laurent et Maryvonne Harlet, Fabienne de Harveng, ses neveu et nièces,
Toute la famille,
Le personnel du L.E.G.T. d'Aulnay-sous-Bois et du L.E.P. annexé,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

M. André HARLET,
proviseur
du L.E.G.T. d'Aulnay-sous-Bois
et du L.E.P. annexé,
ancien élève de l'E.N.S.E.T.,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des palmes académiques,
médaille d'argent
de la jeunesse et des sports,

survenu le 1er octobre 1982, à la suite d'une longue maladie, dans sa cinquante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 octobre 1982

Réunion au cimetière nouveau d'Aulnay-sous-Bois à 14 h. 30.

L.E.G.T., 42, avenue Voillaume,
93604 Aulnay-sous-Bois.

– Mme Louis Lebel, son épouse,
M. et Mme J.-C. Lebel et leurs enfants,
M. et Mme G. Rambaud et leurs enfants,
Les familles Fribourg, Lattès et Cymboiste,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis LEBEL,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures de Paris,
colonel d'artillerie (C.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45 avec palmes,

survenu, le 1er octobre 1982, à l'âge de soixante et onze ans.

L'inhumation aura lieu, le mardi 5 octobre, au cimetière du Montparnasse

On se réunira à 14 heures à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Emile LEZE,
M. et Mme André Chadeau et leurs enfants,
M. et Mme Claude Leze et leur fils,
M. Alex Leze,
Les familles Koniger, Karassik, Ducros, Getreide,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. EMILE LEZE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 30 septembre 1982 dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 octobre au cimetière de Bagneux-Parisien

Réunion à la porte principale à 9 h. 30

Ni fleurs ni couronnes

62, avenue Foch, 75116 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– La direction,
Les cadres,
Les collaborateurs des laboratoires cinématographiques Vitfer,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur
président-directeur général
et fondateur

M. Emile LEZE,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 octobre au cimetière de Bagneux-Parisien.

Réunion à la porte principale à 9 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

20 *bis*, avenue Bourgain,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– M. et Mme Guy Lietard,
M. et Mme Michel Deubel,
M. et Mme Pierre Lietard,
Ses enfants,
Ses dix-huit petits-enfants, ses quatorze arrière-petits-enfants, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jules LIETARD,
née Angèle Renard,

survenu le 1er octobre 1982, dans sa quatre-vingt-treizième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le 4 octobre, à 15 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, où le corps sera déposé.

Cet avis tient lieu de faire-part.
53, avenue Bosquet, 75007 Paris.
14, rue Angélique-Vérien,
92200 Neuilly-sur-Seine.
3, rue Saint-Martin,
54136 Bouxières-aux-Dames.

– On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

M. Claude RIMONDI,

survenu le 25 septembre 1982.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 octobre 1982.

Absoute à 9 h. 45, hôpital de la Salpêtrière.

22, rue Bruant, 75013 Paris.

Inhumation à 11 heures cimetière de Colombes (nouveau),

Rue de la Cerisaie, 92 Colombes.

Remerciements

– La famille de

Albert SOBOUL,

profondément touchée des marques de sympathie et de soutien qu'elle a reçues, remercie avec émotion tous ceux qui se sont associés à sa peine.

Anniversaires

– La réunion annuelle à la mémoire de

Edmond FLEG,
Robert GAMZON (Castor),
Henri SCHILLI,

aura lieu au Q.G. des Eclaireuses, Eclaireurs israélites de France, 27, avenue de Ségur, Paris-7e,
le jeudi 14 octobre 1982, à 19 heures.

– Pour le cinquième anniversaire du retour à Dieu de

André TURPIN,

une communion de pensée est demandée à tous ses amis.

Une messe sera célébrée le samedi 9 octobre, à 9 h. 15, en l'église Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie
du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

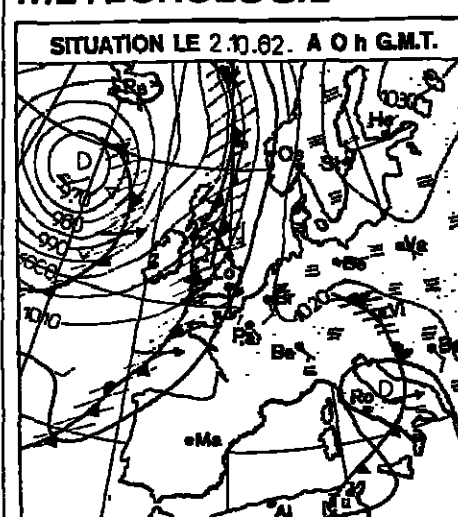
Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.



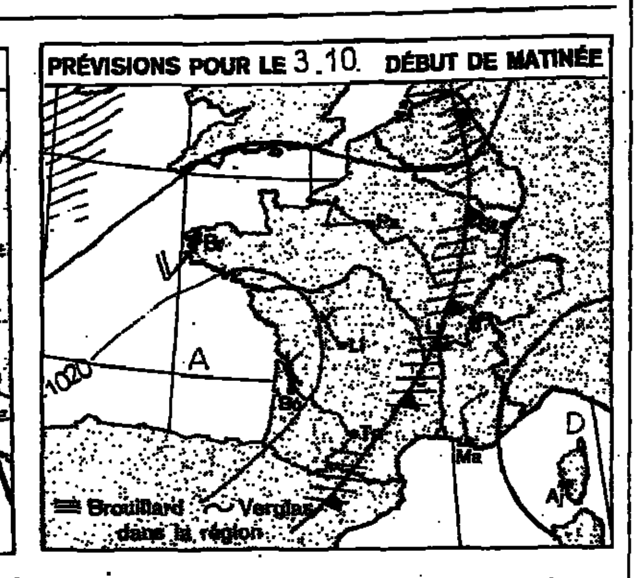
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

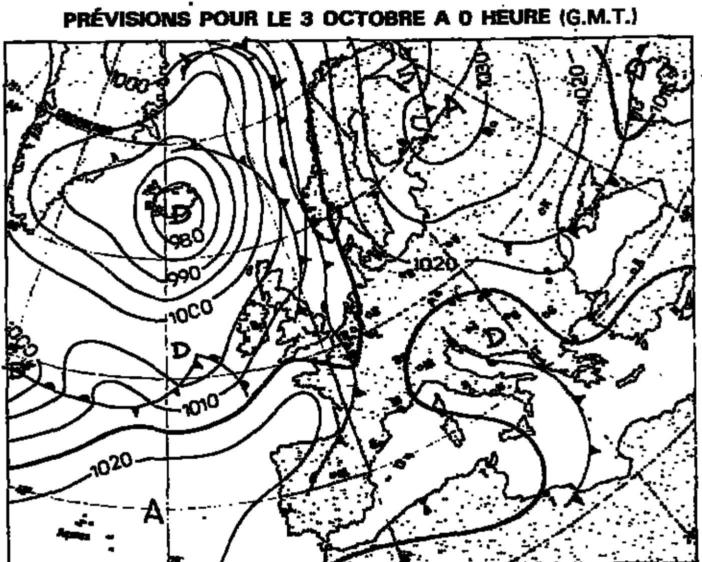
SITUATION LE 2.10.82. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3.10. DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 2 octobre à 0 heure et le dimanche 3 octobre à 24 heures :

Le champ de pression étant insuffisamment élevé, les perturbations venant de l'Atlantique parviennent à pénétrer sur le pays.

Dimanche, une zone frontale avec un *ciel très nuageux à couvert et des pluies* discontinues s'étendra le matin de l'est du Bassin parisien et du nord-est à la Franche-Comté au Massif Central et aux Pyrénées. Elle s'évacuera lentement vers les Alpes et les régions méditerranéennes, où le vent s'orientera ensuite au nord.

Ailleurs, le début de journée sera brumeux. Quelques averses se produiront sur les régions proches de la Manche. Puis les passages nuageux alternent avec les éclaircies, qui seront plus larges au sud de la Loire.

Dans l'après-midi, la couverture nuageuse deviendra à nouveau plus dense de la Bretagne à la Normandie. Elle devrait s'accompagner de pluies et de vent modéré à assez fort de sud-ouest.

Les températures tant minimales que *maximales seront généralement en* légère baisse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 2 octobre, à 7 heures, de 10136,0 millibars, *soit 759,8 millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er octobre ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2 octobre) : *Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz,* 26 et 14 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Bourges, 19 et 9 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 19 et 10 ; Cherbourg, 17 et 12 ; *Clermont-Ferrand, 18 et 7 ; Dijon, 16 et* 9 ; Grenoble, 15 et 7 ; Lille, 17 et 8 ; Lyon, 16 et 9 ; Marseille-Marignane, 21 et 10 ; Nancy, 18 et 8 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 15 ; Paris-*Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 25 et 10 ; Per*pignan, 24 et 9 ; Rennes, 19 et 13 ; Strasbourg, 17 et 10 ; Tours, 19 et 8 ; Toulouse, 22 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 12 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 21 et *10 ; Bonn, 17 et 7 ; Bruxelles, 14 et 8 ;* Le Caire, 30 et 18 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 19 et 9 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 28 et 21 ; Genève, 18 et 9 ; Jérusalem, 26 et 20 ; Lisbonne, 25 et 13 ; Londres, 18 et 15 ; Luxembourg, 19 et 10 ; Madrid, 23 et 8 ; Moscou, 12 et 6 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 26 et 16 ; Palma-de-Majorque, 26 et 11 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 14 et 10 ; Tozeur, 33 et 22 ; Tunis, 29 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

RÉTROMANIE

Souvenirs polaires de Paul-Émile Victor

Bien connu pour ses expéditions polaires, Paul-Emile Victor a décidé de se séparer de sa bibliothèque, de ses manuscrits, des précieux souvenirs qu'il a rassemblés depuis près d'un demi-siècle.

Livres sur l'Arctique et l'Antarctique, objets personnels du capitaine Scott, de l'amiral Byrd, de Charcot et autres, boîtes de conserve, lunettes, savons à barbe, lanières, mais aussi gravures, dessins, photos. Plus de quatre cents lots qui seront dispersés au Nouveau Drouot le 5 octobre (à 11 h et à 14 h) et le 6 octobre (à 14 h 15) par Mes Ader-Picard-Tajan, en présence de M. J.-E. Huret, libraire spécialisé. La vente se poursuivra par la mise aux enchères de nombreux objets, ustensiles et œuvres d'art eskimo, avec d'étonnantes statuettes en ivoire et masques en bois peint qui devraient dépasser 60 000 F.

L'annonce de ces ventes a, semble-t-il, suscité un intérêt mondial. *Les pôles sont en passe de deve*nir de nouveaux thèmes de collection.

Enfin, Paul-Emile Victor a chargé la Galerie de la *Présidence (90 fau*bourg St-Honoré) de présenter, du 7 au 21 octobre, l'ensemble de ses dessins et croquis de voyage d'une grande qualité graphique ainsi que ce qu'il appelle ses « doublinges », esquisses spontanées, à la façon de l'écriture automatique des surréalistes, fantastique bestiaire d'où il a tiré des œuvres magistrales, inspirées par ses itinéraires au bout du monde.

F. G.

● *Au sommaire de* la Cote des *antiquités (n° 26) : A la Biennale* des antiquaires. Les boîtes anciennes. Vrais et faux trous de vers. Toutes les cotes, tendances, valeurs à suivre. Calendrier des ventes, foires et salons. Envoi d'un spécimen gratuit sur demande : *la Cote des antiquités*, 76450 Cany.

BREF

ANIMAUX

3 OCTOBRE : LA FÊTE. – La Confédération nationale des sociétés de protection des animaux annonce que le dimanche 3 octo*bre sera fêté saint François* d'Assise, patron des animaux, et qu'à cette occasion des manifestations seront organisées en France et dans le monde. Les refuges de deux cent vingt-huit sociétés de protection confédérées, dans la France tout entière, seront ouverts.

★ 17, place Bellecour, 69292 Lyon Cedex 1. Tél. : (7) 837-83-21.

VIVRE A PARIS

INITIATION A L'ART DRAMATIQUE. – La direction régionale du temps libre d'Ile-de-France signale qu'à partir du jeudi 7 octobre tous *les mardis et jeudis, en soirée,* les « Ateliers du Théâtre » reprennent leus activités au Centre d'action sociale, 4, rue d'Annam dans le 20e arrondissement, métro Gambetta. Au programme : initiation ou perfectionnement à l'expression corporelle, à l'art dramatique, au mime, à la création de masques et de marionnettes, et réalisation de spectacles.

★ **Renseignements complémentaires et inscriptions : sur place 4, rue d'Annam ou par téléphone au 797-89-19.**

VIE QUOTIDIENNE

NOUVEAUX BUREAUX. – La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne a ouvert de nouveaux bureaux à Arpajon (Essonne) depuis le 13 septembre. *Pour toutes questions relatives à* leurs prestations, les allocataires résidant dans les localités de la neuvième circonscription administrative doivent donc s'adresser à ces bureaux, où l'accueil est ouvert de 9 heures à 16 heures, du lundi au vendredi, et de 9 heures à 11 h 30 le samedi.

★ *CAF de la région parisienne,* **unité de gestion de la neuvième circonscription administrative, 1, avenue Aristide-Briand, 91298 Arpajon Cedex. Tél. : 490-31-11.**

PARIS EN VISITES

MARDI 5 OCTOBRE

« L'Opéra », 13 h 15, vestibule côté caisse, Mlle Brossais.

« Manufacture des Gobelins », *14 h 30, 42, avenue des Gobelins,* M. Guillier.

« La Bibliothèque nationale », 15 h, hall d'entrée, Mme Allaz.

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru, Mme Hulot.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 7, quai d'Anjou, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Enclos de Picpus », 15 h, 35, rue de Picpus (Approche de l'art).

« Salons de la bibliothèque de l'Arsenal », 15 h, entrée principale (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtel des ventes », 15 h, horloge métro Richelieu-Drouot, Mme Ragueneau.

« Hôtels et curiosités du Marais », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, M. Jaslet.

« La Seine », 14 h 30, devant le Théâtre du Châtelet (Paris autrefois).

« La place des Vosges », 15 h, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Vieux Montmartre, cités d'artistes », 14 h 45, métro Abbesses (Tourisme culturel).

« Eglise et hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boul. Henri-IV (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

20 h, 60, boulevard Latour-Maubourg, D. Guerdon : « Les grands mythes de l'humanité à la lumière de la tradition et de la psychologie humaniste » (Université holistique).

20 h 30, 26, rue Bergère, J. Haesaert : « La psychologie tibétaine et ses rapports avec la médecine » (L'homme et la connaissance).

20 h 30, 5, rue Largillière, F. Schwarz : « *L'alchimie : les étapes de l'œuvre alchimique* » (Nouvelle Acropole).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 2 octobre :

DES DÉCRETS

● Déclarant d'utilité publique la construction de l'autoroute A-64 dans la traversée des communes de Guiche et de Sames ;

● *Déterminant le siège et le ressort* des conseils de prud'hommes du Bas-Rhin et de la Moselle et fixant la date de l'élection des membres de ces conseils ;

● Fixant la composition des conseils de prud'hommes.

UN ARRÊTÉ

● Fixant les modalités de rémunération des établissements et organismes habilités à ouvrir des comptes sur le livret d'épargne populaire.

∴

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 2 octobre publie un *arrêté* accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement ; des *décisions* portant attribution de la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945 et de la médaille de la défense nationale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3289

HORIZONTALEMENT

I. Savon à base de mercuriale. Blanc combattant les peaux.. rouges. – II. Mode de transport à trois vitesses. On ne peut toucher ce qu'elle nous permet de percevoir. – III. Surchauffe faisant fondre la matière. Joua un rôle prépondérant dans l'affaire du collier. – IV. Eau courante pour les lavandières du Portugal. Divinité. Pièce avec laquelle on est assuré de faire recettes. – V. Radoteur à qui l'on *voudrait bien clouer* le bec. On ouvre le bon et jette le mauvais. Personnel. – VI. Dont les caresses sont plus irritantes que flatteuses. Epithète convenant autant à un crack qu'à un tocard. – VII. Coule au pays du Porto. Outil de certains casseurs. Possessif. Un Autrichien *s'y rendit parce* qu'il *ne pouvait* en sortir. – VIII. L'un peut créer des soucis, l'autre vous les faire oublier. Note. Créatures cajoleuses. – IX. Chaleur animale. Quand on l'a *dans la peau, on ne peut la souffrir.* – X. Tient un rôle inférieur dans le théâtre ambulant. Dans la hiérarchie des valeurs, il est l'égal du cardinal. – XI. Enveloppé dans sa cosse, il végète. Démonstratif. Les observations qu'on lui adresse restent dans réplique. – XII. Comte qui fut concitoyen et contemporain d'Auguste Comte. Marin à l'abri des coups de vent, mais non des bouffées de chaleur. Préposition. – XIII. Chaude, elle a souvent un effet glacial. Pépin pour un dégustateur de poires. Argument de surenchère dans les tractations immobilières. – XIV. Possessif. Amère, pour le poète. Cas assez chinois pouvant rendre les gens bi*lieux. – XV. On a du plaisir* à l'offrir, mais pas à le reprendre. Obéit avec souplesse aux exigences de son employeur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II											■				
III									■						■
IV					■			■							
V				■					■			■		■	
VI										■					
VII				■				■			■				■
VIII					■		■			■					
IX		■				■									
X								■							
XI	■		■				■			■					■
XII					■								■		
XIII							■				■	■			
XIV	■			■					■						
XV								■						■	

VERTICALEMENT

1. Où les réjouissances du palais sont contées par le menu. Complément désuet d'un agrément. – 2. Travailler carrément parfois pour la peau. Il était déjà voûté quand naquit Casanova. – 3. Lieu purificateur. Circulait en Espagne. – 4. Endroit humide. Perse ou Breton. – 5. Congé liturgique. Multiplicateur. Lancé par un auditoire content mais pas pleinement satisfait. Personnel. – 6. Bouffant, à la soupe populaire. Abasourdit en frappant comme un sourd. – 7. Frappe avec une adresse précise ou touche avec une adresse exacte. *Appelle un règlement* de compte. Drapeau en tête. – 8. refuse d'endosser ce qu'on veut lui mettre sur le dos. Initiales d'un peintre de l'âme russe. Note. Quitte Bacchus pour Morphée. – 9. Note. Privilège n'appartenant qu'à Dieu. – 10. Epine dans le pied ou martel en tête. Participe passé. On l'a toujours à l'œil et parfois à titre onéreux. – 11. Le pactole des « tôliers ». Echelle s'élevant bien au-dessus du sol. Démonstratif. – 12. Imitations. Son apparition sème la terreur chez les rats. Personnel. – 13. Petit rapporteur. Adepte du nu intégral. – 14. A tendance à déserter son poste quand il est lâche. Artisan spécialisé dans les prises d'air. – 15. Démons*tratif. Avait déjà tourné la* page avant de devenir lectrice. Aussi piquant dans la conversation que dans la conservation. Vieux siège épiscopal.

Solution du problème n° 3288

Horizontalement

I. Gargantua. – II. Amour. Ans. – III. Rimes. Ric. – IV. Dean. Lire. – V. Nîmes. – VI. Raclée. As. – VII. Ils. Ere. – VIII. Buées. Pou. – IX. R.S. (Richard Strauss). Peur. – X. Sus. Suée. – XI. Bus. Te.

Verticalement

1. Garde-robes. – 2. Amie. Ut. – 3. Romanciers. – 4. Guenilles. – 5. Ars. Messe. Su. – 6. Lee. Pus. – 7. Taris. Epée. – 8. Unir. Arouet. – 9. Ascenseur

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

AFFAIRES

La filière papier et le sort du groupe papetier La Chapelle-Darblay

Déjà vingt et un mois depuis le dépôt de bilan du groupe papetier de La Chapelle-Darblay. Et pour la quatrième fois le tribunal de commerce de Rouen a décidé le 29 septembre de prolonger le régime d'administration provisoire qui évite la liquidation de biens. Ses motifs : la dette du groupe (1,102 milliard) n'a pas augmenté ; l'État par l'intermédiaire du CIDISE (comité interministériel pour le développement des investissements et le soutien de l'emploi) remplit son contrat en versant de quoi faire tourner les usines, soit chaque mois 10 millions de francs.

Pourtant, le dernier rapport consacré à l'avenir du groupe et réalisé par le cabinet Ten est prêt. Remis aux syndicats qui étaient à l'origine demandeurs, à la région de Haute-Normandie et à la délégation pour l'emploi, il devrait l'être aussi au ministère de l'industrie pour peu que cette administration consente à signer le bon de commandes relatif à l'étude. Petite *négligence administrative qui reflète peut-être* l'embarras des pouvoirs publics devant ce dossier industriel encombrant.

Du provisoire qui dure

A l'inverse de ce qui avait été envisagé jusqu'alors, les analystes du cabinet Ten qui se sont penchés sur les études préexistantes, pour faire en quelque sorte l'audit des audits, proposent le maintien d'une structure juridique unique pour les deux usines de Grand-Couronne et Saint-Etienne-du-Rouvray, lesquelles feraient toutes deux du papier journal, et seraient également toutes deux spécialisées sur d'autres « sortes ». Quant à l'emloi, il serait réduit de 282 unités sur les 2 019 salariés que compaient les deux usines le 30 juin.

L'étude de fiabilité est soustendue par des objectifs de politique économique : l'accroissement de la production nationale de papier journal, la France ne couvrant à l'heure actuelle que 40 % de ses besoins (1), l'utilisation de ressources nationales de bois et de vieux papiers, le maintien de l'emploi dans une région où 400 postes de travail sont directement concernés par l'activité de la papeterie, et 2 000 autres au moins indirectement.

En avril 1981, les services du ministère de l'industrie décidaient de faire étudier séparément le sort des deux usines *normandes* de la société Chapelle-Darblay qui avaitt été admise au règlement judiciaire en mars 1980. Selon leur schéma, *l'unité de Grand-couronne devait* devenir indépendante, spécialisée dans le papier journal avec le concours technique et un peu financier du groupe suédois Stora. Pourquoi Grand-Couronne alors que l'unité de Saint-Etienne était équipé d'une machine moderne pour fabriquer ce même type de papier ? Il y avait certainement beaucoup d'arguments techniques, d'ailleurs contestés par les syndicats, mais peut-être moins décisifs que celui-ci : à Grand-Couronne, ces syndicats étaient, paraît-il, plus gentils...

Le sort de Saint-Etienne n'était pas scellé : on confiait au groupe suédois Modo une étude qui prévoyait l'abandon du papier journal, puis une autre encore au groupe Béghin devant plaider pour son maintien et commandée, cette fois, par le *cabinet contre* l'avis des services. En suggérant de poursuivre la production de papier journal dans les deux unités, les auteurs de la sernière étude proposent d'accroître les production française de 100 000 tonnes en six ans. Une unité de désencrage pour l'utilisation des vieux papiers serait installée dans chacune des usines

L'investissement requis est élevé : 750 millions de francs en trois ans.

L'objectif produire d'ici à 5 ans à un coût de revient comparable à celui des concurrents européens, à la *condition* que soit *conservé* le système de protection du marché qui *au travers de la Société professionnelle* des papiers de presse revient à *subventionner* le papier journal.

Côté matière première, il s'agirait de collecter d'ici à 30 mois, 100 000 tonnes de vieux papiers dans l'Ouest et le Bassin parisien, sur une ressource potentielle de 330 000 tonnes. Déjà un « homme-papier » financé par l'Agence nationale pour la récupération des déchetset la ré*gion a été en Haute-Normandie.* Il s'agira aussi de mobiliser les bois de *sapin disponibles en France.Située* à proximité du port de Rouen, la *Chapelle-Darblay importait les deux* tiers de son bois d'U.R.S.S. (400 000 sur 600 000 stères). Le paiement en dollars fut une des causes du dépôt de bilan.

Les produits, outre le papier journal, seraient dans les deux usines diversifiées, pour *justifier le maintien* de l'emploi, et comprendraient les productions actuelles et d'autres nouvelles, comme le papier autocopiant (pour les liasses) comme le propose l'étude du groupe Beghin. Les retombées pour l'emploi régional (industrie du bois, collecte sélective des papiers, mais aussi fournisseurs et sous-traitants de l'industrie mécanique (2) comme de l'industrie chimique n'ont pas été toutes calculées dans le rapport. Ce sera aux décideurs et aux acteurs sociaux — le comité local pour l'emploi qui se réunit le 4 octobre par exemple — de donner suite. Mais dès aujourd'hui, la balle est dans le camp de M. Chevènement qui devra bien *prendre une décision.*

Or ce dossier joue de malchance. Déjà le gouvernement précédent ne savait trop quel avenir fixer à son industrie lourde, gourmande en capitaux et que le premier massif forestier d'Europe ne sait pas satisfaire. L'administration, qui avait poussé pour la solution suédoise à Grand-Couronne, a quelque peine à se déjuger. Pour elle, donc, il serait urgent d'attendre. Quant aux différents locataires du ministère de l'industrie, ils n'ont pas eu depuis mai 1981 pour ce dossier une attention continue.

Conclure aujourd'hui sur la Chapelle-Darblay revient en fait à avoir une vision claire sur l'avenir de la filière papier en France et sur celle aussi importante du bois qui lui est lié. Gros morceaux que le pouvoir n'a pas encore eu le temps de digérer, tout occupé qu'il est par les industries de l'an 2 000. Aussi les sydicats, mais aussi les parlementaires de la majorité, dans la région rouennaise craignent-ils que pour M. Chevènement il soit urgent d'attendre *également.*

Le jeu se complique quand on sait que M. Fabius est élu dans la circonscription qui englobe Grand-Couronne. Il est à la fois le mieux *placé, en tant qu'élu pour plaider ce* dossier, mais aussi le plus mal venu en tant que ministre du budget. En attendant une solution industrielle, pour le maintien de l'activité et sutout de la paix sociale, chaque mois qui passe coûte au Trésor dix millions de francs qui ne som en rien des investissements.

JACQUES GRALL.

(1) Selon le centre d'études des industries des papiers, cartons et celluloses, la production française de papier journal s'est élevée en 1981 à 267 000 tonnes, et les importations à 372 000 tonnes, la production nationale représente 42,5 % de la consommation apparente. Avec 100 000 tonnes de plus, on atteindrait dès lors 58,4 % sur la base de 1981.

(2) *Par exemple la société Julin*, filiale des Grands travaux de Marseille, qui vient de déposer son bilan.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

L'année budgétaire a commencé sans budget

De notre correspondant

Washington. — L'année budgétaire a commencé aux Etats-Unis le vendredi 1er octobre sans qu'un budget ait été voté. Le Congrès n'a même pas réussi à adopter à temps une loi provisoire *(« continuing resolution »)* pour permettre au gouvernement de continuer à fonctionner pendant quelques semaines.

Théoriquement, les agences fédérales devraient donc suspendre leur activité. Les fonctionnaires ont quand même été invités à se rendre normalement à leurs bureaux, car la Chambre des représentants et le Sénat se sont mis d'accord, *in extremis*, sur une résolution qui a été votée vendredi et signée aussitôt par M. Reagan.

Ce *retard* n'est pas exceptionnel. Le Congrès a pris l'habitude des lois *provisoires. Celle d'octobre 1981* s'étant heurtée à un veto présiden*tiel, le gouvernement fédéral avait* symboliquement fermé ses portes *pendant vingt-quatre heures.*

Le budget américain fait d'ailleurs parler de lui douze mois par an. Les votes pour 1982 sont à peine conclus que la Maison Blanche et le Congrès débattent déjà de 1983. La procédure est d'une telle longueur et d'une telle complexité que les élus eux-mêmes finissent par s'embrouiller.

Cette procédure dure, en effet, dix-huit mois, et même *davantage* si l'on tient compte des retards. Il n'existe pas, comme en France, de limite légale : si le Congrès n'a pas fini son travail à temps — et c'est souvent le cas — l'Etat fédéral peut vivre sur des reconductions de crédit (*« continuing resolutions »*).

On assiste a un va-et-vient incessant au Capitole. Ce qui, dans d'autres pays, ne se discute qu'au sein du gouvernement est ici un débat entre les commissions et sous-commissions du Congrès. Un Congrès tout-puissant, en mesure de réécrire complètement le projet de budget que lui a soumis la Maison Blanche.

Voici comment est votée la loi de finances pour l'année budgétaire 1983, qui commenca le 1er octobre.

1) LES PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT

● *Mars 1981* : les conseillers économiques de la Maison Blanche font une étude prospective des années à venir.

● Avril : sur les bases de cette étude, le bureau de la gestion et du budget (O.M.B.) communique les directives et les priorités aux départements gouvernementaux.

● Juillet-août : chaque secteur définit ses requêtes.

● Octobre : l'O.M.B. soumet au *président ses propres conclusions*, accompagnées d'une nouvelle étude des conseillers *économiques.*

● Janvier 1982 : le président présente *son projet* au Congrès neuf mois avant l'ouverture de l'année *budgétaire.*

2). DÉBATS ET VOTES AU CONGRÈS

● *Février* : les responsables gouvernementaux sont entendus par les commissions de la Chambre des représentants et du Sénat.

● 15 mars : après des votes indicatifs, chaque commission envoie ses estimations aux commissions budgétaires des deux Chambres.

● 1er avril : l'Office budgétaire *du Congrès publie un rapport prévi*sionnel.

● *15 mai* : la Chambre et le Sénat adoptent ensemble une première « résolution commune » qui fixe notamment le montant total des recettes et des dépenses pour 1983. Ce n'est pas une loi, mais une règle du jeu pour les votes à venir.

● 1er *juin* : l'O.M.B. *envoie* au Congrès un projet présidentiel ré*visé.*

● Juin-juillet-août : les Chambres adoptent des lois partielles en séances plénières.

● 15 septembre : une seconde « résolution » est votée par l'ensemble du Congrès. Elle fixe des planchers de recettes fiscales et des plafonds de dépenses pour chaque *secteur (défense, santé, etc.) qui ne* pourront pas être dépassés.

● 25 septembre : on adopte le texte final *(« budget reconciliation act »)*, après avoir harmonisé la seconde résolution et les lois votées.

Pressions et influences

La procédure ainsi décrite n'est en vigueur que depuis huit ans. *Avant l'acte budgétaire (« budget act »)* de 1974, le Congrès n'adoptait pas un *seul* texte, mais une série de lois non coordonnées entre elles. Chaque commission faisait son travail, sans trop s'occuper de la voisine. Celles qui votaient les impôts ignoraient les dépenses votées.

La réforme de 1974 n'a pas supprimé la fragmentation de la procédure budgétaire puisque chaque commission présente des propositions de loi. Mais il existe un projet cohérent. Le Congrès est désormais davantage responsable, il a été doté d'un solide bureau d'études le (« Congressionnal budget office ») dont les prévisions — toujours différentes de celles de la Maison Blanche — font autorité dans la presse et dans les milieux financiers.

La Chambre et le Sénat disposent maintenant *de deux maîtres d'œuvre*. Les commissions budgétaires qui coordonnent les travaux. *Mais* elles ne se contentent pas de coordonner : leur influence grandissante provoque les protestations d'autres commissions. *Hier* toutes-puissantes, comme celles des finances.

Commissions et sous-commissions sont soumises à des influences considérables. Les groupes de pression — les lobbies — dépêchent à leurs auditions des avocats très compétents. Les « hommes du président » eux-mêmes sont très présents dans les couloirs du Capitole. Lors de débats cruciaux, les élus hésitants reçoivent des appels téléphoniques de la Maison Blanche ou sont invités dans le bureau ovale du président. Ils en profitent pour monnayer leur *vote contre des avantages pour leur* circonscription.

Dans ce jeu de pressions, M. Reagan s'est affirmé comme un maître. Il ne lui suffisait pas, en effet, de disposer d'une majorité républicaine au Sénat. D'abord parce que c'est la Chambre des représentants, dominée par les démocrates, qui a l'initiative des lois fiscales, mais, surtout, parce que l'appartenance a un parti ne détermine pas le choix des congressistes. Chaque élu vote selon sa conscience, sa tendance ou ses espoirs et subit plus ou moins l'influence de quelques grands présidents de commissions qui font autorité.

ROBERT SOLÉ.

● *La Chambre des représentants* a rejeté, vendredi 1er octobre, un projet d'amendement constitutionnel défendu par M. Reagan afin d'équilibrer le budget fédéral. Deux cent trente-six représentants ont voté en faveur de ce texte contre cent quatre-vingt-sept *qui l'ont* rejeté.

AU COURS D'UN VOYAGE DE DIX JOURS

M. Michel Rocard a exhorté les industriels américains à investir en France

De notre correspondant

Washington. — Expliquer la politique socialiste et encourager les industriels américains à investir en France : tels étaient les deux objectifs du voyage que M. Michel Rocard a fait aux Etats-Unis du 22 septembre au 1er octobre.

Le ministre s'est d'abord rendu à Washington pour rencontrer plusieurs personnalités, dont M. Volcker, président de la Réserve fédérale, M. Regan, secrétaire au Trésor, et M. de Larosière, directeur du F.M.I. Puis il est allé à Los Angeles, Chicago, Midland (Michigan), Boston, Wilmington (Delaware) et New-York, pour tenir partout le même discours, adapté à chacun de ses interlocuteurs.

Un discours qu'on peut résumer *ainsi : la France* est un *« bon pari »*, la meilleure porte d'entrée en Eu*rope. Elle s'est donnée* une politique industrielle solide, une gestion bud*gétaire ferme*. Elle a créé les conditions d'un dialogue social, gage d'u *ne plus forte compétitivité*. Les investissements américains y sont les *bienvenus. A condition d'être* créateurs d'emplois, de favoriser les technologies *nouvelles et d'avoir* un effet positif sur la balance des paie*ments françaises.*

Ce n'était pas la première fois que les industriels américains entendaient un tel langage. Juste avant le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, son collègue de l'industrie et de la recherche, M. Chevènement, était venu défendre des arguments semblables. Mais

M. Rocard *s'exprimait en tant que* responsable de la DATAR - représentée aux Etats-Unis comme dans sept autres pays par des bureaux - et en tant que *« ministre de l'avenir »*, chargé des perspectives à long terme. *« Où va la France ? »*, lui demandaient des interlocuteurs inquiets, comme M. Reston, président de Citibank. Le ministre a répondu que, après *vingt-cinq* ans de gestion conservatrice, la France se trouvait *devant de fortes demandes sociales* qu'il fallait honorer, mais que les innovations *sociales supposaient une* compétitivité accrue...

M. Rocard ne s'est pas contenté de débattre des mérites du socialisme français. Il a visité des entreprises qui sont déjà présentes en France, comme Motorola (composants électroniques), et d'autres qui aimeraient s'y installer, comme Computervision (matériels de haute technologie). Il s'est entretenu avec quelques grands responsables industriels, comme les dirigeants de Dow Chemical et de Scovill. Et il a même passé une journée chez Du Pont de Nemours pour se faire expliquer le fonctionnement d'une société géante qui planifie sa recherche.

Des invitations à visiter la France ont été lancées, des dossiers d'investissements débloqués... Mais ce n'est pas le genre de voyage qui donne des résultats immédiats. M. Rocard s'est dit, en tout cas, *« très satisfait »* de ce séjour qui a *« clarifié plusieurs points »*.

R. S.

● **Rapprochement anglo-américain dans le verre.** — Pilkington Brothers, la société britannique, premier producteur mondial de verre plat, vient d'accepter de prendre une participation de 30 % dans Libbey-Owens-Ford (LOF), second producteur américain de verre. La *transaction porte sur* 108,2 millions de dollars.

AU SALON DE L'AUTOMOBILE

« Nous ne ferons pas de protectionnisme »

déclare M. Mitterrand

Le président de la République a visité le soixante-neuvième Salon de l'automobile, qui se tient porte de Versailles, à Paris, ce vendredi 1er octobre. Après s'être attardé surtout *dans les stands des constructeurs* de voitures mais aussi de motos fran*çaises, et être passé rapidement* devant les marques d'origine étrangère, M. Mitterrand a *déclaré que « l'industrie automobile française s'était placée d'elle-même en mesure d'affronter le marché international en situation de compétition victorieuse »*.

« Il n'y a pas de raison de se laisser entamer, dominer par la concurrence étrangère qui a su mieux commercialiser, mais qui n'a pas de supériorité scientifique et technique », a poursuivi M. Mitterrand. Le chef de l'Etat a encore indiqué qu'il veillerait à ce que les stuctures industrielles des entreprises privées soient compétitives, mais, a-t-il dit, *« sans faire de protectionnisme »*.

● **Darty lance une chaîne de magasins de sport.** — Darty, numéro un de la distribution d'appareils électro-ménagers, vient d'ouvrir un second *magasin* de matériel sportif à l'enseigne de Sparty, dans la région *parisienne. Le premier magasin*, ouvert en mai 1981 à Bondy, a réalisé — dans sa première *année* — *un* chiffre d'affaires de 15 millions de francs, chiffre qui atteindra 20 millions pour l'année en cours. Sparty, qui compte réaliser un chiffre d'affaires de 60 millions de francs en 1983, ouvrira deux autres surfaces de vente en région parisienne dès l'année prochaine. Le marché des articles de sport en France, estimé à 15 milliards de francs en 1982, *connaît* actuellement une forte croissance.

CIRCULATION

Après la tragédie de l'autoroute A 6 (53 morts près de Beaune)

La commission d'enquête recommande une *révision profonde de la réglementation* sur les poids lourds et les autocars

Le rapport officiel de la commission d'enquête sur l'accident survenu le 31 juillet dernier sur l'autoroute A-6, près de Beaune (Côte-d'Or), et qui a provoqué la mort de cinquante-trois personnes, dont quarante-six enfants, ne retient pas de cause unique, mais souligne l'insuffisante résistance au feu des différents véhicules impliqués : trois autocars et sept *automobiles. La* commission d'enquête présente soixante-six propositions visant à renforcer la sécurité sur les autoroutes.

Remis vendredi 1er octobre à M. Charles Fiterman, ministre des transports, ce rapport affirme qu'aucune preuve ne peut être apportée que tel ou tel des facteurs d'explication retenus par les enquêteurs (chaussée mouillée, vitesse, fatigue des conducteurs) *« a eu un effet plus déterminant que d'autres dans l'enchaînement des événements »*. Selon M. René Vacquier (1), président de la commission d'enquête, il s'agit en effet *« d'une collision en chaîne, d'un type assez fréquent sur les autoroutes, transformée par la conjonction d'une série de circonstances en une catastrophe d'une ampleur exceptionnelle »*. Enfin, la commission estime qu'il appartiendra aux tribunaux de déterminer *« les responsabilités individuelles qui pourront être mises en cause »*.

Un appel à la S.N.C.F.

En conclusion, la commission propose plus de soixante mesures pour améliorer la sécurité routière, notamment sur les autoroutes et surtout en ce qui concerne les transports de voyageurs. La limitation de la vitesse maximum des autocars par un *dispositif inviolable, la fixation* de normes de tenue au feu des matériaux constituant les véhicules et l'organisation des départs de groupes *d'enfants* hors des jours de pointe, figurent parmi ces mesures. Les experts recommandent également :

— *La* mise en place d'un règlement de conduite sur autoroute comportant des règles spécifiques ;

— L'assimilation aux poids lourds (en ce qui concerne les vitesses autorisées) des caravanes, des véhicules de plus de 3,5 tonnes et des ensembles dont la longueur excède 7 mètres ;

— La révision des conditions dans lesquelles sont effectuées les visites techniques des véhicules lourds et le renforcement de leur contrôle, notamment pour les véhicules anciens ;

— Le réexamen des conditions générales de délivrance des permis et la révision des tests accompagnant les épreuves du permis de *conduire* ;

— L'accroissement sensible des moyens de contrôle en personnel et en matériel ;

— La mise au point par la S.N.C.F. d'un dispositif efficace ayant pour objet l'amélioration des transports de groupes d'enfants à longue distance à partir de la région parisienne et des grandes villes ;

— L'obligation d'un contrat définissant les responsabilités spécifiques du transporteur.

(1) M. René Vacquier est conseiller-*maître à la Cour des comptes* et président du conseil supérieur des transports.

EN GRANDE-BRETAGNE

L'augmentation des salaires dans la fonction publique ne devra pas dépasser 3,5 % en 1983

Londres. — Le gouvernement britannique a fixé à 3,5 % la limite d'augmentation de salaires dans la fonction publique pour 1983. L'annonce, faite le vendredi 1er octobre, a provoqué la réaction hostile des syndicats qui y voient *« une provocation au chaos »*.

Officiellement, cette *limite* s'applique uniquement aux salariés employés directement par l'Etat, c'est-à-dire aux fonctionnaires de l'administration *centrale, aux militaires* et aux enseignants de l'université. Il s'agit *en outre* d'un objectif général pour la croissance de l'enve*loppe globale des salaires qui* ne préjuge pas des augmentations individuelles si des gains de productivité sont obtenus ou des emplois supprimés.

Toutefois, le pourcentage maximum décidé par le gouvernement sert de référence dans les autres branches de l'administration, les entreprises nationalisées et même le secteur privé. Le chancelier de l'Echiquier, qui aurait été partisan de l'*« option zéro »*, a souhaité que les accords salariaux, l'année prochaine, prévoient des augmentations inférieures encore à celles de cette année. Les syndicats s'élèvent contre ce choix qui ne peut conduire, selon eux, qu'à une nouvelle diminution du pouvoir d'achat déjà en recul de deux points en 1981.

L'objectif d'augmentation des salaires dans la fonction publique *avait été fixé pour 1982 à 4 %*, alors qu'il y a un an l'inflation s'élevait à 11,5 %. Le gouvernement considère donc que son offre pour 1983 est *« plus généreuse »*, puisqu'il s'attend à moins de 7 % de hausse des prix. En fait, les accords salariaux conclus en 1982 ont amené des hausses de salaires moyennes de 6 % dans l'administration, de 7,2 % dans l'industrie privée et de 8,5 % dans le secteur nationalisé.

DANIEL VERNET.

SOCIAL

Une certaine effervescence

Une nouvelle effervescence sociale – assez limitée, il est vrai – est observée dans les secteurs privé et public. La grève déclenchée vendredi 1er octobre par les cheminots C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de la région Ouest a été largement suivie, affectant le réseau omnibus qui a été presque totalement paralysé.

Dans les arsenaux, des arrêts de travail ont été observés ; mille cinq cents personnes ont manifesté vendredi à Brest, à l'appel de la C.G.T., pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation de la réparation navale. Des arrêts de travail ont aussi été suivis par 53 % à 90 % des salariés dans les diverses usines de la SNIAS.

A E.D.F.-G.D.F., les syndicats ont demandé d'organiser une nouvelle journée d'action le 6 octobre, sans incidence sur la distribution d'énergie, pour obtenir une anticipation des augmentations de salaires.

Chez Fiat, à Trappes, une grève spontanée d'une centaine d'ouvriers, mis en chômage technique, a paralysé cette usine vendredi (mille trois cent cinquante personnes). Selon le C.N.P.F., le nombre de grèves a régulièrement diminué, s'accompagnant d'une recrudescence d'actions illégales, de 1975 à 1981, mais le patronat fait état d'une reprise des mouvements en 1982.

Grève puis chômage technique chez Citroën à Levallois

Après une nouvelle grève et la mise en chômage technique des O.S. de l'usine Citroën de Levallois (*le Monde* du 1er octobre), M. Jean-Claude Renauld, secrétaire de l'Union des syndicats de travailleurs de la métallurgie C.G.T., et Mme Ginette Lasserre, secrétaire de l'Union départementale C.G.T. des Hauts-de-Seine, ont rejeté vendredi la responsabilité de « *cette situation* » sur la direction. Selon ces dirigeants cégétistes, des incidents avaient éclaté sur les chaînes lorsque les O.S. se sont aperçus que leur feuille de paye cumulait des retenues de salaires prévues pour septembre et octobre.

Il s'agit notamment de retenues pour faits de grève (de 100 F à 200 F selon les catégories professionnelles), mais aussi de retenues résultant de l'application du système des six minutes non payées permettant de dégager quatre jours de congé par an ; de la diminution de la prime de rentrée qui passe de 450 F à 400 F et de la prime de vacances (350 F) réglée en totalité aux non-grévistes, mais amputée de 50 F pour ceux qui avaient fait la grève précédemment.

Toujours selon la C.G.T., la direction aurait avancé du 30 au 29 octobre la remise de ces feuilles de paye pour que le mécontentement des O.S. éclate le jour de l'ouverture du Salon de l'automobile.

Elle aurait, en outre, arrêté les chaînes et les presses alors qu'une négociation était en cours. Selon Mme Lasserre, les difficultés de Citroën et Peugeot « *datent de bien avant l'action de juin 1982* ». L'orientation de la société Citroën, renforcée ensuite par celle de Peugeot, « *est essentiellement d'investir à l'étranger, au détriment de la modernisation de l'outil de travail en France, pour rechercher des profits immédiats* ».

« *Les Français*, a-t-elle ajouté, *ont le droit de savoir où sont passés les deniers publics d'aide à Citroën fournis par le précédent gouvernement* », et a affirmé que la société envisage de supprimer dix mille emplois dans les Hauts-de-Seine, alors que sept mille emplois ont disparu de la région parisienne de 1978 à 1980 dans le groupe P.S.A.

La C.G.T. réclame aussi « *l'application intégrale de la recommandation Dupeyroux* ». Une réunion syndicats-direction est toujours fixée au 6 octobre pour examiner les modalités de l'affichage éventuel des cadences par secteur, et non par ligne d'atelier.

Vendredi, des assemblées de personnel ont été organisées à la Bourse du travail par la C.G.T., mais tout était calme aux portes de l'usine, malgré la présence de nombreux salariés, notamment immigrés, qui, venus à leur travail, n'avaient pu pénétrer dans l'entreprise. – J. B.

Les manifestations des professions libérales

Un certain nombre de manifestations se sont poursuivies en province le 1er octobre à l'appel de l'Union nationale des professions libérales (U.N.A.P.L.) et du Centre national des professions de santé (C.N.P.S.).

En particulier à Marseille, environ cinq mille membres des professions libérales des Bouches-du-Rhône et du Var ont manifesté dans le calme avant d'être reçus à la mairie par M. Defferre. A Montpellier, environ un millier de manifestants ont défilé dans le centre de la ville avant d'être reçus à la préfecture, puis au conseil régional.

Dans la région Midi-Pyrénées, la grève a été très suivie, vendredi, par 80 % à 100 % des médecins et pharmaciens, observe notre correspondant à Toulouse, à Caen, près de mille manifestants, selon notre correspondant, se sont rassemblés, vendredi, en provenance du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Organisée quinze jours après les incidents qui ont troublé la visite de M. Ralite à Caen, le 17 septembre, cette manifestation s'est déroulée dans le calme, les organisateurs prenant même la précaution d'éviter les barrages de la préfecture où s'était déployé un important service d'ordre. Il est vrai aussi que la décision prise mercredi 29 septembre par le commissaire de la République de Basse-Normandie de ramener à huit jours, après que le tribunal administratif eut rejeté une demande de sursis à exécution, la suspension de permis de conduire de trois ambulanciers privés sanctionnés après la venue de M. Ralite (*le Monde* du jeudi 23 septembre) avait quelque peu désamorcé la colère des professions de santé de Basse-Normandie, qui n'en ont pas moins exprimé leur profond mécontentement.

A Paris, une délégation des professions libérales, conduite par le docteur Jacques Beaupère, président de la Confédératin des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et de l'Union nationale des associations de professionse libérales (U.N.A.P.L.), a été reçue le 1er octobre à l'Elysée.

A l'issue de cet entretien de plus d'une heure avec Mme Yannick Moreau et Me Jacques Ribs, conseillers techniques à l'Elysée, le docteur Beaupère a indiqué que les « *conditions de sortie du blocage et le bilan économique général des professions libérales, c'est-à-dire les recettes, les charges, les cotisations et les prélèvements* » avaient notamment été évoqués.

Mille salariés de Rouen demandent à M. Mitterrand de « faire respecter les choix du 10 mai »

Mille travailleurs et travailleuses de la région rouennaise, ouvriers et employés des papeteries de La Chapelle-Darblay, de Renault-Cléon, de la S.N.C.F., des P.T.T., militants syndicaux ou politiques, viennent d'adresser une lettre ouverte à M. Mitterrand et aux députés du P.S. et du P.C.F. (1). « *Les mesures prises depuis le mois de juin par le gouvernement*, affirment-ils, *celles prévues pour les mois à venir nous semblent graves. Baisser le pouvoir d'achat, prévoir des restrictions sur les prestations de la Sécurité sociale, augmenter la cotisation chômage des salariés, tout cela va encore aggraver nos conditions de vie et de travail. Au même moment, les patrons continuent à licencier ou à fermer un grand nombre d'entreprises* ».

« *Ces mesures d'austérité*, poursuit la lettre, *ne s'attaquent pas aux vrais responsables de la crise, les capitalistes, qui, eux, gardent leurs profits. Agir ainsi ne peut qu'écœurer les travailleurs et encourager les patrons à demander encore plus. Ces mesures, nous les refusons.* »

Les signataires de cet appel, qui espèrent qu'il sera repris « *dans toute la France* », se refusent à apparaître comme « *les déçus du changement* » : « *au contraire*, expliquent-ils, *nous voulons que le changement aboutissent et les travailleurs sont la force sociale qui peut le permettre* ».

Ainsi, ajoute la lettre, « *le 10 mai, nous vous avons élus pour mettre en œuvre le changement. (...) Nous, nous sommes prêts à nous mobiliser dans l'unité pour faire respecter contre le patronat et la droite le choix qu'on a fait le 10 mai quelles que soient nos opinions politiques ou syndicales. Nous demandons le maintien du pouvoir d'achat et la fin des licenciements. Vous qui êtes à la présidence et au Parlement, vous devez respecter nos aspirations et nos revendications. Vous devez vous en prendre aux privilégiés de la fortune, à leurs milliards, pas à nous* ».

(1) Les personnes intéressées par cet appel peuvent s'adresser à M. Gérard Quillaud, BP. 41, 76301 Sotteville-lès-Rouen Cedex.

URBANISME

LA PRÉPARATION DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1989

Un groupe d'architectes et de plasticiens français et étrangers conseille M. Robert Bordaz

Tandis que le Bureau international des expositions doit confirmer, en novembre, l'accord de principe donné en juin pour une exposition universelle à Paris en 1989, une équipe de consultants travaille autour de M. Robert Bordaz, président de l'Union centrale des arts décoratifs, chargé de préparer l'événement.

Pour le dossier appuyant la candidature de la France, des esquisses avaient été demandées, au printemps dernier, à MM. Renzo Piano, architecte italien, coauteur du Centre Pompidou, qui construit actuellement le musée de Houston (Texas), Antoine Grumbach, Claude Vasconi et Jean Nouvel. Seul les deux premiers font partie de l'actuelle commission, récemment baptisée Atelier d'urbanisme, qui comprend aussi le Milanais Vittorio Gregotti (l'Institut français d'architecture avait présenté ses travaux l'hiver dernier), M. Pontus Hulten, directeur du Musée d'art contemporain de Los Angeles, après avoir été jusqu'en 1981 le responsable du Musée d'art moderne à Beaubourg, le peintre Martial Raysse et l'architecte Ionel Schein.

Trois Français, trois étrangers ; quatre architecte et deux plasticiens, souligne M. Bordaz, dans ce groupe qui doit le « *conseiller sur les grandes orientations d'aménagement et les principes de fonctionnement de l'Exposition universelle* ». Un groupe plus large de personnalités françaises et internationales sera invité à des confrontations critiques.

Par la suite – et dès l'an prochain, – des concours devraient être lancés pour des réalisations spécifiques, qui ne devront pas, en principe, être assurées par ces conseillers de la première heure. Un débat d'idées, plus large, sera organisé parmi les enfants des écoles et les étudiants en architecture.

L'équipe administrative, qui prendra par la suite la forme d'un établissement public, se met par ailleurs en place : M. Jean-Pierre Weiss (X-Ponts), directeur des équipements à l'Assistance publique, où il a développé la pratique des concours d'architecture, devrait prochainement prendre la responsabilité de la réalisation de l' « expo ».

Sur le fond, les études ne sont pas encore très avancées, et des choix devraient être proposés au gouvernement d'ici à la fin de l'année, tandis que les négociations sont en cours pour la libération des terrains : le Port autonome de Paris se fait tirer l'oreille pour déménager les installations importantes qui existent au pied du front de Seine (15e) et près du pont de Tolbiac (13e). Le ministère de la défense aurait accepté de quitter partiellement le boulevard Victor (15e), à condition d'y revenir pour y construire des bureaux, à la place du bassin de carénage, qui doit déménager au Vaudreuil, la ville nouvelle de l'Eure. Quant à la S.N.C.F., dans le cours de la discussion périodique de sa convention avec l'Etat, elle est invitée à céder une emprise importante entre le pont de Tolbiac et le pont de Bercy, occupée par une gare de marchandises et des transporteurs.

Une « pièce urbaine »

C'est à cette condition que pourra être évitée la construction d'une dalle au-dessus de ces terrains, comme il avait été envisagé à l'origine. « *Nous ne voulons pas couler trop de béton ni construire des dalles gigantesques* », affirme M. Robert Bordaz, irrité par les critiques formulées récemment dans nos colonnes par un architecte, M. Philippe Panerai (*le Monde* du 21 septembre). Même si la S.N.C.F. accepte de déménager hors de la capitale, il faudra laisser circuler les trains de grandes lignes de la gare d'Austerlitz et relier le nouveau quartier au reste du treizième arrondissement. Par des passerelles ? Ou par « *une dalle, la plus petite possible* », selon la formule de M. Bordaz ?

Un véritable quartier nouveau est projeté dans ce secteur. Selon les premières esquisses d'Antoine Grumbach, ce quartier d'habitation composerait une « pièce urbaine » de 800 mètres de côté, comprenant une place elliptique, la « place des libertés » (qui pourrait rester le souvenir symbolique de l' « expo »), et serait relié à la rive droite par le pont de Tolbiac élargi et peut-être même occupé par des bâtiments à la manière du ponte Vecchio de Florence ou des anciens ponts de Paris. L'arrivée, dans le groupe de consultants, de M. Lionel Schein, auteur de plusieurs études sur ce sujet, et la présence de Vittorio Gregotti, dont on connaît le goût pour les édifices lancés à la conquête du territoire (il construit en Calabre une université « kilométrique » qui enjambe la vallée comme un viaduc) sont une conjonction qui donne du poids à ces fantasmes...

A l'ouest, les prouesses technologiques seraient temporaires : M. Renzo Piano a conçu des quais flottants qui couvriraient la Seine entre l'île des Cygnes et la rive gauche pour offrir un terrain artificiel aux pavillons et permettre un cheminement jusqu'à la tour Eiffel, fée tutélaire...

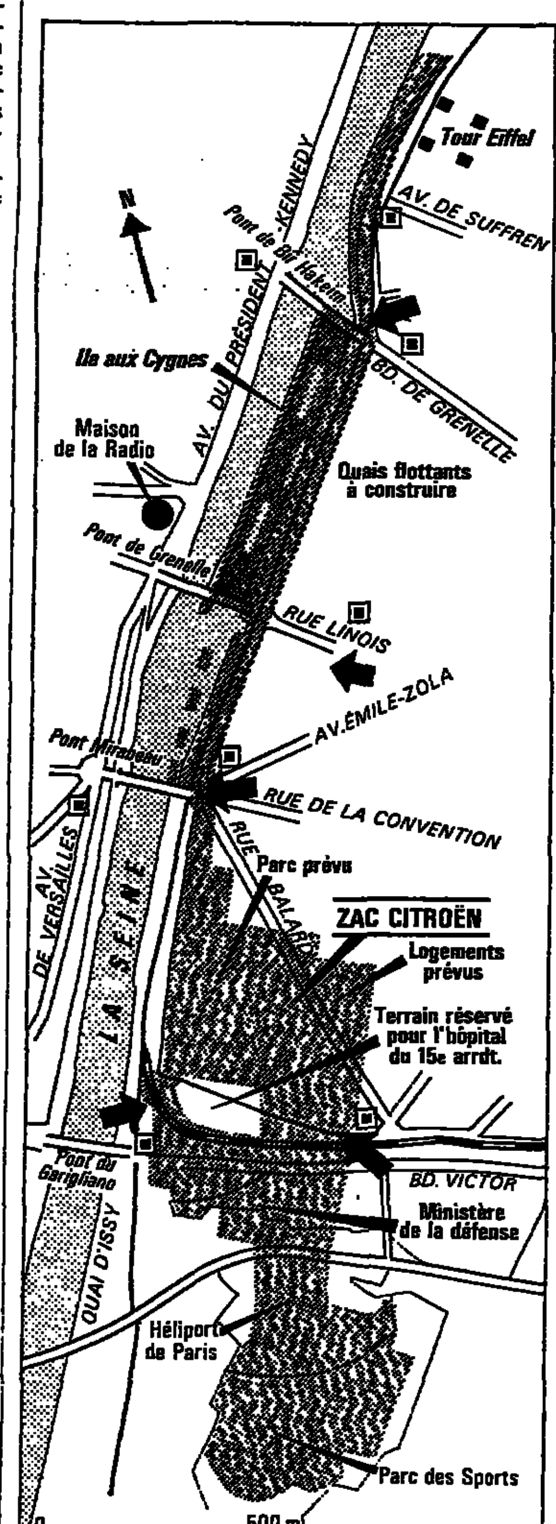
La municipalité accepte de bon cœur les cadeaux en nature que le gouvernement – par ailleurs si malicieux à son égard – offre à Paris : l'Opéra, le grand Louvre, le nouveau ministère des finances, l' « expo »... Elle espère en profiter pour accélérer des projets anciens, non financés (comme le nouveau pont entre les gares de Lyon et d'Austerlitz), se réjouit de voir libérer des terrains (les ports sabliers sur les berges, les gares de marchandises, le « verrou » du ministère de la défense, boulevard Victor), qu'elle désespérait d'obtenir par ailleurs.

Mais elle tient à réaliser malgré tout ses propres ambitions et ne veut pas se désintéresser de ses propriétés (terrains Citroën, entrepôts de Bercy) après les avoir prêtés. Des divergences de vues existent ainsi sur l'aménagement du secteur ouest, où la Ville entend construire les logements prévus, quitte à les prêter pour l' « expo », mais ne veut pas livrer sans conditions l'ensemble du domaine Citroën aux aménageurs de la fête de 1989.

Entre l'urgence d'un calendrier impératif et l'harmonie nécessaire de l'aménagement de Paris à long terme, une course de vitesse est engagée. Des joutes aiguës sont à prévoir.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

SITE OUEST : PAVILLONS NATIONAUX

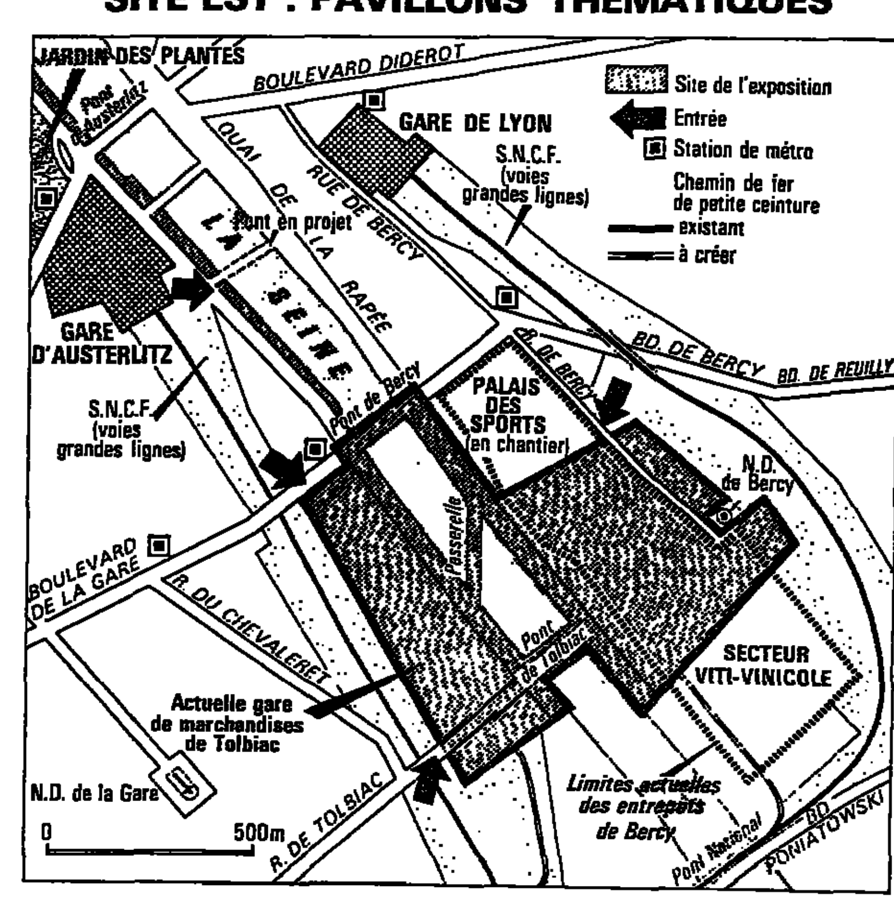


Reliée au Champ-de-Mars par les berges de la Seine, grâce à la construction de quais flottants entre les ponts de Bir-Hakeim et de Grenelle, l'Exposition s'étendrait sur 62,5 hectares : 37,5 hectares appartiennent à la Ville de Paris (terrains Citroën et parc des sports de la plaine de Vaugirard) ; 11,5 hectares dépendent du port autonome de Paris ; 7,5 hectares seraient pris à l'héliport de l'Aéroport de Paris et 60 000 mètres carrés au ministère de la Défense, boulevard Victor.

Sur les terrains Citroën, une emprise a été réservée pour l'hôpital du quinzième arrondissement qui doit en principe être construit avant 1989. La Ville n'a formellement accepté par ailleurs de « prêter » que les 14 hectares correspondant au futur parc en bord de Seine et elle veut construire les logements prévus de part et d'autre de la rue Balard.

L'Expo occuperait à l'est 68,5 hectares sur les deux rives de la Seine : 24 hectares appartenant à la Ville (notamment la partie centrale des entrepôts de Bercy qui doit devenir un parc par la suite), 17,5 hectares du port autonome, 27 hectares du domaine de la S.N.C.F. entre les ponts de Tolbiac et de Bercy d'une part, et près de la gare de Lyon d'autre part.

SITE EST : PAVILLONS THÉMATIQUES

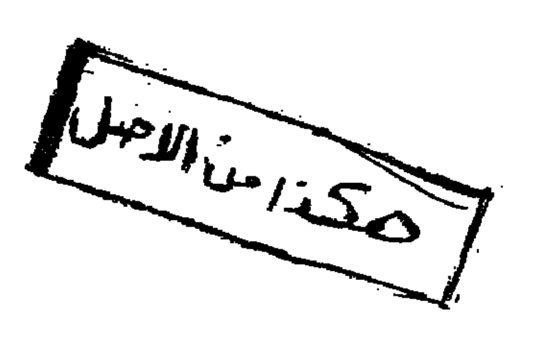


MONNAIES

FORTE CONTRACTION DES CRÉDITS EN EURODEVISES

La firme new-yorkaise Morgan Guaranty fait état, dans son dernier bulletin mensuel, d'une forte contraction des crédits en eurodevises pendant les neuf premiers mois de cette année. Leur montant est estimé à 69,7 milliards de dollars, contre 104,1 milliards au cours de la période correspondante de 1981.

La tendance à la réduction d'un marché qui, depuis 1974, croissait à un rythme annuel très rapide (au moins 20 %), sera accentuée, note la Morgan Guaranty, par les difficultés financières de certains pays gros importateurs, tels le Mexique et l'Argentine, et aussi par les directions plus ou moins officieusement données aux banques par leurs autorités de tutelle de respecter certain « ratio » (sans compter la politique plus circonspecte des banques elles-mêmes).



CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Un faible risque, atout décisif

L'Indonésie a obtenu cette semaine de meilleures conditions que *la France pour lever 250 millions de* dollars par le truchement d'un eurocrédit d'une durée de dix ans. Les Indonésiens acquitteront en effet un taux d'intérêt qui sera l'addition d'une marge de seulement 0,375 % au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars (Libor), soit 0,125 % de moins que ce que la République française servira sur son euro-emprunt bancaire de durée identique. Le montant recherché par l'Indonésie est toutefois considérablement inférieur aux 4 milliards de dollars que draine actuellement la France sur l'euromarché. Aussi l'écart entre les conditions peut-il partiellement se justifier, d'autant plus que la commission d'engagement de 0,25 % *l'an, sur les fonds non utilisés*, es la même dans les deux cas et que l'opération indonésienne est un crédit « standby » qui ne sera pas automatiquement tiré par l'emprunteur ; *l'emprunt français étant en grande* partie de même nature, la différence de taux est donc minime.

La communauté bancaire internationale n'en a pas moins été séduite par les termes excellents obtenus par l'Indonésie. Revenus fortement traumatisés de la réunion annuelle du F.M.I. à Toronto, les eurobancaires estimaient dans leur ensemble et es*péraient que le temps des marges* à 0,375 % était révolu. On n'en est apparemment pas encore là, puisque deux banques japonaises, une américaine et une britannique ont consenti à l'Indonésie ce que les autres considèrent comme des conditions de misère qui ne couvrent qu'à peine les frais encourus par la mise en pied et l'entretien ultérieur d'un *eurocrédit*.

La crise financière qui s'est abattue sur un grand nombre de pays à travers le monde et qui, à son tour, a mis en péril le système bancaire in*ternational à cause du volume* gigantesque de créances irrecouvrables, a mis les eurobanques dans une situation dangereuse. Celles qui ont énormément prêté au Mexique attendent *maintenant impatiemment la fin* du moratoire de trois mois pour toucher leurs intérêts. Si, par malheur, ceux-ci n'étaient pour une raison ou pour une autre pas payés, certains établissements seraient en *difficulté*. Jusqu'à maintenant, les grandes banques commerciales du monde entier finançaient leurs prêts internationaux en dollars, en empruntant *elles-mêmes au taux du Libor*, voire en dessous pour les plus grandes. La crédibilité de celles ayant accumulé les engagements malheureux étant remise en question, ces dernières peuvent du jour au lendemain se trouver condamnées à acquitter une *prime en addition au taux du Libor* lorsqu'elles viennent se refinancer sur le marché des eurodevises. Leur bénéfice sur les eurocrédits qu'elles consentent est réduit d'autant et *peut même complètement* disparaître si la marge acquittée par l'emprunteur est, comme dans le cas de l'Indonésie, très faible.

Bien qu'il soit difficile de connaître le niveau des taux auxquels les banques empruntent elles-mêmes, on pense en général que les établissements italiens, par exemple, sont, depuis l'affaire Ambrosiano, pénalisés d'environ 0,125 %. Il ne serait également pas étonnant que certaines banques françaises soient, pour des raisons différentes, dans la même situation. En revanche, pour les *établissements* n'ayant pas de problèmes de refinancement, l'Indonésie ainsi qu'un petit nombre d'autres pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont pour le prêteur les yeux de Chimène parce qu'ils n'offrent qu'un très petit pourcentage de risques économiques et politiques. Il est évidemment préférable de gagner moins mais d'être certain de rentrer dans les fonds prêtés.

Pour sa part, l'eurocrédit de 4 milliards de dollars de la République française chemine lentement au gré d'une « syndication » qui a débuté un peu plus tard que prévu. Moins de 200 millions de dollars ont été placés cette semaine auprès des banques de petite et de moyenne dimensions souscrivant individuellement 10, 20 ou 30 millions de dollars. *La réaction des établissements* d'Extrême-Orient s'est révélée la plus décevante. Aucune des banques approchées dans cette région n'a accepté de participer à l'eurocrédit *français*.

Un événement majeur

Jeudi 30 septembre, s'est ouvert à Londres le marché des « futurs », c'est-à-dire un marché à terme sur les devises, les taux d'intérêt et les *emprunts à long terme* du gouvernement britannique. Ce faisant, Londres va tenter de s'imposer par rapport à Chicago où, depuis dix ans, fonctionne un marché de même nature dont le chiffre d'affaires, colossal, est de l'ordre de 25 à 30 millions de dollars par jour. Pour l'instant, Londres ne traite que la devise américaine et la devise britannique. Le deutschemark, le franc suisse, le yen, les taux d'intérêt dans ces de*vises et les emprunts du Trésor* de Sa Majesté, feront l'objet de transactions dans un proche avenir.

A l'issue d'une première journée de fonctionnement, beaucoup plus active que prévu, le marché londonien des « futurs » a traité 4 265 *contrats, à trois et six mois*, à peu près également répartis entre le dollar et la livre sterling, soit l'équivalent d'un peu moins de 4,3 milliards de dollars. Le même jour, Chicago a négocié 10 000 contrats, représentant 10 milliards de dollars, sur la devise américaine seulement. A Londres, les montants respectifs de chaque contrat sont de 1 milliard de dollars et 250 000 livres. Mais la mise initiale par contrat n'est que de 2 000 dollars sur la devise américaine et de 1 000 livres sur le sterling. Ces faibles montants offrent des possibilités immenses pour les amateurs de baccara puisque, avec dix plaques n'ayant coûté que 10 000 dollars, on peut miser 10 millions de dollars. En outre, la commission a l'avantage d'être extrêmement faible puisqu'elle n'est que de 1,50 livre sterling par contrat venant à échéance en décembre et mars prochains, soit moins de 20 F français.

Les fortunes se font et se défont vite sur le marché des « futurs ». On peut aisément y devenir milliardaire en l'espace de quelques jours, voire *dans certains cas de quelques* heures.

Mais le marché à terme des devises et des taux d'intérêt n'a pas uniquement un aspect spéculatif. Il est en effet vital pour toutes les sociétés opérant dans des devises qui ne sont pas les leurs. Un emprunteur français, par exemple, peut se couvrir contre le risque de changes inhérent à un crédit bancaire ou une émission euro-obligataire libellée en dollars ou *en toute autre monnaie*. Sur ce point, on espère que le gouvernement français n'a pas manqué de se couvrir pour les 4 milliards de dollars qu'il lève actuellement. Il en *va de même pour les taux d'intérêt*. Aussi, malgré des apparences au premier abord favorables et spéculatives, le marché des « futurs » remplit une fonction non seulement des *plus honorables mais également* nécessaire dans un monde où les marchandises et les monnaies s'échangent à un rythme accéléré.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Un dollar très demandé

A part une certaine agitation en début de semaine au lendemain des *élections du Land de Hesse, en Allemagne*, le calme a régné sur les marchés des changes au cours de la période sous revue. Le dollar est resté très demandé, battant même à nouveau son record à *Paris* à plus de 7,18 F, et ceci en dépit de tous les éléments contraires. Après un fléchissement initial, le mark s'est un peu raffermi après la dédignation de M. Helmut Kohl comme chancelier à Bonn, tandis que le franc français se comportait de façon assez satisfaisant, qe le franc belge donait à nouveau des signes de faiblesse, et que le cours de l'once d'or chutait brusquement en dessous de 400 dollars l'once.

Un dollar très demandé : cela a été le cas tout au long de la semaine, essentiellement pour l'échéance de fin de mois; ont aussi joué un rôle les achats de *pétrole* (en légère reprise au seuil de l'hiver dans l'hémisphère boréal). Rien n'a pu affecter sa santé insolente, ni la baisse du taux de base d'une grande banque américaine, ni l'annonce, pour le mois d'août, d'un déficit record de la balance commerciale des Etats-unis (7 milliards de dollars), qui fit baisser les cours pendant quelques heures seulement. A cette occasion, M. Michael Blumenthal, actuellement président de la société multinationale Burroughs, et qui fut secrétaire au Trésor du président Carter de 1977 à juin 1979, a prédit un prochain revirement de tendance sur le dollar. S'exprimant à Paris lors d'un déjeuner organisé par l'Executive Club, il a estimé que ce *revirement se produirait de façon* brutale, notamment vis-à-vis du yen, du franc suisse et, peut-être, du mark. La raison ? La dégradation certaine et rapide, selon lui, du *déficit* de la balance commerciale américaine *qui, après le chiffre sans précédent* du mois d'août, pourrait atteindre 60 à 80 milliards de dollars en 1983 et peut-être davantage en 1984. Toujours selon M. Blumenthal, cette *dégradation* due à la *fermeté* ininterrompue du dollar depuis plus de deux ans, sera aussi longue que le redressement de la balance commerciale intervanant à partir d'octobre *1979*, après trois ans de faiblesse, non moins ininterrompue, de la monnaie américaine. Préconisant un changement de la politique des Etats-Unis (réduction du budget *de la défense*, forte augmentationn des impôts et compression des dépenses budgétaires), il considère que le revirement de tendance est ineluctable, même au cas où le président *Reagan infléchirait* sa propre politique.

Le comportement du mark a été passablement heurté. En rechute par rapport au dollar au lendemain des élection de Hesse, peu favorable à la coalition C.D.U.-F.D.P., il évoluait en dents de scie les jours suivants, au gré des tractations politiques, pour se raffermir un peu après le remplacement de M. Schmidt par M. Kohl au poste de chancelier. Pour les milieux financiers allemands et étrangers rien n'est réglé toutefois. Un certain doute pèse sur l'application effective des mesures annoncées par M. Kohl (économie budgétaire, impôts et relance des investissements), compte tenu, notamment, des élections annoncées pour le printemps *1983*. Quant à ces élections, si elles débouchaient sur deux blocs de même poids, minoritaires à 45 % avec les « verts » pour arbitres ? De quoi faire frissonner lesdits milieux...

Le franc français n'a guère attiré l'attention cette semane, se comportant de façon assez satisfaisante, par rapport aux monnaies du Système monétaire européen notamment le mark, dont le cours a *semblé se stabiliser* un peu au-dessous de *2,8250 F*. La Banque de France a peu profiter de l'échéance de fin de mois, souvent favorable au franc au raison des achats étrangers pour le règlement des exportations françaises, *pour engranger* quelques devises, sans excès, dit-on. De toute façon, si le franc doit être soumis à de nouvelles attaques ce sera pour plus tard, si le plan gouvernemental de redressement des *équilibres ne rencontre* pas un réel succès. Pour l'instant, l'étranger s'interroge, avec un brin de scepticisme : le plan Bérégovoy pour la réduction du déficit de *la Sécurité sociale lui apparaît peu* convaincant. Une telle attitude constituera, sans doute, un sujet d'étonnement pour nos gouvernants, qui estiment « faire ce qu'il faut », *mais les « gnômes de Zurich » sont* comme Saint Thomas : il leur faut voir les résultats pour croire, et pour l'instant, ils ne croient pas encore.

Sur le marché de l'or, l'événement a été la chute subite du cours de l'once au-dessous de 400 dollars pour la première fois depuis le début d'août dernier, avec une remontée à *406 dollars à la veille du week-end*. A l'origine de cette chute, on trouve la vigueur du dollar, la crainte d'une remontée du taux d'intérêt et des rumeurs de ventes de métal par la *République Sud-Africaine*, à la recherche de devises pour combler le déficit croissant de sa balance des paiements.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6990	–	14,8154	46,0617	39,6039	2,0429	36,2318	0,0704
	1,7060	–	14,0845	46,2107	39,7456	2,0533	36,2844	0,0705
Paris	12,1223	7,1350	–	328,65	282,57	14,5760	258,51	5,0246
	12,1126	7,1000	–	328,09	282,19	14,5790	257,61	5,0185
Zurich	3,6885	2,1710	30,4275	–	85,9801	4,4351	78,6594	1,5288
	3,6917	2,1640	30,4794	–	86,0095	4,4435	78,5195	1,5271
Francfort ...	4,2899	2,5250	35,3894	116,30	–	5,1583	91,4855	1,7781
	4,2922	2,5160	35,4371	116,26	–	5,1663	91,2917	1,7755
Bruxelles ...	83,1660	48,95	6,8605	22,5472	19,3861	–	17,7355	3,4471
	83,0822	48,70	6,8591	22,5846	19,3561	–	17,6785	3,4368
Amsterdam ..	4,6892	2,7600	38,6832	127,13	109,30	5,6384	–	1,9436
	4,7017	2,7560	38,8183	127,35	109,53	5,6591	–	1,9449
Milan	2412,58	1420	199,02	654,07	562,37	29,0091	514,49	–
	2417,40	1417	199,58	654,00	563,19	29,0965	514,15	–
Tokyo	457,37	269,20	37,7301	123,99	106,61	5,4994	97,5362	0,1895
	455,50	267	37,6067	123,38	106,12	5,4825	96,8795	0,1884

A Paris, 100 yens étaient cotés 2,6504 F, le vendredi 1er octobre contre 2,6591 F le vendredi 24 septembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

1er octobre 1982

LIRE ITALIENNE – FLORIN NÉERLANDAIS – LIVRE IRLANDAISE – COURONNE DANOISE – FRANC FRANÇAIS – MARK ALLEMAND – FRANC BELGE

% 0 / –0,50 / –1,00 / –1,50 / –2,00 / –2,50 / –3,00 / –3,50 / –4,00 / –4,50

Plafond – Plancher

*Système monétaire européen

Les matières premières

Net recul du nickel

MÉTAUX. – Le cuivre a reculé dans le sillage des métaux précieux et à la suite de la réduction du prix de vente du producteur canadien Noranda et du producteur américain Asarco. Ce dernier a cependant pratiqué deux hausses dans la journée de vendredi qui ont fait remonter le tarif de son métal de 64 cents à 65 cents la livre-poids. Selon les *experts londoniens de Metals and* Minerals Research Services, la diminution de la production mondiale devrait se traduire par une reprise des cours, mais elle ne pourrait être que *temporaire* en raison de la relance probable de cette même production qui s'ensuivra. Résistance de l'étain après la reconduction, par le conseil international de ce métal, des quotas d'exportation des pays membres à leur niveau trimestriel actuel, soit 23 200 tonnes. En revanche, le nickel est tombé à son plancher depuis l'ouverture du marché de Londres en avril 1979, certains courtiers estimant même que les cours sont inférieurs à ceux du métal de récupération.

TEXTILES. – Tassement des cours de la laine et du coton, mais assez bonnes dispositions du jute favorisé par l'accord de principe conclu au milieu de la semaine entre pays producteurs et pays consommateurs afin de faire face à la concurrence des fibres synthétiques. L'accord *définitif prévoyant la création* d'une organisation internationale du jute en 1983 a d'ailleurs été signé vendredi après-midi à Genève.

CAOUTCHOUC. – *La décision* de la Malaisie de consituer un stock de 129 000 tonnes, l'équivalent de 8,5 % de sa production, au cours des six prochains mois a procuré un soutien aux cours du caoutchouc naturel.

DENRÉES. – Forte hausse de café qui a notamment terminé sur sa hausse limite autorisée (contrat de janvier) à Paris vendredi, à la suite *des décisions prises* par l'Organisation internationale en matière de contingentement qui font craindre une pénurie des approvisionnements à court terme, le quota d'exportation du troisième trimestre (octobre-décembre) n'étant que de 12,7 millions de sacs contre 13 millions l'année dernière. Si les courtiers londoniens E. D. and F. Man n'excluent pas cette éventualité, ils estiment toutefois que le quota annuel de 56 millions de sacs pour la saison 1982-1983 dépassera la demande globale. A noter, d'autre part, que l'Organisation internationale s'est refusée à commenter les rumeurs selon lesquelles la Hongrie, la Yougoslavie et Israël se retireraient de l'accord international pour profiter des rabais consentis aux pays consommateurs non membres. La faiblesse initiale de la tendance ayant été enrayée par des informations selon lesquelles l'U.R.S.S. aurait procédé à l'achat de 250 000 à 300 000 tonnes de sucre, cette denrée a conclu la semaine sur une note hésitante.

Le cacao s'est montré irrégulier, les ventes opérées par les producteurs d'Afrique francophone ayant été, en partie, contre-balancées par l'estimation des courtiers londoniens Gill and Duffus concernant l'excé*dent mondial pour* la saison 1982-1983 qu'ils situent entre 20 000 et 30 000 tonnes – le plus faible depuis quatre ans, – contre 94 000 tonnes en 1981-1982. Le report *sine die* de la décision des membres de l'accord international au sujet du renforcement du stock *régulateur a cependant ajouté un* élément d'incertitude.

CÉRÉALES. – Faiblesse endémique des céréales aggravée par les estimations du Conseil international *du blé faisant* état d'une *récolte* record de 464 millions de tonnes cette année contre 460 millions de tonnes en *1981*.

LES COURS DU 1er OCTOBRE 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade cathodes), comptant, 811,50 (824,50) ; à trois mois, 829 (839) ; étain comptant, 7 310 (7 260) ; à trois mois, 7 260 (7 210) ; plomb, 288,50 (296,50) ; zinc, 439 (440,50) ; aluminium, 550 (551) ; nickel, 2 390 (2 450) ; argent (*en pence par once* troy), 490,50 (516). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier *terme*), *59,20 (61,45) ; argent (en* dollars par once), 8,30 (9) ; platine (en dollars par once), 286 (316) ; *ferraille*, cours moyen (en dollars par tonne), 55,50 (55,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 352-375 (352-375). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,15 (29,21).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 62,10 (62,70) ; décembre, 64,30 (65). – *Londres (en nouveaux pence par* kilo), laine (peignée à sec), octobre, 350 (360) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 240 (240). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, 42,70 (43).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), *48,75-50,75 (47,50-49,25)*. – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 198,50 (199,25-199,75).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lbs ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 1 535 (1 525) ; mars, 1 610 (1 600) ; sucre, janvier, 6,69 (6,92) ; mars, 7,16 (7,60) ; café, décembre, 145,01 (138,25) ; mars, 137,45 (131,55). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, janvier, 104 (102) ; mars, 108,20 (112,55) ; café, novembre, 1 527 (1 394) ; janvier, 1 401 (1 259) ; cacao, *décembre, 995 (982)* ; mars, 1 027 (1 017). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 210 (1 205)) ; mars, *1 255 (1 255)* ; café, novembre, 1 848 (1 643) ; janvier, 1 665 (1 550) ; sucre (en francs par tonne), novembre, 1 340 (1 380) ; décembre, 1 332 (1 377) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), octobre, 151,40 (154,50) ; décembre, 155,60 (159). – **Londres** *(en livres par tonne), octobre, 113,50* (118) ; décembre, 116,70 (119,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 316 3/4 (335 1/4) ; mars, 337 1/4 *(335 1/2)* ; maïs, décembre, *221* (224) ; mars, 236 1/4 (240).

INDICES. – *Moody's*, 972,70 (990,90) ; Reuter, 1 508,60 (1 515,90).

Marché monétaire et obligataire

L'attente

Une fois de plus, l'incertitude régnant sur l'évolution des taux d'intérêt aux États-Unis a pesé sur l'ensemble des marchés financiers mondiaux, y compris ceux des *changes. Certes, un important* établissement américain, Bankers Trust, a ramené, mardi, son taux de base (prime rate), de 13,50 % à 13 %, mais son exemple n'a pas été *suivi par les autres banques. Certes*, également, le taux des euro-dollars à six mois, qui sert de référence aux euro-crédits, a-t-il continué à *fléchir* lentement, revenant de 12 1/2 % à *11 3/4 % - 11 7/8 %*. En revanche, le loyer de l'argent au jour le jour entre banques, le Federal Funds, s'est tendu, passant jeudi au-dessus de 11 %, pour revenir à 10 1/2 % à la veille du week-end.

La croissance de la masse monétaire dépasse les *normes fixées par* le FED et fait craindre un durcissement de sa politique. Toutefois, la poursuite du ralentissement de l'inflation (+ 0,3 % en août) et, surtout, le net fléchissement des indicateurs économiques américains au cours du même mois (– 0,9 %), après quatre mois de hausse consécutifs, ne plaident guère en faveur d'un tel durcissement. Bien plus, la rumeur d'une nouvelle réduction du taux d'escompte officiel courait avec *insistance à la veille du week-end*. Selon les milieux financiers internationaux, elle s'imposerait en raison de la situation peu confortable de certaines banques américaines *lourdement* engagées sur l'étranger ; selon une autre rumeur, un grand établissement bénéficierait, actuellement, de concours important de la part du FED. Cependant, au *lieu* de la diminution attendue de la masse monétaire (on parlait de 1 à 2 *milliards*), *c'est une* augmentation de 400 millions qui était annoncée vendredi soir pour la *semaine se terminant au 22 sep*tembre.

Ailleurs, l'attente est *également* de règle, sauf en Grande-Bretagne, où la Banque d'Angleterre a abaissé par trois fois de 1/8 % son taux d'intervention, ce qui devrait, logiquement, inciter les banques à réduire à nouveau leur taux de base, fixé actuellement à 10,50 %.

En France, la Banque centrale a commencé, lundi, par « inciter » le marché à coter 14 % sur l'argent au jour le jour, en baisse de 1/8 % (le taux de 14 1/8 % était pratiqué depuis le 2 septembre dernier) ; elle appuyait le mouvement le lendemain en adjugeant 27 milliards de francs pour la lourde échéance du 30 septembre à 13 3/4 %, en dimi*nution de 1/4 sur les 14 %* pratiqués depuis le 30 août dernier.

En conséquence, le *bruit* courait, cette semaine, d'un nouvel abaissement du taux de base des banques, qui serait susceptible de passer de 13,25 % à 13 % dans le courant d'octobre.

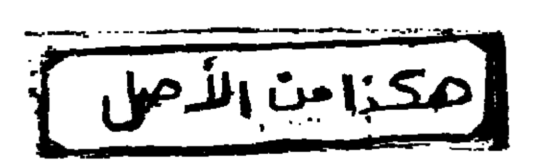
Un marché obligataire plus lourd

Sur le marché obligataire, un peu d'engorgement s'est manifesté cette semaine, plus sensible du côté des investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, *caisses de* retraite) que de celui des particuliers. Ainsi, l'emprunt du Crédit national à 16,40 % s'est placé lentement, un peu plus vite à la fin. Contrairement à ce que *certains* escomptaient, les deux emprunts qui seront lancés la semaine prochaine pour le compte de la C.A.E.C.L. le seront au taux facial inchangé de *16,40 %* (celui du Crédit national) et non en baisse. L'accueil réservé à l'emprunt d'Air France *(700 millions de francs)* a été plutôt réservé (les compagnies aériennes n'ont pas bonne presse *actuellement*, et ceci dans le monde entier), tandis que celui de la C.A.E.C.L. (1,5 milliard de francs) se place mollement. Sur le front des rendements du mar*ché secondaire, les emprunts d'État* à plus de sept ans se négocient à 15,66 % contre 15,57 %, ceux à plus de sept ans à 15,58 % contre 15,68 %, le secteur public passant de *15,90 % à 15,96 %*, selon les indices Paribas.

Ces derniers, récemment modifiés, révèlent tout de même un léger *effritement, avec, comme nouvelle* base pour la semaine, respectivement 15,57 %, 15,56 % et 15,84 %.

Un vent de réformes paraît souffler en ce *moment sur le marché* obligataire. Tandis que les tarifs de courtage sur les transactions boursières sont en cours de réexamen, il est question d'instaurer une cotation en qualité des émissions à la manière du « Rating » international des organismes spécialisés comme Moosy's et Standard and Poor. On pourrait imaginer trois catégories, A, B, C, au lieu des deux actuelles (secteur public et secteur privé), en fonction, dans un premier temps, de la *tenue* des cours sur le marché secondaire. D'autres modifications sont à l'étude. Signalons enfin une rumeur, insistante, sur le lancement éventuel, à la fin de 1982 ou au *début de 1983*, d'un « grand » emprunt d'État de 25 milliards de francs (pas moins !), destiné aux investissements. Le record précédent a été établi à l'automne 1981 *(15 milliards de francs à 16,75 %*, autre record), et sera difficile à battre. Le Trésor, si ce *projet est mis* à exécution, risque d'assécher le marché pendant un mois, sauf à offrir des conditions très favorables.

F. R.



LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 27 septembre au 1er octobre 1982.

La chute

LES chiffres sont là. Avec un recul de 2,2 % environ, la Bourse de Paris a subi cette semaine sa plus forte baisse depuis près de deux mois selon l'indicateur instantané tandis que l'indice de la Compagnie des agents de change restait frileusement à l'abri de la barre des 100.

Si cette réaction du marché parisien revêt un caractère avant tout technique en raison du faible volume des échanges (ceux-ci atteignaient péniblement les 80 millions de francs sur le marché à terme en fin de semaine), il est tout de même possible d'en tirer quelques enseignements par rapport aux autres places internationales.

A la différence de Wall Street où les boursiers new-yorkais ont laissé l'indice Dow Jones retomber jeudi au-dessous de la barre des 900 points pour marquer les doutes que leur inspire l'espoir d'une reprise économique au quatrième trimestre 1982, du moins tel qu'on le cultive à la Maison Blanche, *« à Paris, on travaille plutôt sans filet »* fait valoir un familier de la rue Vivienne.

Entendez par là que si le grand frère américain peut se permettre une phase de consolidation après son envolée de 150 points en trois semaines, le palais Brongniart, lui ne peut guère anticiper de reprise significative tant qu'il sera tiraillé entre un environnement international défavorable et une conjoncture domestique qui ne l'est pas moins pour les entreprises françaises.

Toute la semaine, les professionnels sont restés à l'heure allemande dans la mesure où tout retournement de la situation politique outre-Rhin ne manquerait pas d'avoir un effet immédiat sur le deutschemark avec les conséquences que l'on imagine pour un pays qui voit dans la République fédérale allemande son premier partenaire commercial. Les déboires du parti libéral lors des élections de Hesse ont procuré un certain répit au franc français face au mark sur la scène monétaire et les opérateurs en ont profité pour interroger leur boule de cristal sur la situation dans l'Hexagone.

Las ! les tireuses de cartes n'ont pas eu la main heureuse ces derniers temps et la dernière qu'elles ont abattue, l'enquête de conjoncture de l'INSEE, incitait plutôt les investisseurs à se prendre la tête à deux mains. Carnets de commandes dégarnis, stocks de produits finis trop importants, baisse de l'activité depuis la fin de l'été, notamment dans les industries de biens intermédiaires et de consommation...

Face à cet inventaire bordé de noir, les mesures annoncées en fin de semaine pour alléger les charges financières des entreprises, conformément à l'engagement pris par le président de la République à l'occasion de son voyage dans la région Midi-Pyrénées, n'ont pas réussi à dérider l'atmosphère sous les colonnes alors que quelques titres réagissaient aussitôt à toute information qui les visait directement.

Ainsi, Sanofi, la filiale hygiène-santé d'Elf-Aquitaine, chutait de près de 4 % mercredi dès que fut confirmée la baisse de 1,1 % du prix de vente des médicaments, tout au moins d'une dizaine de spécialités produites par huit laboratoires pharmaceutiques. De même, la SCOA perdait près de 10 % en l'espace de deux séances après la démission-surprise de son président, M. Gérard Lefort, qui n'a guère eu le temps de faire ses classes à la tête de ce groupe de négoce international en proie à de sérieuses difficultés financières.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont bénéficié enfin de la légère remontée du métal fin tandis que la devise-titre se maintenait aux alentours de 8,40 à 8,50 F, le repli observé jeudi (8,25 F) étant simplement dû à des ventes opérées pour le compte d'une des principales banques de la place.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	1er oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	1 799,00	– 66,00
7 % 1973	7 980,00	– 119,00
10,30 % 1975	85,20	+ 0,50
P.M.E. 10,6 % 1976	83,40	– 0,10
8,80 % 1977	100,40	+ 1,29
10 % 1978	80,70	+ 0,20
9,80 % 1978	79,90	– 0,40
8,80 % 1978	80,30	– 0,25
9 % 1979	76,70	– 0,30
10,80 % 1979	82,10	– 0,05
12 % 1980	91,35	+ 0,35
13,80 % 1980	94,30	+ 0,50
16,75 % 1981	1 03,30	+ 0,30
16,20 % 1982	1 00,20	inch.
16 % 1982	99,85	+ 0,15
C.N.E. 3 %	3 050,00	– 60,00
C.N.B. bq. 5 000 F.	100,85	+ 0,15
C.N.B. Paribas 5 000 F	100,95	+ 0,45
C.N.B. Suez 5 000 F	100,60	+ 0,10
C.N.I. 5 000 F	100,70	+ 0,25

Banques, assurances sociétés d'investissement

La *Barclays Bank S.A.*, l'une des filiales en France de la « merchant bank » britannique, vient de constituer la *Compagnie financière Barclays* dont la présidence a été confiée à M. Pierre de Lalande de l'Héraudière, actuellement vice-président directeur-général de Barclays Bank S.A., la direction générale étant assurée par M. Eric Licoys.

	1er oct.	Diff.
Bail Équipement	188	+ 18
B.C.T.	106	+ 10,60
Cetelem	186	– 8
Chargeurs Réunis	189	+ 1
Bancaire (Cie)	193,50	– 8,50
C.F.F.	391	+ 5,10
C.F.I.	200	+ 6
Eurafrance	359,70	+ 8,70
Hénin (La)	350,50	– 5
Imm. Pl-Monceau	197	– 1
Locafrance	182	– 3,50
Locindus	418	+ 5
Midi	623	– 20
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	698	– 23
Parisienne de résc.	278	0
Prétabail	550	0
Schneider	100,50	– 4
U.C.B.	109	– 2,50

Filatures, textiles, magasins

Fort de l'expérience de son premier magasin de sport ouvert en mai 1981 à Bondy (Seine-Saint-Denis), le *groupe Darty* vient d'ouvrir une seconde surface de vente à Paris, sous l'enseigne « *Sparty* ». Créée en décembre 1980, cette « Société de diffusion sports et loisirs » a réalisé pour sa première année d'exercice un chiffre d'affaires de 15 millions de F en 1981 (20 millions de F sont escomptés pour l'année en cours) et qui devrait atteindre les 60 millions de F en 1983 compte tenu du nouveau magasin qui vient d'ouvrir ses portes et de trois autres surfaces de ventes qui seront créées l'année prochaine en région parisienne.

	1er oct.	Diff.
André Roudière	72,50	+ 15
F. F. Agache-Willot	50,70	– 2,10
B.H.V.	109,50	+ 4,50
C.F.A.O.	545	– 34
Damart-Serviposte	802	– 8
Darty	853	– 12
D.M.C.	32,30	+ 1,50
Galeries Lafayette	141,50	– 5,50
La Redoute	930	– 10
Nouvelles Galeries	82,50	+ 0,50
Printemps	129,60	– 3,40
S.C.O.A.	29,25	– 2,65

Bâtiment, travaux publics

	1er oct.	Diff.
Auxil. d'entreprises	910	+ 14
Bouygues	713	– 7
Ciments Français	131	– 2
Dumez	1 153	– 9
J. Lefebvre	178	– 2
Générale d'Entrepr.	283,50	+ 13,50
G.T.M.	355	– 15,50
Lafarge	210,10	– 0,90
Maisons Phénix	300	+ 2
Poliet et Chausson	280	– 13
S.C.R.E.G.	98,90	– 1,10

Alimentation

Depuis plusieurs jours, la Bourse attendait une bonne nouvelle sur *B.S.N. Gervais-Danone*. Voilà qui est fait avec l'annonce de résultats consolidés en progression de 30 % environ pour le premier semestre 1982 par rapport à la période comparative du précédent exercice. Le groupe fait état, en effet, d'un bénéfice net (part du groupe) de 339 millions de francs (contre 258 millions) sur un chiffre d'affaires de 10,04 milliards (contre 9,20 milliards).

L'explication à la récente hausse du cours de l'action *Saint-Louis Bouchon* a également été fournie cette semaine par un communiqué commun à la société et à la firme *Lesieur S.A.* Dans ce document, le numéro un des huiles alimentaires en France et la seconde entreprise sucrière indiquent qu'elles ont pris chacune une participation de 5 % dans le capital de l'autre société, ces intérêts croisés marquant « une volonté de coopération dans des domaines autres que ceux de leurs activités traditionnelles ». Cette opération permet également à la Banexi, la banque d'affaires de la B.N.P. qui détient 27 % de Lesieur, d'axer son action sur le développement de l'industrie agro-alimentaire française.

	10 oct.	Diff.
Beghin-Say	202	+ 2,50
Bongrain	1 022	– 49
B.S.N. G.-Danone	1 458	– 37
Carrefour	1 425	– 2
Casino	1 180	– 9
Cédis	641	– 14
Euromarché	1 010	– 10
Guyenne et Gasc.	370	– 10
Lesieur	780	+ 10
Martell	735	– 5
Moët-Hennessy	769	– 27
Mumm	350	+ 8
Occidentale (Gale)	386	– 6,50(1)
Olida Caby	152,80	+ 7,20
Pernod-Ricard	351	+ 23,50
Promodès	1 190	+ 100
Source Perrier	171,20	– 1,80
Radar	–	–
St-Louis-Bouchon	159	– 10
C.S. Saupiquet	250	– 1
Veuve Cliquot	1 200	– 70
Viniprix	868	– 2
Nestlé	13560	– 140

(1) Compte tenu d'un coupon de 16,50 F.

Matériel électrique services publics

	1er oct.	Diff.
Alsthom-Atlantique	139,80	– 3,20
C.E.M.	31	+ 1
CIT-Alcatel	732	– 36
Crouzet	140,20	– 9,80
Générale des Eaux	301	– 11
Intertechnique	1 120	– 30
Legrand	1 513	– 43
Lyonnaise des Eaux	393	– 22
Machines Bull	27,25	– 1,45
Matra	1 745	– 40
Merlin-Gérin	555	– 10
Moteur Leroy-Somer	350	– 9
Moulinex	53,20	– 2,20
P.M. Labinal	207	– 13,20
Radiotechnique	299	– 4
S.E.B.	222	+ 1,50
Signaux	410	– 23
Télémée. Electrique	733	+ 3
Thomson-C.S.F.	136	– 19,50
I.B.M.	617	– 32
I.T.T. (1)	215	– 10,50
Schlumberger	297,50	– 15,40
Siemens	820	– 11

(1) Compte tenu d'un coupon de 4 F.

Mines d'or, diamants

	1er oct.	Diff.
Amgold	654	+ 9
Anglo-American	102,60	+ 0,20
Buffelsfontein	307,00	– 14,50
De Beers	41,50	– 0,60
Driefontein	198	– 5,50
Free State	278	– 2,20
Goldfields	61 40	– 2,40
Gencor	142	+ 1
Harmony	113,50	– 5,80
Président Brand	285	– 5
Randfontein	588	– 17
Saint-Helena	260	– 10
Western Deep	283,20	– 14,80
Western Holding	323	– 15,50

Métallurgie construction mécanique

Les actions de la *société Trailor* ont été suspendues lundi 27 septembre à la Bourse de Paris. La société américaine *Pullman Inc* qui détient 68,6 % de Trailor faisait savoir ultérieurement qu'elle se proposait d'offrir aux actionnaires minoritaires de la firme française qui le souhaiteraient la faculté de lui vendre leurs actions.

Grandes manœuvres cette semaine dans l'industrie automobile à l'occasion du soixante-neuvième salon qui a ouvert ses portes le 1er octobre. Le conseil de surveillance de Peugeot S.A. qui coiffe les deux filiales de production (Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën) a décidé de porter de trois à quatre le nombre des membres du directoire pour y faire entrer M. Jacques Calvet. L'ancien président de la Banque Nationale de Paris viendra épauler M. Jean-Paul Pareyre, le président, au sein du groupe Peugeot où il a fait discrètement son entrée en juin dernier.

	1er oct.	Diff.
Alspi	70	– 3
Amrep	850	+ 5
Avions Dassault-B.	495	+ 4
Chiers-Châtillon	12	– 0,20
Creusot-Loire	69,50	– 4
De Dietrich	320	– 10
FACOM	593	– 1
Fives-Lille	140,10	+ 0,10
Fonderie (Générale)	47	– 2,90
Marine-Wendel	46,10	+ 0,10
Métal. Normandie	10	– 0,10
Penhoët	322	– 11
Peugeot S.A.	132,10	– 0,70
Poclain	88	+ 9,50
Pompey	94	– 2
Sacilor	32,20	inch.
Sagem	106,50	– 50
Saulnes	25,20	+ 0,10
Sannier-Duval	47,20	– 1,80
Usinor	2,29	– 0,06
Valéo	188	+ 2
Vallourec	117,90	+ 1,90

Pétroles

	1er oct.	Diff.
Elf-Aquitaine	101,80	– 2,30
Esso	157	– 7
Francarep	39,20	+ 6
Pétroles française	99,10	– 2,90
Pétroles B.P.	39,30	+ 0,90
Primagaz	257	– 6
Raffinage	75,10	– 6,40
Sogerap	279	+ 8
Exxon	235	+ 2
Petrofina	820	– 19
Royal Dutch	268,50	– 5,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

	1er oct.	Diff.
Géophysique	1 050	– 150
Imétal	43,50	– 5,50
Michelin	630	– 16
M.M. Penarroya	40,70	+ 3,80
Charter	26,80	– 1,80
INCO	78,70	– 3,35
R.T.Z.	61,50	– 0,70
Z.C.I.	2,01	– 0,50

Produits chimiques

	1er oct.	Diff.
Institut Mérieux	717	– 13
Laboratoire Bellon	254	– 7
Nobel-Bozel	14	+ 0,1
Roussel-Uclaf	222	+ 11,50
B.A.S.F.	394	– 8,50
Bayer	376	– 5
Hoechst	361	– 17
I.C.I.	42,10	– 0,90
Norsk-Hydro	330	– 11

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Lesieur (1)	65 950	49 598 450
4 1/2 % 1973	22 700	40 767 500
Avions Dassault (2)	47 175	24 568 575
B.S.N. Gerv. Dano.	13 800	20 536 575
S.A.T. (3)	52 125	14 898 210

(1) Une séance seulement.
(2) Deux séances seulement.
(3) Quatre séances seulement.

Valeurs diverses

La société de droit belge *Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme* qui doit prochainement mettre un point final à son rapprochement avec la chaîne P.L.M., annonce pour le premier semestre 1982 un chiffre d'affaire global de 14,6 milliards de francs belges pour les secteurs ferroviaire, hôtelier et restauration, l'activité touristique représentant à elle seule 18,9 milliards de francs belges, ces chiffres marquant, en moyenne, une progression de 20 % à 30 % sur la période comparative de 1981.

	1er oct.	Diff.
Agence Havas	325	+ 18
A.D.G.	138	inchangé
L'Air Liquide	445	– 18
Arjomari	100,80	– 5,20
Bic	420	– 24
Bis	151,30	– 13,50
Club Méditerranée	485,50	– 17,50
Essilor	735	– 18
Europe 1	548	+ 18
Gle Ind. Part.	165,20	+ 5,20
Hachette	535	– 15
J. Borel Int.	100	inchangé
Oréal (L')	976	– 8
Navigation Mixte	149,50	– 5
Nord-Est	41,30	inchangé
Presses de la Cité	755	– 8
Skis Rossignol	544	+ 7
Sanofi	240	– 14
U.T.A.	173	– 2

Une nouvelle race de titres : les « actions accumulantes »

Pour l'essentiel – si l'on fait abstraction de quelques modifications apportées par la commission des finances, notamment sur les certificats d'investissements. – le projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne a été adopté en l'état mardi 28 septembre par l'Assemblée nationale.

Le Palais-Bourbon a toutefois voté un important amendement présenté par M. Christian Pierret (P.S., Vosges), rapporteur de la commission des finances, sur proposition de M. Jacques Marette (R.P.R., Paris), et qui permettra d'émettre des actions à titre de dividende ou « actions accumulantes », directement inspirées des « accumulatives shares » telles qu'elles existent dans les pays anglo-saxons.

A cet effet, un article 5 *bis* a été inséré dans le chapitre premier de la « loi Delors » afin de compléter l'article 350 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés par les dispositions suivantes :

● « ART. 351. – *Dans les sociétés dont les actions sont inscrites à la cote officielle ou à la cote du second marché* (1), *l'assemblée générale extraordinaire des fonctionnaires, sur le rapport du conseil d'administration ou du directoire, selon le cas, et sur le rapport spécial des commissaires aux comptes, peut décider, pour une période qui ne peut être supérieure à cinq exercices, que chaque actionnaire aura le choix entre le paiement du dividende en numéraire et l'attribution d'actions nouvelles ;*

● « ART. 352. – *La valeur des actions distribuées dans les conditions fixées à l'article précédent ne peut être inférieure à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la mise en distribution.*

« Lorsque le montant des dividendes auquel il a droit est inférieur à la valeur ainsi déterminée ou ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire doit, dans un délai d'un mois, régler la différence en numéraire ;

● « ART. 353. – *L'augmentation de capital résultant de la rémunération en actions nouvelles ne donne pas lieu aux formalités prévues aux articles 189, 191 (alinéa 2) et 192. Elle est définitivement réalisée du seul fait de l'attribution des actions nouvelles et, le cas échéant, du règlement en numéraire prévu au dernier alinéa de l'article précédent.*

« Dans les deux mois qui suivent la clôture de chaque exercice, le conseil d'administration ou le directoire constate, s'il y a lieu, le nombre des actions nouvelles émises dans les conditions prévues à l'article 351 et apporte les modifications nécessaires aux clauses des statuts relatives au montant du capital social et au nombre des actions qui le représentent. »

Enfin, il est précisé que les dispositions ci-dessus ne s'appliquent ni aux actions régulièrement émises par conversion d'obligations convertibles à tout moment ni aux actions émises dans les conditions prévues aux articles 351 à 353.

Au-delà de cette terminologie juridique, de quoi s'agit-il ? Tout simplement de permettre aux sociétés françaises inscrites sur le marché boursier d'émettre « au robinet » des actions destinées aux porteurs de valeurs mobilières qui veulent réinvestir leurs dividendes.

Après la possibilité d'émettre des obligations convertibles et des titres réservés aux salariés dans le cadre de la loi de 1973, cette disposition nouvelle n'est ni plus ni moins qu'une nouvelle dérogation au système de capital fixe, en attendant que soit un jour admise en France la notion de capital émis et de capital autorisé, le plafond de ce dernier étant fixé en assemblée générale par les actionnaires pour une durée de cinq ans.

Dans son rapport sur la protection et le développement de l'épargne, la commission Dautresme cite l'exemple de la société américaine Amax Inc., qui a mis au point à la fin de l'exercice 1980 un plan de réinvestissement des dividendes en actions auquel participent déjà 15 % des actionnaires d'Amax Inc.

S. M.

(1) Le « second marché » est appelé à remplacer le hors-cote « spécial ».

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	27 sept.	28 sept.	29 sept.	30 sept.	1 oct.
Terme	98309411	174341023	136810182	125726124	111073902
Comptant R. et obl.	734986819	983882833	868073921	507096869	688609588
Actions	78857203	74945018	83529358	75467222	60325024
Total	912153433	1233168874	1088413461	708290215	860008514

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

	27 sept.	28 sept.	29 sept.	30 sept.	1 oct.
Franç.	103,7	103,8	103,2	102,3	
Étrang.	117	118,1	117,9	115,3	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1981)

	27 sept.	28 sept.	29 sept.	30 sept.	1 oct.
Tendance	116,3	116,1	115,2	114,5	114,2

(base 100, 31 décembre 1981)

	27 sept.	28 sept.	29 sept.	30 sept.	1 oct.
Indice gén.	99,9	100	99,6	99,2	98,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En baisse

La réaction technique intervenue vendredi a permis au marché de refranchir la barre des 900 points en termes d'indice Dow Jones des valeurs industrielles enfoncées la veille.

Vendredi, l'indice Dow Jones concluait la semaine au niveau de 907,74 contre 919,51 la semaine précédente.

	Cours 24 sept.	Cours 1er oct.
Alcoa	25 7/8	26 5/8
A.T.T.	56 5/8	57 3/4
Boeing	22 5/8	21 1/8
Chase Man. Bank	40 5/8	43
Du Pont de Nem	36 1/8	35 1/4
Eastman Kodak	85	83
Exxon	27 7/8	27 7/8
Ford	26 1/8	27
General Electric	75 1/8	76 3/4
General Foods	38 3/8	38 5/8
General Motors	46 5/8	47 3/8
Goodyear	25 5/8	25
I.B.M.	76 1/8	74 1/2
I.T.T.	26 3/4	26 1/4
Mobil Oil	25	24 1/2
Pfizer	69 1/8	72 3/8
Schlumberger	36 1/2	35 1/2
Texaco	28 3/4	29 1/8
U.A.L. Inc.	20	19 4/8
Union Carbide	48 3/8	47 3/4
U.S. Steel	18 1/4	17 7/8
Westinghouse	33 1/8	31 3/8
Xerox Corp	33 1/4	33 3/8

LONDRES

Tassement

Tiraillé entre la chute de Wall Street et l'espoir d'une désescalade supplémentaire des taux d'intérêt aux États-Unis et, par ricochet, en Europe, le Stocks Exchange est resté hésitant.

Les valeurs industrielles ont peu varié d'une semaine à l'autre, et l'attention des boursiers s'est surtout portée sur deux OPA, celle de Paternoster Stores sur la filiale britannique de Woolworth et celle de la chaîne de distribution alimentaire Linfood sur sa concurrente Fitch Lovell.

Indices « F.T. » du 1er octobre : industrielles : 579,4 (contre 581,6) ; mines d'or : 358,9 (contre 370,6) ; fonds d'État : 79,54 (contre 78,80).

	Cours 24 sept.	Cours 1er oct.
Bowater	203	198
Brit. Petroleum	290	282
Charter	193	188
Courtaulds	76	77
De Beers (*)	5,05	5
Free State Geduld*	35 1/4	33 1/8
Gt. Univ. Stores	610	623
Imp. Chemical	298	282
Shell	406	392
Vickers	125	119
War Loan	33 7/8	34 1/4

(*) En dollars

FRANCFORT

Une semaine politique

La Bourse de Francfort a vécu, cette semaine, à l'écoute des remous politiques suscités par la perspective de changement au Bundestag et à la Chancellerie. L'effondrement des libéraux aux élections de Hesse a fait lourdement chuter les cours en début de semaine, de nombreux titres perdant jusqu'à 10 marks, mais la cote a repris un peu de hauteur par la suite après l'annonce d'un accord entre chrétiens-démocrates et libéraux pour renverser le chancelier Schmidt le 1er octobre.

Selon l'indice de la Commerzbank (708,2 vendredi contre 710,1 la semaine précédente), les cours se sont effrités par solde.

	Cours 24 sept.	Cours 1er oct.
A.E.G.	31,20	33
B.A.S.F.	117,20	116,80
Bayer	113,90	111,30
Commerzbank	121,50	121,50
Hoechst	111,70	107,90
Mannesmann	140	139,90
Siemens	249,20	247,50
Volkswagen	129,70	134

TOKYO

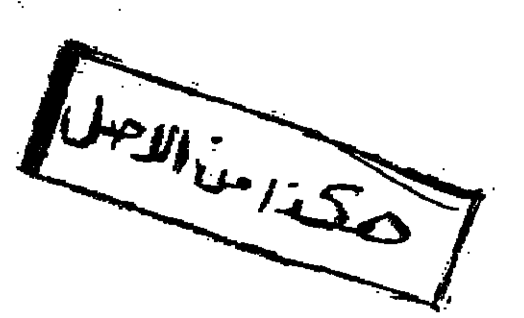
En baisse

Influencé par le repli de Wall Street durant la majeure partie de la semaine et par la nouvelle dépréciation du yen face au dollar, le marché a baissé, l'indice Nickel Dow Jones perdant finalement 150,18 yens, à 6 877,90, tandis que l'indice général du Kabuto-Cho régressait à 520,76, en repli de 8,37 points sur la semaine précédente.

	Cours 24 sept.	Cours 1er oct.
Akai	265	256
Bridgestone	444	434
Canon	871	860
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	749	764
Matsushita Electric	1 140	1 100
Mitsubishi Heavy	178	168
Sony Corp	3 350	3 230
Toyota Motors	858	868

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24 sept.	Cours 1er oct.
Or fin (kilo en barre)	99 000	91 500
– (kilo en lingot)	98 500	92 000
Pièce française (20 fr.)	643	626
Pièce française (10 fr.)	399	400
Pièce suisse (20 fr.)	594	571
Pièce latine (20 fr.)	561	538
● Pièce tunisienne (20 fr.)	551	545
Souverain	682	662
Souverain Elizabeth II	749	726
● Demi-souverain	380	345
Pièce de 20 dollars	3 300	3 105
– 10 dollars	1 600	1 580
● – 5 dollars	838	828,26
– 50 pesos	3 695	3 695
● – 20 marks	670	680
– 10 florins	602	580
● – 5 roubles	361	374



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Air France à Beyrouth.* — Air France a été la première compagnie européenne à se poser le 1er octobre à Beyrouth. Un Boeing 707 cargo s'est posé à la mi-journée, suivi par un Airbus transportant deux cent trente-deux passagers. C'est lundi 4 octobre qu'Air France reprendra son programme régulier desservant Beyrouth, à raison de cinq vols hebdomadaires effectués en Airbus.

UN COLLOQUE SUR LE NOUVEAU DROIT DU TRAVAIL

• M. DELORS : la France a intérêt à laisser de côté la voie de la loi à tout faire
• M. BARRE : le danger tient moins à la force des syndicats qu'à leur faiblesse

Est-ce la qualité des universitaires chargés d'intervenir sur la nouvelle législation du travail, est-ce la personnalité des responsables politiques invités à exprimer leur point de vue sur les relations sociales, qui expliquent l'importante participation — quelque 1 700 personnes — au colloque de « droit social » sur « Un nouveau droit du travail ? ». Toujours est-il qu'étudiants, syndicalistes, mais surtout de nombreux responsables d'entreprises, ont suivi les débats organisés, à l'université d'Assas, à Paris, les 1er et 2 octobre.

A travers les exposés de MM. Jean Auroux, ministre du travail, Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, Raymond Barre, ancien premier ministre et Raymond Soubie, son ancien conseiller social, deux politiques et deux philosophies se sont exprimées, tablant, toutes deux, sur l'importance d'un nouveau syndicalisme sur la priorité à accorder à la négociation et sur l'espoir d'une meilleure compréhension de l'opinion publique pour gagner la bataille économique.

Pour M. Delors, *« la crise économique a remis en question les représentations et le contenu du social (...). Si la perception de l'ampleur de la mutation est plus nette et plus large ,il n'en demeure pas moins que le jeu social ne s'est pas encore transformé à la dimension des exigences nouvelles ».* En France et en Europe, *« le syndicalisme paie le prix »* d'une société plus bureaucratique, d'une centralisation, d'un éloignement de la base par un *« recul de son recrutement »* et *« une crise de représentativité ».* M. Barre, qui s'est voulu pondéré, rejetant, en universitaire, *« les professions de foi partisanes »*, met en garde sa franchise parfois brutale, a été à la fois plus sévère et plus optimiste. *« Le danger dans notre pays tient moins à la force des syndicats qu'à leur faiblesse et à leurs divisions, facteur de surenchères et de négativisme. Ils sont trop souvent restés fidèles aux options prises au début du siècle (...). Ils tiennent un discours et expriment des revendications qui unissent les travailleurs, c'est-à-dire qui leur sont communs : objectifs peu compréhensibles avec la diversité des aspirations. »*

Mais ce diagnostic qu'en privé M. Barre durcit, — les dirigeants syndicaux ne sont pas suivis — est tempéré par trois observations : *« Les débats et affrontements idéologiques — souvent violents, personnalisés, excessifs, constituent aussi un exutoire salutaire » ; « l'état des relations sociales n'a rien d'idéal (...) mais il n'est pas aussi noir que certains se complaisent à le décrire » ; « les Français comprennent la nécessité de l'effort et de la rigueur à la condition que ce ne soit pas au prix d'une perte définitive des avantages acquis (...). Les travailleurs savent que le maintien de ce qui est ne va pas de soi et suppose rigueur, productivité et solidarité. Ils sont, l'en suis convaincu, prêts à accepter certains sacrifices et certaines révisions de situations individuelles à condition que l'équité dans les sacrifices soit respectée, que le niveau de vie qui ne peut plus progresser soit cependant globalement maintenu, que l'Etat sache montrer s acapacité de prévoir et de gérer, qu'enfin, la détérioration de l'emploi puisse être contenue. »*

M. Barre et M. Delors ont tous deux admis la nécessité d'un syndicalisme fort et plus représentatif mais mieux adapté à la crise et aux aspirations nouvelles et diverses des travailleurs. L'ancien premier ministre n'a pas sous-estimé les responsabilités patronales. *« Dans l'entreprise, la communication n'a pas toujours été au centre de la stratégie sociale des firmes. Les messages patronaux ou syndicaux, quand ils existent, sont souvent stéréotypés, trop éloignés des rpéoccupations réelles des salariés sur les lieux de travail. »*

Comment arrive-t-on à la négociation ?

Pour ces deux dirigeants politiques, les syndicats doivent davantage s'adapter à ces préoccupations *réelles et diversifiées et mieux tenir* compte des facteurs économiques. Sous forme de critique, M. Barre estime que les Français réalistes *souhaitent qu'« on ne les abuse pas de promesses fallacieuses ».*

Pour M. Delors, *« les syndicats n'ont pas le choix. Puisque certains leur opposent la gravité de la crise, ils doivent argumenter sur le même terrain (...). Aujourd'hui la contre-proposition peut devenir un atout considérable dans la main du syndicalisme pour surmonter leurs difficultés bien compréhensibles ».* Et d'inviter les syndicats à participer *« au traitement des entreprises en difficultés »*, de négocier des accords qui intègrent et maîtrisent le progrès technologique, de créer *« une coopération de tous les membres de l'entreprise »* par l'application du droit d'expression des salariés, de *« créer de nouvelles solidarités, de nouvelles formes d'organisations du travail ».* A propos de l'emploi, affirme M. Delors, *« l'engagement du patronat et des syndicats doit être total ».* Chaque organisation doit s'interroger sur *« les contre-solidarités inavouables, le manquement à l'élémentaire équité et réinventer une dynamique des relations sociales ».*

La négociation : comment y arriver ? M. Barre, fidèle à sa philosophie libérale, a défendu le droit d'expression des salariés, mais sans monopole ou interventionnisme syndical ; condamné le trop grand poids de l'Etat, qui veut « imposer » et « décider » alors que l'innovation sociale doit d'abord passer par la négociation dans l'entreprise, proposé des contrats liant productivité et amélioration sociale ainsi que la participation des salariés au conseil d'administration dans les *entreprises de plus de cinq cents* personnes. Si le *« rapport Auroux ne mérite ni l'excès d'honneur ni l'indignité qu'on lui attribue tour à tour »* — dans la mesure où il reprend de *« bonnes idées »*, proposées avant le 10 mai, — M. Barre ne condamne pas moins les lois Auroux... une réforme *« étatique »*, trop complexe, multipliant les *« risques de rejet ».*

Sans condamner les actions législatives de son gouvernement, M. Delors a finalement proposé la même méthode, mais avec un autre état d'esprit. *« La France a intérêt à laisser de côté la voie de la « loi à tout faire », bien souvent génératrice de désillusion, dont elle a largement abusé dans le passé, et à recourir à trois autres types de relations » :* la négociation ; *« l'engrenage qui va de la négociation à la loi qui parachève » ;* la loi-cadre qui, à l'instar de celles sur les droits nouveaux veut *« élargir l'information réciproque et la concertation des acteurs sociaux ».*

Au total un même objectif, mais deux méthodes parallèles qui cachent une divergence : M. Barre fait d'abord confiance à l'initiative sociale des partenaires quitte à accepter lenteur et « tâtonnements », M. Delors, face à l'urgence des réformes à apporter, croit à l'Etat qui encadre et compte sur l'« engagement » des syndicats et du patronat.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *M. Guy Moulin*, conseiller technique à la direction générale de la police nationale, vient d'être nommé chef du service d'information et de relations publiques du ministère de l'intérieur. Il remplace à la tête du SIRP M. André Wiehn, nommé directeur de cabinet du directeur général des collectivités locales.

UNE ÉMISSION DU « NOUVEAU VENDREDI » SUR FR3

L'envers de Dallas

Deux cent cinquante firmes multinationales y ont transféré leurs sièges ces dernières années : Dallas. Le business des assurances y triomphe, l'industrie électronique y est reine et celle du cinéma y installe des studios, prêts à faire des malheurs. Ne parlons pas des banques : elles brassent tant de capitaux que spéculer sur place, dans l'immobilier jubilant, ne suffit plus ; elles investissent ailleurs, ailleurs en Amérique, à en rendre les financiers new-yorkais blêmes, ailleurs hors des frontières, à faire croire au monde entier que Texas égale Eldorado. Dallas...

Et il y eut le soap opera : *« Dallas ». Et il y a dans tous les pays — un malheur à l'américaine — « Dallas » Le feuilleton continue Rebondit de plus belle. On conseille aux Français de ne plus inviter leurs amis le samedi soir. On leur prédit que le prénom de Sue Ellen, l'héroïne, va faire fureur dans les registres de l'état civil hexagonal.*

La bonne idée de FR 3, c'était d'envoyer pour le « Nouveau vendredi », diffusé le 1er octobre, une équipe voir un peu sur place si Dallas ressemblait à Dallas. La faute, c'est d'avoir voulu raffiner encore la bonne idée, et d'avoir du coup enfermé celle qui a été chargée de l'enquête, Annette Levy Willard, dans le rôle de la journaliste française à la recherche d'un modèle d'homme conforme au personnage de J.R., le milliardaire sans pitié de la série, inspiré, dit-on, de H L Hunt.

C'était ignorer que Dallas est une ville où les portes ne s'ouvrent pas comme ça, et encore moins celle des riches Les milliardaires ont leurs quartiers et même une ville à l'intérieur de la ville, Higland Park, avec sa propre police, ses propres écoles, ses clubs, ses lois. La loi du secret est la plus forte.

C'était ne pas compter avec le chauvinisme dallasite ni avec la bonne conscience puritaine, religieuse, de ceux qui « font », sans ménager leurs efforts, l'opulence de Dallas — les derniers héritiers d'un protestantisme yankee, vertueux jusqu'à la dissimulation.

Annette Levy-Willard s'est plutôt bien débrouillée en réussissant à interviewer Trammel S. Crown. Le jeune promoteur immobilier, qui a épousé la petite-fille du fameux Hunt, est bien le prototype de ces sérieux qui font du jogging afin que Dallas prospère (pas des drôles ni des fantaisistes). Les réponses tirées de celui-là, et les confidences satisfaites d'un propriétaire de restaurants étayaient la première partie du dossier : « Dallas is money » (la libre entreprise supposant l'absence de syndicats et de protection sociale).

A tant suivre les gagnants de bureaux climatisés en souterrains informatisés, on en était presque à la fin du reportage. A peine le temps d'apercevoir un de ces arrivants, chômeur du Tennessee, parmi d'autres venus de Detroit ou de Chicago, ou du Mexique en quête de travail et faisant la queue — quitte à camper — devant les agences d'emploi temporaire ou les locaux de l'Armée du salut.

Quelques minutes pour traverser — en voiture — les programmes sociaux de relogement (« housing projects »), soit la zone, le ghetto réservé aux Noirs (un tiers de la population). Quelques secondes pour se rendre compte que la force des églises aux Texas (des baptistes Eglises au Texas (des baptistes aux presbytériennes, il y en a des mille et des cents) n'a rien d'innocent...

MATHILDE LA BARDONNIE.

DEVANT L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

M. Defferre annonce d'importants transferts de crédits d'État pour les transports, la culture et l'éducation en Corse

Invité par M. Prosper Alfonsi, président du M.R.G. de l'Assemblée régionale de Corse, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, devait participer, ce samedi 2 octobre, à Ajaccio, à une réunion de travail avec les élus de l'île. Le ministre d'Etat avait l'intention de souligner devant ses interlocuteurs que de nouveaux rapports fondés sur la « concertation », le « dialogue », le « respect mutuel » devaient désormais s'établir entre l'Etat et les régions, et au premier chef, avec l'Assemblée corse.

M. Defferre devait souligner le climat empreint de calme et de dignité qui a marqué les élections du 8 août dernier, précisant qu'aucune contestation n'avait marqué la proclamation des résultats.

Le statut particulier doit être l'instrument du développement de la Corse dans une évolution pacifique et constructive. Par anticipation sur les autres régions, le peuple corse et ses élus bénéficient déjà de pouvoirs très larges et la région va disposer d'attributions complémentaires en matière de formation professionnelle et d'aménagement du territoire notamment. De la sorte, devait ajouter M. Defferre, les Corses vont être « des pionniers » de la décentralisation et l'ensemble *des Français observent ce qui* se passe en Corse. Selon le ministre de l'intérieur, du succès de la mise en place des institutions dans l'île dépend l'approfondissement de *« la politique de liberté et de responsabilité »* engagée sur l'ensemble du territoire.

Indiquant que le gouvernement fera tout pour assurer le succès de la réforme de décentralisation, le ministre de l'intérieur devait faire part aux élus de l'île de certaines dispositions et mesures concernant notamment la composition et le rôle de deux conseils consultatifs qui siégeront à côté de l'assemblée régionale, ainsi que de trois offices (transports, agriculture, assainissement).

Les deux conseils (économique et social, d'une part, culture, éducation et cadre de vie, d'autre part) ne devraient pas réunir plus de cinquante membres chacun, pour des raisons d'efficacité.

Quant aux modalités de transfert de certaines compétences de l'Etat à la région Corse pour 1983, elles se présentent ainsi :

● ÉDUCATION : une somme de 2,5 millions de francs pour le fonctionnement et de 31 millions en autorisations de programme prévus en 1983 ;

● CULTURE : 3 millions de francs ;

● ENVIRONNEMENT : 1,6 million ;

● TRANSPORTS : l'office des transports devrait gérer une somme de 680 millions de francs au titre de la politique de continuité territoriale entre le continent et l'île.

M. Defferre devait souligner, en conclusion, que le statut particulier et les nouveaux pouvoirs de l'assemblée de Corse ne signifiaient pas un *« désengagement »* du gouvernement et que la décentralisation créait pour l'Etat de nouvelles obligations auxquelles il ferait face.

POUR PARIS, LYON ET MARSEILLE

Le Conseil d'État propose au gouvernement plusieurs modifications du projet de statut des grandes villes

L'assemblée générale du Conseil d'Etat s'est réunie, vendredi 1er octobre, pour examiner le projet de loi portant modification du statut de Paris, Lyon et Marseille. Cette assemblée, qui se réunit à huis clos, devait donner son avis au projet du gouvernement qui sera examiné par le conseil des ministres du mardi 5 octobre.

Au cours d'un premier examen, le Conseil d'Etat a donné un avis négatif à l'ensemble du texte, accompagné de nombreuses remarques d'ordre juridique et technique. Toutefois, ainsi que cela se pratique parfois, les conseillers ont ensuite présenté un certain nombre de propositions pour le cas où le gouvernement déciderait, comme il en a le pouvoir, de passer outre au premier avis négatif global. Le Conseil d'Etat a donc, sur de nombreux points, présenté des suggestions.

Ainsi, les maires d'arrondissements devraient s'appeler « maires délégués ». Ainsi également lorsque plusieurs arrondissements sont groupés pour constituer un secteur électoral, un seul maire délégué et un seul conseil seraient élus pour le secteur et non pas dans chaque arrondissement. Ce cas se pose notamment à Paris où le projet gouvernemental prévoit le regroupement des quatre premiers arrondissements de la capitale en un seul secteur. Il se pose également pour les villes de Lyon et de Marseille dont tous les arrondissements sont répertis en secteurs.

D'autre part, en cas de conflit de compétences entre un conseil d'arrondissement et le conseil municipal de la ville, c'est ce dernier qui trancherait souverainement, selon les recommandations du Conseil d'Etat. Enfin, pour ce qui concerne les transferts de crédits opérés de la commune centrale aux arrondissements, le Conseil d'Etat souhaiterait que ces crédits soient affectés à des opérations précises et ne prennent pas la forme d'une simple enveloppe globale à la disposition des arrondissements.

Il s'agit là naturellement d'un simple avis, comme de tous ceux que le Conseil d'Etat doit donner sur les projets de loi que lui soumet le gouvernement. Ce dernier peut en tenir compte totalement ou partiellement, ou sinon passer outre.

M. Robert Hersant maintient ses visées sur « le Dauphiné libéré »

De notre correspondant

Grenoble. — M. Robert Hersant a participé, cette semaine, à l'assemblée générale des actionnaires de la S.A. Le Dauphiné libéré, dans laquelle il possède... un seul titre sur les trente mille actions de cette société. Il était accompagné de MM. Marcel Fournier (398 actions), André Audinot (une action) et Paturel (48 actions).

La présence de M. Hersant et de ses amis lors de cette assemblée générale, qui s'est déroulée sans anicroche, prouve bien que le patron du *Figaro* entend toujours s'intéresser aux « destinées » du deuxième quotidien régional français, et que la lutte engagée pour son contrôle, au cours des mois d'avril et mai 1982, est loin d'être achevée.

Les conseils de M. Hersant n'ont d'ailleurs jamais caché que celui-ci irait jusqu'au terme d'une bataille judiciaire qui s'annonce extrêmement longue et compliquée. Le tribunal correctionnel de Grenoble pourrait, du reste, être saisi avant la fin de cette année. Il devra alors se prononcer sur la requête déposée par l'ancien P.-D.G. du *Dauphiné libéré*, M. Louis Richerot, qui a demandé l'annulation, en vertu des dispositions de l'ordonnance de 1944 sur la presse, de la convention qu'il a passée avec M. Fournier en avril 1981 et selon laquelle il cédait 5 453 actions de la société Sofigep, ce qui permettait au second de disposer de la majorité des actions du *Dauphiné libéré*. M. Richerot estime qu'il y eut alors convention de prête-nom entre MM. Fournier et Hersant.

CLAUDE FRANCILLON.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Cabinet de Me HÉRODE-BÉGUÉ,
Avocat à la Cour de Paris
107, rue Leblanc, 75015 PARIS

Tribunal de Commerce de Paris
Jugement du 29 janvier 1982

Entre :
TELEX VERLAG JAEGER WALDMANN
38 Holzhofallee, DARMSTADT
Allemagne de l'Ouest
S.A. TOMETAL
79, avenue de Ségur, 75015 PARIS,

Et :
La Société F.M.T. EDITIONS
Lieu de La Merlatière, LANCIE (69).

LE TRIBUNAL :

Dit la société F.M.T. EDITIONS coupable de contrefaçon et de concurrence déloyale en éditant, publiant et vendant un annuaire télex des pays arabes portant la référence 1981 qui *est, en fait, la copie servile* de l'annuaire édité par JAEGER WALDMANN portant la référence 1980 ;

Condamne la société F.M.T. EDITIONS à payer à titre de dommages-intérêts :

— A la société TELEX VERLAG JAEGER WALDMANN la somme de 50 000 F ;

— A la société anonyme TOMETAL la somme de 20 000 F ;

— Et à la société TELEX VERLAG JAEGER WALDMANN et à la société TOMETAL la somme de 5 000 F sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile ;

Autorise la société *TELEX VERLAG JAEGER WALDMANN* et la société TOMETAL à faire publier le présent jugement en tout ou par extraits dans trois journaux quotidiens de leur choix, et ce aux frais de la société F.M.T. EDITIONS.

Pour extrait : Me HÉRODE-BÉGUÉ, avocat.

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1982 a été tiré à 511 939 exemplaires.

A B C D F G H